

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

***A MISSIONS NOUVELLES DES ARMEES,
FORMATION NOUVELLE DES OFFICIERS
DES ARMES ?***

***Enquête sur l'adaptation de la formation initiale
des officiers des armes aux missions
d'après-guerre froide et à la professionnalisation.***

**Bernard BOËNE
Thierry NOGUES
Saïd HADDAD**

Octobre 2001

*Ce document constitue le rapport final de l'étude commanditée à au
Centre de Recherche des Ecoles de Saint-Cyr – Coëtquidan par le C2SD
CCEP 1999-100/SOC, Conv DEF/C2SD 1999 n° 25*

SOMMAIRE

Introduction	7
1. Objet de recherche.	8
2. La posture du sociologue.	12
3. Plan de l'étude.	13
Chapitre 1. Le système de formation initiale des officiers des armes	15
1/ Présentation de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.	15
1.1. Les objectifs de la formation.	15
1.2. Les voies d'accès aux trois filières d'enseignement de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.	16
1.3. La formation dispensée à l'Ecole Spéciale Militaire.	17
1.4. De nouveaux enseignements.	19
1.5. La sortie de l'ESM de Saint-Cyr.	20
2/ Brève présentation de l'Ecole Militaire Interarmes.	21
2.1. Les voies d'accès.	21
2.2. Les trois filières d'enseignement.	22
3/ Le débat sur l'évolution de la formation initiale des officiers des armes.	23
Chapitre 2. Nouveaux contextes et missions contemporaines des armées.	29
1/ Le nouveau contexte opérationnel	30
1.1. La chute du mur de Berlin et la fin de la « guerre froide ».	30
1.2. L'internationalisation des conflits et des interventions militaires françaises.	31
1.3. L'hyper-médiatisation des opérations.	33
1.4. L'encadrement juridique des interventions militaires externes.	34
2/ Les formes contemporaines de l'action militaire.	34
2.1. Fonctions des armées et logiques d'action militaire.	35
2.2. Les missions autres que la guerre.	37
2.3. Du combat, pilier de la formation militaire, aux autres formes de lutte.	40
2.4. Des missions nouvelles pour les armées ?	43
Chapitre 3. Les enseignements majeurs de l'enquête.	47
1/ Aspects méthodologiques	47
1.1. Le postulat méthodologique.	48

1.2. Méthode et conditions de réalisation de l'enquête.	49
1.3. Le profil général des officiers des armes sollicités.	50
2/ Les officiers des armes issus de Saint-Cyr.	53
2.1. Identification de la strate ESM	53
2.2. Le vécu opérationnel des officiers sortis de l'ESM	55
3/ Forces et faiblesses de la formation reçue à l'ESM au regard du vécu opérationnel.	56
3.1. Les satisfactions de la formation initiale.	56
3.2. Les insuffisances de la formation initiale.	60
4/ Les officiers des armes issus de l'EMIA.	65
4.1. Identification de la strate EMIA.	65
4.2. Le vécu opérationnel des officiers sortis de l'EMIA.	67
5/ Forces et faiblesses de la formation reçue à l'EMIA au regard du vécu opérationnel.	68
5.1. Les satisfactions de la formation initiale.	68
5.2. Les insuffisances de la formation initiale.	70
6/ La professionnalisation des armées.	74
6.1. La reconversion des personnels sous contrat	75
6.2. Une gestion stricte de l'emploi des RH	75
6.3. L'augmentation des personnels civils.	76
Chapitre 4. La réforme « ESM 2002 » : les programmes académiques.	79
1/ Objectifs pédagogiques généraux de la formation	79
1.1. Objectifs de la composante académique	79
1.2. Orientations générales qui ont présidé à l'élaboration des programmes	80
2/ Les trois filières de formation académique	80
2.1. Filière « Sciences de l'Ingénieur »	81
2.2. Filière « Relations Internationales »	81
2.3. Filière « Management de la défense » :	82
2.4. Cours différenciés	83
3/ Modalités pédagogiques et articulation des enseignements	85
3.1. Modes opératoires	85
3.2. Articulation dans le temps	85
3.3. Volumes horaires hebdomadaires, durée des modules	86
3.4. Sanction de la scolarité	86
4/ Les semestres de formation	88
4.1. Semestre 1 (début septembre – fin janvier, 1 ^{ère} année)	88
4.2. Semestre 2 (fin janvier - fin juin, 1 ^{ère} année)	90
4.3. Semestre 3 (début septembre – mi-janvier, 2 ^e année)	95
4.4. Semestre 4 (début février – début juillet, 2 ^e année)	99
4.5. Semestre 5 (début septembre – début janvier, 3 ^e année)	104
4.6. Semestre 6 (début janvier - fin juin, 3 ^e année)	105

5/ Vue synoptique	108
5.1. Filière Sciences de l'Ingénieur	108
5.2. Filière Relations Internationales	108
5.3. Filière Management Public	109
6/ Comparaison des programmes « ESM 2002 » avec la scolarité existante	110
6.1. Recherches et études personnelles	110
6.2. Langues	111
6.3. Réduction du nombre de cours en amphi	111
6.5. Réduction du nombre et de la durée des examens écrits	112
6.6. Innovations thématiques	112
6.7. Innovations Pédagogiques	114
Conclusion générale.	115
1/ L'évolution des contextes : un cadre de référence inédit.	116
2/ Résumé des principaux constats.	119
3/ Constabulary Force et formation de professionnels pragmatiques.	120
4/ Des enseignements majeurs de l'enquête aux recommandations.	122
Bibliographie.	128
Annexes.	132
Liste des personnes rencontrées.	132
Pourquoi réformer l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr ?	133
Le questionnaire.	137
Résultats statistiques tirés sur l'échantillon total.	158

Introduction

Les dix dernières années ont modifié, souvent de manière substantielle, les rôles tenus par l'armée de terre, les ressources qui lui sont dévolues et les rapports qu'elle entretient avec l'environnement civil sur le territoire national comme en opérations extérieures.

Les missions des armées ont été tout d'abord transformées par la disparition de la menace massive d'antan sur le territoire et les intérêts stratégiques vitaux. Ensuite, les missions de l'après-guerre froide (MAGF) ont vu les armées accomplir simultanément des opérations de *maintien*, de *rétablissement* et de *consolidation* de la paix en Bosnie, en Albanie ou au Kosovo, mais aussi des missions de sécurité publique sur le territoire national (Plan Vigipirate), de surveillance des frontières (immigration clandestine), de sécurité civile aux côtés d'autres professionnels lors de catastrophes climatiques ou technologiques (inondations, tempêtes, nettoyage des plages souillées par le pétrole de l'Erika), etc. Dans ces différents contextes, il est important de noter que désormais les soldats français n'interviennent plus seuls sur les théâtres. En opérations extérieures, l'action des militaires évolue avant tout au sein d'un contexte d'action multinationale le plus souvent placée sous l'égide du Conseil de Sécurité de l'ONU ou dans le cadre de l'OTAN. Enfin, pour un temps indéfini, les armées semblent vouées à titre principal, dans les faits, à des opérations extérieures multifonctionnelles, multinationales, médiatisées en temps réel, dans lesquelles elles interviennent non pas à titre de belligérants mais comme forces tierces pacificatrices faisant de la force un usage restrictif, dans des contextes où se mêlent étroitement facteurs militaires, civils, économiques et politiques.

Du point de vue des moyens, les ressources humaines et matérielles disponibles sont en cours de redéfinition, par voie de conséquence pour les premières, pour des raisons indépendantes pour les secondes. La professionnalisation en cours, qui doit être achevée en 2002, change donc en profondeur la composition sociale de la main-d'œuvre militaire et surtout par une réduction de ses effectifs prévue à 135 000 militaires pour l'armée de Terre. Ce changement est suffisamment important, surtout quand il se conjugue avec la prédominance de missions en partie nouvelles et à un rythme d'intervention plus dense, pour qu'on ait jugé utile de procéder à une "refondation" de l'armée de terre.

Dans le même temps, le développement technologique poursuit son cours, et fait apparaître des matériels nouveaux, dont la recherche de l'efficacité commande qu'on les intègre à aux dotations déjà perçues. Parmi ces matériels nouveaux, dont nombre sont encore à venir, ceux qui touchent à la gestion de l'information et à la communication, aux réseaux de télécommunication et de détection, et aux systèmes d'armes (etc.) sont sans doute porteurs d'innovations organisationnelles considérables capables de bouleverser les routines professionnelles et les cadres cognitifs qui les sous-tendent. A leur propos, les spécialistes américains parlent de "révolution dans les affaires militaires". Reflet de notre société contemporaine, ces changements techniques impliquent à la fois une adaptation fonctionnelle des savoir-faire et un changement des attitudes et des mentalités. Selon les types d'organisations sociales, ce processus d'adaptation ou d'appropriation des technologies nouvelles conduit progressivement à la modification des pratiques relationnelles, professionnelles et hiérarchiques. Une réduction des chaînes de commandement peut notamment en résulter, ce qui peut participer à l'évolution des modes d'exercice de l'autorité en opérations.

Toutes ces tendances ont relancé la réflexion autour de la formation des cadres de l'armée de Terre, et notamment de celle que reçoivent les jeunes officiers des armes. La dernière grande réforme de la formation initiale aux écoles de Saint-Cyr – Coëtquidan date du milieu des années 1980. Elle a sans aucun doute apporté un certain nombre d'éléments positifs en son temps, et qui se sont révélés prémonitoires, car assez bien adaptés aux contextes de l'après-guerre froide. Cependant, le moment semble venu d'y apporter des ajustements au regard des besoins nouveaux qui s'affirment.

1. Objet de recherche.

L'évolution de la formation des officiers se trouve au cœur des réflexions sur la profession militaire. Cette question est appréhendée ici à partir des changements perçus aux niveaux interne et externe de l'environnement dans lequel les militaires et, dans le cas présent, les futurs officiers des armes, vont mettre en œuvre leur savoir-faire. A ce jour, ces changements tiennent - comme nous l'avons évoqué précédemment- en externe, aux missions intérieures et extérieures dédiées aux armées depuis la fin de la guerre froide et en interne, aux modifications radicales apportées aux modes de recrutement et de gestion des carrières induites par la réforme de professionnalisation et son corollaire, la suspension de la conscription. Ainsi, les armées françaises et, plus particulièrement l'armée de Terre, sont sur le point de devenir des organisations

réduites vouées à toutes formes de projection. La professionnalisation des forces terrestres aura ainsi pour conséquence de renforcer le dispositif des unités déjà professionnalisées et, de ce fait, d'élargir au plus grand nombre de personnels militaires la possibilité d'un service en opérations extérieures. Cette étude s'inspire donc sans détours des débats développés sur les éléments constitutifs de la profession militaire, sur leur évolution dans un contexte défini conjointement par la professionnalisation en cours et, sur le plan opérationnel, par la prédominance *des missions autres que la guerre*.

Prédominantes aujourd'hui, ces missions semblent rompre à première vue avec les missions militaires traditionnelles tournées plus exclusivement vers le combat. Si l'on doit admettre que ces missions sont en partie « nouvelles¹ », il faut immédiatement ajouter qu'elles le sont au regard des caractéristiques intrinsèques du contexte « pluriel » dans lequel les militaires exercent leurs métiers et des situations peu coutumières au cours desquelles les officiers sont amenés à exercer leur autorité. Les situations postérieures aux conflits régionaux, ethniques (etc.) qui caractérisent le contexte des opérations de paix constituent depuis la fin de la guerre froide – si l'on excepte la guerre du Golfe – le contexte principal de l'action militaire extérieure. Quelles que soient ces évolutions, la contrainte d'efficacité opérationnelle qui pèse généralement sur ces professionnels reste forte, et exige de leur part une parfaite adaptation aux faits avec lesquels ils font corps en tant qu'acteurs du contexte. Car, quelles que soient les circonstances, l'action qu'ils peuvent conduire à titre principal, ou soutenir, influence peu ou prou le cours d'une crise. En définitive, ils ne peuvent en aucun cas rester spectateurs des événements qu'ils vivent de près ou de loin. Pour agir en conformité avec les directives de l'OTAN et de l'ONU, il leur faut donc acquérir des compétences nouvelles. De prime abord, ces compétences renvoient moins aux savoir-faire proprement liés au combat et à son management qu'aux connaissances plus générales leur permettant de remplir légitimement leur fonction dans un contexte multinational complexe.

Les particularités des théâtres contemporains, sur lesquelles nous reviendrons plus précisément au cours du premier chapitre, dressent d'ores et déjà, par leurs propriétés, les principaux besoins en compétences nouvelles indispensables pour contribuer à la réussite d'un mandat, d'une opération. Car il est aujourd'hui devenu un lieu commun de rappeler que cette réussite ne peut plus être seulement appréciée eu égard aux actions tactiques et combatives menées à l'encontre d'un ennemi identifié. En effet, les opérations des Balkans

¹ FORCADE Olivier, « Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit ? » in *Métamorphose des missions, Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions*, Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994 sous la direction de Hubert Jean-Pierre THOMAS, Les documents du C2SD, 2000, pp. 23-35.

ont cela de particulièrement complexe pour les militaires qu'elles n'identifient pas clairement de lignes de front à défendre amenant les forces à repousser ou à réduire la capacité de nuisances d'ennemis (d'un Etat et de son armée) là-encore clairement désignés. En réalité, il ne s'agit plus seulement de combattre et donc de vaincre par les armes, il faut plutôt contenir les forces en présence, éviter l'escalade de la violence, définir puis maintenir une situation d'ordre public « acceptable », en d'autres termes, pacifier les relations entre des factions civiles mi-militaires qui se constituent au sein des populations et gênent l'établissement de conditions de vie sociale, économique et politique stables.

A bien des égards, cette interrogation sur la formation des officiers des armes à laquelle nous nous soumettons volontiers apporte sa contribution à un débat récurrent au sein des armées. Les sociologues et politistes qui font de la *chose militaire*², des réflexions sur la spécificité³ du métier des armes et sur son évolution, un objet de recherche fondamental ont multiplié, ces dernières années, les occasions de s'en faire l'écho. Nous ne manquerons pas non plus d'alimenter la présente étude des réflexions tirées d'un travail d'enquête⁴ récent mené parallèlement sur la possible participation des armées aux missions de sécurité intérieure. De même, lorsque cela sera utile, cette démarche nous amènera à intégrer de manière délibérée une part des réflexions énoncées dans l'étude citée.

La finalité de ce travail tend bien à repérer les besoins en compétences nouvelles pour l'officier des armes compte tenu de leur nouveau cadre d'exercice professionnel. Pour ce faire, cette étude ne peut faire l'économie d'une analyse problématique autour de deux séries de questions qui nous semblent majeures :

- Qu'est-ce qu'un militaire ? Quelles sont les fonctions des armées ?
- Les missions d'après-guerre froide sont-elles si nouvelles qu'on le dit ?
- Dans quelles formes de conflits les militaires sont-ils engagés ?
- Quelles logiques déterminent l'action militaire ? La dialectique entre l'ami et l'ennemi spécifique au combat ainsi qu'à toute forme de lutte est-elle toujours pertinente ?

Le premier questionnement nous ramène à des questions élémentaires mais tout à fait essentielles pour répondre au problème posé lors de l'enquête :

² CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, 2000, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin.

³ BOËNE Bernard (dir.), 1990, *La spécificité militaire*, Paris, Armand Colin.

⁴ SAUVAGE André (dir.), NOGUES Thierry, CHEVRIER Stéphane, *Armées et sécurité intérieure. Perception des acteurs institutionnels civils et militaires*, LARES-Université Rennes 2 – C2SD, Mai 2001.

- Doit-on repenser la formation initiale des officiers des armes par le tropisme de ces mêmes missions ?
- En quoi la prise en compte des changements opérationnels peut révéler de nouveaux besoins en compétences ?

Un principe de réalité

Si globalement, la formation initiale reçue par les officiers contactés se révèle de bonne qualité et généralement en conformité avec les réalités du métier des armes et leurs attentes, d'après l'enquête, tout semble pourtant nous laisser croire à l'existence d'un écart, certainement relatif et très difficile à apprécier, entre d'une part, la formation initiale et la socialisation professionnelle dispensées aux militaires de l'armée de Terre et d'autre part, l'esprit qui préside la conduite générale des missions contemporaines dans les Balkans (Bosnie, Kosovo, Macédoine). L'exemple des Balkans illustre parfaitement le cadre de cette étude.

Ce constat soulève un paradoxe mais révèle en même temps un principe de réalité qu'il faut accepter et rappeler au cours de cette introduction à savoir, que la formalisation des savoirs, des savoir-faire et des comportements et leur traduction sous la forme de modules d'enseignements (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, etc.) sur lesquelles repose la formation initiale de tout corps professionnels sera toujours en décalage relatif vis-à-vis des réalités de terrain, des problèmes auxquels les professionnels peuvent être confrontés selon les interventions,. Jusqu'à preuve du contraire et ce, quelles que soient les évolutions récentes, les militaires restent un corps professionnel dont le métier est d'agir en situation perturbée, autrement dit, dans des contextes où l'ordre des choses est profondément bouleversé. Issue possible, la guerre reste en soi le cadre spécifique de leur action. Au final, la formation initiale d'un professionnel militaire ne peut s'accomplir pleinement que dans l'exercice du métier en opérations. Il faut écarter cette illusion selon laquelle une meilleure rationalisation de la formation amènerait les « jeunes » professionnels à ne pas être en situation de « relative découverte » lorsqu'ils seront personnellement amenés à agir et à décider face à une situation peu familière. De toute évidence, la formation (drill) et la simulation ne peuvent approcher que de manière asymptotique la forme vécue des réalités opérationnelles propres aux conflits qu'ils soient classiques ou asymétriques. De fait, toute simulation comporte en soi ces limites, c'est pourquoi il est, selon Patrick Lagadec⁵, si difficile de transmettre une culture du risque et d'apprendre à se préparer à la gestion des risques majeurs.

⁵ LAGADEC Patrick, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, 1981, Paris, Seuil (Coll. Science ouverte)

Tous ces éléments doivent aussi attirer l'attention des formateurs comme des professionnels militaires sur le fait que ne peuvent être enseignés que ce qui fait tout d'abord l'objet d'un choix « doctrinal » et ensuite ce qui est assuré, en l'occurrence, d'une relative permanence/récurrence en opérations. La doctrine définit ici aussi bien un cadre d'emploi des forces prenant appui sur des concepts qui donnent un sens à l'action et une légitimité au militaire qu'une orientation que doit prendre un corps professionnel pour adapter son action et donc sa formation au premier ensemble d'éléments. A titre d'illustration, les officiers sollicités soulignent, pour une part d'entre eux, l'absence de formation aux techniques de maîtrise de foules en opérations extérieures, et affirment par là-même un besoin en compétences nouvelles que l'armée de Terre devrait prendre en compte pour que ses hommes ne se sentent pas désarmés au contact d'une foule belliqueuse dans une rue de Mitrovica (Kosovo). Sans pouvoir contester ces aspects du contexte, nous sommes tout de même en droit de nous interroger sur la pertinence de ce besoin car la maîtrise de foules ne relève plus des savoir-faire de l'armée de Terre depuis 1947. La maîtrise de foules relève d'un savoir-faire propre aux forces du maintien de l'ordre (CRS, Escadrons de Gendarmerie mobile) et, de leur côté, les armées ont largement désappris la mise en œuvre de ces techniques⁶. Dans ce cas de figure, faut-il conseiller la ré-intégration de modules adaptés dans le cadre de la formation initiale des cadres ou plutôt interroger de nouveau l'emploi de l'armée de Terre dans ces contextes. La question doit être fermement posée. Dans les faits, elle l'est en partie depuis deux ans, et débouche sur une participation plus importante de gendarmes aux côtés des militaires (AT) au Kosovo. Nous allons développer ces éléments problématiques au cours du premier chapitre, ils sont selon nous essentiels pour tirer les enseignements majeurs de l'enquête quantitative.

2. La posture du sociologue.

Compte tenu de la mise en œuvre imminente de la réforme de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, nous sommes conscients de l'enjeu opératoire que recouvre cette étude. De toute évidence, nous n'avons pas négligé cet aspect mais avons souhaité inscrire ce questionnement dans une réflexion sociologique plus générale.

Certes, toute démarche sociologique se veut avant tout explicative et peut être prospective. Dans tous les cas de figure, cette posture amène les

⁶ BRUNETEAUX Patrick, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Sciences PO, 1996. Cf. aussi SAUVAGE André (dir), NOGUES Thierry, CHEVRIER Stéphane, *op. cit.*, pp. 13-16.

chercheurs à ne pas prendre parti. Elle impose la prise de connaissance du métier des armes, la discussion de ce qui peut apparaître évident pour un initié et enfin exige de replacer la question qui nous est posée dans une réflexion distanciée « a-politique » au sens de M. Weber⁷. Car faut-il rappeler là-encore que notre métier consiste tout d'abord à rendre compte de résultats empiriques, ensuite à proposer une lecture au regard de la problématique posée et de la littérature produite sur la question et enfin, lorsque les conditions sont réunies, à accompagner par différentes prestations⁸ l'appropriation des conclusions posées.

3. Plan de l'étude.

Le premier chapitre complète l'introduction, et évoque plus précisément les aspects méthodologiques de l'étude. Il s'agit ici de présenter aussi bien les différentes étapes de la méthodologie mise en œuvre que la population des officiers des armes auprès de laquelle l'enquête par questionnaire a été conduite. Ce chapitre présente également de manière très succincte le système de formation initiale des officiers des armes en vigueur. Parce qu'elles recouvrent les deux principales origines de recrutement des officiers des armes, le choix a été fait de privilégier les formations académiques et militaires dispensées à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr et à l'École Militaire Inter-Armes. Pour ce faire, nous nous inspirons fidèlement des textes existant en la matière (annuaire de programmation pédagogique, textes de référence du Commandement des organismes de formation de l'armée de Terre). Ce chapitre se veut descriptif, et a pour but de présenter les résultats de l'enquête par questionnaires, aussi bien les sources de satisfactions que les faiblesses de la formation initiale signalées et analysées par les officiers des armes au regard des contextes opérationnels dans lesquels ils ont exercé leur métier. Nous profitons aussi de ce chapitre pour dresser les différentes étapes d'évolution de la formation initiale, et éclairer ce point des questions importantes qui seront notamment débattues à l'occasion de la réforme de 1983 à l'École Spéciale Militaire.

Le chapitre 2 s'efforce d'analyser les formes de l'action militaire contemporaine, et brosse le tableau général des nouveaux contextes d'exercice du métier des armes d'où nous tirons les enseignements majeurs pour l'adaptation de la formation initiale.

Le troisième chapitre présente les principaux résultats de l'enquête par questionnaires et met en évidence les principaux manques et besoins en

⁷ WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

⁸ Conférences, publications diverses, formation continue, etc.

compétences nouvelles. Toujours au cours de ce même chapitre, nous nous attachons à étudier en quoi la professionnalisation peut éclairer notre objet. Mais il est clair que l'examen de cette variable reste à ce jour délicat à réaliser compte tenu de sa récente mise en œuvre.

Le quatrième chapitre décrit les objectifs et les programmes de la réforme de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, qui sera mise en œuvre à la rentrée 2002.

Enfin, la conclusion part des principaux constats tirés de l'enquête, et énonce des propositions pour compléter, le cas échéant, la réforme de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr qui sera appliquée à la rentrée 2002.

Chapitre 1. Le système de formation initiale des officiers des armes

Ce chapitre est consacré à la présentation générale des deux écoles de formation initiale. Il définit à la fois les objectifs et principes poursuivis et les différentes étapes de la socialisation professionnelle initiale par lesquelles passent les officiers des armes (ESM/EMIA). Pour chacune des deux écoles, ce chapitre poursuit l'identification de la population enquêtée en évoquant la filière de scolarité initiale des officiers des armes sollicités, l'année de sortie (etc.).

Ce chapitre s'attache enfin à présenter le cadre de référence de la formation initiale ; celui-ci pose -à sa manière- les bases du débat actuel sur l'évolution de la formation des officiers des armes. En définitive, ce dernier point introduit l'analyse plus approfondie qui sera proposée au cours du deuxième chapitre.

1/ Présentation de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

1.1. Les objectifs de la formation.

Fondée sous le Consulat, l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr a pour mission de former en trois années (depuis 1983) des officiers de carrière longue appelés à devenir des cadres et chefs militaires qui, par leur compétence, seront amenés à pourvoir des postes à hautes responsabilités, pour l'armée de Terre et la Gendarmerie. En règle générale, les trois Ecoles⁹ de Coëtquidan poursuivent ce but commun à savoir, préparer les futurs officiers à devenir des chefs militaires. Les officiers issus de l'ESM de Saint-Cyr composent environ 15% du personnel « officier » en service actif mais c'est, en règle générale, parmi cette minorité que seront choisis les grands chefs militaires. Jusqu'à présent, ceux qui ont successivement assumés la fonction de chef d'état-major de l'armée de Terre sont tous issus de Saint-Cyr.

⁹ L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM), L'École Militaire Inter-Armes (EMIA), L'École Militaire du Corps Technique et Administratif (EMCTA).

1.2. Les voies d'accès aux trois filières d'enseignement de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr¹⁰.

L'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr forme des élèves issus du recrutement direct et recrutés par concours. Pour avoir une idée précise de la formation des officiers, il faut d'abord distinguer les filières d'entrée, autrement dit, les concours d'entrée à l'ESM de Saint-Cyr, et les filières d'enseignement dans lesquelles les candidats retenus seront ensuite orientés.

En effet, sans vouloir former des officiers spécialisés, l'entrée à l'Ecole est pour autant sanctionnée par un concours dont la spécificité oriente les élèves vers des filières d'enseignements bien distinctes. Ces filières sont au nombre de trois : la filière *Gestion des Ressources de Défense*, la filière *Sciences de l'Ingénieur* et enfin la filière *Relations Internationales*. Cette orientation prendra en considération la nature du diplôme acquis antérieurement (diplôme à dominante littéraire ou économique, scientifique, ou linguistique), et les résultats obtenus aux épreuves du concours.

Actuellement, pour y postuler, le candidat doit avoir la nationalité française et être âgé de moins de 22 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours. Par ailleurs, des traités de coopération militaire qui lient la France à d'autres pays notamment du continent africain, prévoit qu'environ une vingtaine d'élèves étrangers viennent chaque année compléter les effectifs. Attardons-nous maintenant sur **les quatre filières d'entrée à l'ESM de Saint-Cyr en vigueur avant la réforme de 2002.**

- **Le concours « Sciences économiques et sociales »** : il est destiné aux bacheliers Economie (E/S) mais aussi Scientifiques (S) ou Littéraires (L option Mathématiques).
- **Le concours « Sciences »** aux titulaires d'un baccalauréat ou candidats issus de classes préparatoires Scientifiques (Mathématiques - Physique, Physique - Chimie, Sciences de l'Ingénieur).
- **Le concours « Lettres »** est destiné à permettre depuis 1997 l'intégration des littéraires à l'ESM de Saint-Cyr, après 2 ans passés en première supérieure (Khâgne). Seuls des lycées civils assurent ce type de préparation.
- **Le concours « Diplômés de l'Enseignement Supérieur »** reste ouvert aux titulaires d'une Licence ou d'une Maîtrise (toutes disciplines confondues à dominante littéraire ou scientifique) mais également aux diplômés des Instituts d'Etudes Politiques. Nous

¹⁰ Bureau Etudes Générales, Annuaire des Ecoles de Coëtquidan, 2000-2001.

pouvons ajouter qu'aujourd'hui une réflexion est menée au sein du Ministère de la Défense afin d'augmenter le nombre de candidats titulaires d'un diplôme universitaire de niveau Licence, Maîtrise ou Diplôme d'Etudes Approfondies. Selon leur niveau d'entrée, les élèves pourraient alors connaître respectivement une scolarité différenciée (Licence : 3 ans ; Maîtrise : 2 ans ; DEA 1 an de formation militaire).

1.3. La formation dispensée à l'Ecole Spéciale Militaire.

Des filières d'entrée aux filières d'enseignement

Compte tenu de la spécificité de leur concours d'entrée, à la fin de la première année, les élèves sont répartis respectivement au sein des trois filières de formation académique à savoir, la filière « *Sciences de l'Ingénieur* », la filière « *Gestion des Ressources de Défense* » et enfin, la filière « *Relations Internationales* ». Les élèves sont répartis entre ces filières selon leur formation antérieure : aussi, les élèves issus des filières d'entrée Littéraire ou Economique s'orientent vers la filière *Gestion des Ressources de Défense* (Equivalent aux Sciences Sociales et Politiques) ou la filière *Relations Internationales* (Equivalent au Renseignement).

Pour assurer sa mission, l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr s'appuie sur une formation à deux têtes, d'un côté l'instruction militaire, de l'autre, la formation académique. Sur les trois années, ces deux formations évoluent dans un souci constant d'équilibre entre la réflexion et l'action.

Articulation entre formation académique et formation militaire

Les deux premières années constituent le cycle initial de formation, la dernière et troisième année constituant le cycle d'approfondissement. Concrètement, **la première année** est consacrée essentiellement à la formation militaire au cours de laquelle ils vont éprouver leur goût et surtout leur aptitude pour le métier des armes et pour le commandement. Il est prévu et organisé à cet effet un stage en Corps de Troupe d'une durée de trois mois en tant que Sergent. La formation militaire s'achève par un stage d'un mois au Centre National d'Entraînement Commando. Pour l'encadrement, cette première année constitue également une nouvelle étape de sélection décisive avant d'entreprendre la formation académique.

La deuxième année, assurée comme Aspirant, est jusqu'à présent, une année de formation dans tous les domaines. Elle associe formation académique et formation militaire, la formation académique étant prédominante. La formation générale vise à compléter la culture générale des élèves – officiers Saint-cyriens. Une première partie, comparable aux enseignements délivrés dans

les grandes écoles, participe au socle de la culture de tout futur cadre supérieur : il s'agit des langues, de l'informatique, du droit, de la sociologie, de l'économie, de la gestion et des statistiques. L'autre partie recouvre des disciplines pour lesquelles un niveau minimal de connaissances est considéré comme indispensable à tout futur officier : l'histoire militaire, l'éthique et la déontologie, les relations internationales, la sociologie militaire, etc. **La formation générale représente environ le tiers du temps consacré à la formation académique.**

La formation spécifique, pour les deux autres tiers, permet aux élèves d'acquérir les premiers fondements d'une spécialité qu'ils approfondiront ultérieurement dans le cadre de leur seconde partie de carrière. Cette formation initiale prend corps dans chacune des trois filières précédemment citées : Sciences de l'Ingénieur, Gestion des Ressources de Défense, Relations Internationales. A titre d'illustration, les élèves de la filière Gestion de Ressources de Défense devront ainsi acquérir une formation approfondie sur les grands principes de l'économie nationale et internationale, l'économie de la Défense, le fonctionnement et l'évolution des organisations (Industries, administrations, etc.), les méthodes de gestion des moyens et des personnels, les mécanismes de décision, et d'évaluation, etc. Ils doivent pouvoir ainsi resituer leur action dans un contexte, l'analyser avec rigueur, responsabilité et objectivité, dans ce qui le rapproche ou qui l'éloigne des autres organisations publiques ou privées. Pour remplir ces objectifs, l'enseignement revêt nécessairement un caractère *transdisciplinaire*¹¹, alliant économie, droit public et administratif, sociologie, histoire et gestion.

En fin de deuxième année, les élèves sont de nouveau évalués aux deux niveaux de la formation initiale : sur le plan académique, par de nombreux examens, et, sur le plan militaire, lors d'un stage parachutiste, enfin au cours d'un séjour *d'aguerrissement* en Guyane. A l'issue, les élèves sont nommés au grade de Sous-Lieutenant. Les deux premières années sont notamment essentielles pour acquérir les éléments de base de la formation à l'exercice de l'autorité.

L'initiation à la recherche

La dernière année se termine pour les trois filières par une initiation à la recherche. Cette phase fondamentale permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances dans un domaine de leur choix. A la fin de la deuxième année, au sein de chaque filière d'enseignement, les cadres militaires et responsables des enseignements présentent les différentes options de formation spécialisée. A

¹¹ Cf. Programme de formation de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

l'issue, les élèves sont amenés à choisir une option à partir de laquelle ils devront enfin se déterminer sur un sujet de mémoire.

En 2000, la filière Gestion des Ressources de Défense proposait six modules : Droit, Histoire, Sociologie, Economie, Gestion, et Communication. Chaque option comporte six modules d'enseignement, auxquels sont associés deux à trois séminaires d'initiation à la recherche. Ces six modules de 24 heures sont organisés de manière cohérente afin d'apporter aux élèves les éléments de base devant les conduire à la réalisation d'un mémoire. Ces séminaires sont placés sous la direction d'un universitaire ou d'un expert qui sera alors chargé d'assurer le suivi méthodologique du mémoire réalisé par les élèves. Dans les deux cas, cette direction peut être entreprise par des personnels professeurs et enseignants-chercheurs résidents ou universitaires associés. En règle générale, les experts sont des professionnels militaires ou civils relevant du Ministère de la Défense. Il en est de même pour les élèves de la filière « Relations internationales ». Pour leur part, les élèves issus de la Filière « Sciences de l'ingénieur » ont pour objectif de mener un projet d'ingénierie au sein d'une grande entreprise ou d'une structure de recherche nationale, européenne ou internationale. Pour les trois filières, les équipes pédagogiques encouragent les élèves à traiter leur sujet hors de France afin de se mettre notamment en situation d'immersion linguistique ; les sujets traitant de la chose militaire les amènent à rencontrer des officiers d'autres armées alliées en Europe, aux Etats-Unis ou bien au Canada.

La formation militaire à l'ESM se conclut, pour ceux devenus dès lors « officiers – élèves », par une année d'approfondissement sur le plan académique, ponctuée de semaines d'instruction militaire sur des terrains de manœuvre situés en France.

1.4. De nouveaux enseignements.

Depuis quelques années, l'Ecole Spéciale Militaire adapte les formations dispensées aux nouvelles données internes et surtout externes du contexte d'action militaire. Dans cette optique, il convient de signaler brièvement que désormais le dispositif comprend de nouvelles options qui peuvent trouver sur les théâtres d'opérations un caractère véritablement opératoire à savoir, une initiation à la communication, aux mondes des médias, un enseignement sur les institutions européennes, les relations internationales, sur le droit des conflits armés, ou bien encore une initiation au soutien psychologique pour n'aborder que les filières Gestion des Ressources de Défense et Relations Internationales. Jusqu'à présent, c'est le souvent à titre

optionnel qu'un nombre restreint d'élèves suivent au sein même de ces deux filières ces nouveaux enseignements.

Dans bien des cas, il faut noter –car cela nous paraît fondamental dans le cadre de cette étude- qu'il s'avère difficile ou même impossible de compléter par ces options le programme des enseignements dédiés aux élèves scientifiques assujettis aux contraintes imposées par la Commission nationale des titres leur conférant en fin de scolarité le titre d'ingénieur généraliste.

1.5. La sortie de l'ESM de Saint-Cyr.

Le choix de l'arme...du métier

Le choix de l'arme dans laquelle il vont exercer leur métier est subordonné au classement opéré à partir des résultats obtenus dans le cadre de la formation académique. Chaque élève formule au moins trois vœux. L'Arme une fois définie, leur formation se poursuivra en Ecole d'application.

La valorisation du diplôme de l'ESM

Le diplôme de l'Ecole Spéciale Militaire sanctionne les études des élèves qui ont suivi avec succès les deux cycles d'études de cette école. Ce diplôme de fin d'études de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr donne accès à un niveau Bac + 5 qui se traduit de manière différente selon les filières d'enseignement. Pour la filière « Sciences de l'Ingénieur », l'attribution du diplôme confère pour les officiers - élèves « scientifiques » le titre *d'ingénieur généraliste* reconnu par la Commission Nationale des Titres. Pour les officiers - élèves des filières « *Gestion de Ressources de Défense* » et « *Relations Internationales* », le diplôme de l'ESM n'a pas jusqu'à présent d'équivalent en termes de diplômes reconnus par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En revanche, depuis quelques années, à l'initiative tout d'abord des historiens puis des sociologues, des spécialistes des Langues ou bien des Relations internationales, les équipes pédagogique encouragent les élèves à suivre parallèlement à leur formation à Saint-Cyr, un cycle d'enseignement universitaire de type Licence, Maîtrise ou DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies). Ces projets donnent lieu notamment à l'établissement de conventions pédagogiques contractées avec des Universités, seules habilitées à conférer des équivalences de type universitaire.

Du point de vue de la formation initiale des officiers, il ne s'agit pas de faire, de ces jeunes officiers, des spécialistes mais de leur faire entreprendre, à travers l'initiation à la recherche, un travail rigoureux, les associant à toutes les phases d'une étude (choix d'un sujet, définition d'une problématique de départ, recherche documentaire, et enquête sur le terrain, traitement des données

recueillies, vérification des hypothèses de travail). Quelle que soit la filière d'enseignement, la finalité pédagogique du mémoire ou du rapport de stage (filière SI) est double : en premier lieu, faire le point sur un champ de connaissances spécifiques et un problème donné, et, en second lieu, acquérir une méthodologie. Cette phase d'étude a lieu lors d'un stage d'une durée de deux à trois semaines consacrée au recueil des matériaux, à la réalisation de l'enquête de terrain ou d'un projet de conception d'un programme (par exemple, en informatique). Selon la dimension des sujets, le stage peut se réaliser en France ou bien à l'étranger et s'accomplir en milieu militaire, au sein d'un laboratoire de recherche universitaire ou bien au sein d'une entreprise.

Nous allons maintenant procéder à l'identification des principales variables qui définissent la strate de population des anciens élèves – officiers de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr sollicités dans le cadre de cette enquête quantitative.

2/ Brève présentation de l'Ecole Militaire Interarmes.

Dans sa forme actuelle, l'Ecole Militaire Interarmes existe depuis 1961, date de sa création par le Général De Gaulle. Cette école assure en deux années la formation initiale des officiers issus du corps des sous-officiers en service actif de l'Armée de Terre, et pour une plus faible partie, de la Gendarmerie. En 2003, il est prévu la création d'une école de formation propre aux futurs officiers de la Gendarmerie ; cette fraction d'élèves ne devrait donc plus suivre leur scolarité à l'Ecole Spéciale Militaire (vue précédemment) ou à l'Ecole Militaire Interarmes.

2.1. Les voies d'accès.

Pour postuler aux concours d'entrée, les candidats doivent avoir plus de 22 ans et moins de 30 au 1^{er} janvier de l'année du concours. Par ailleurs, ils doivent être titulaire du baccalauréat, niveau préalablement requis pour postuler à l'Ecole de Corps des Sous-Officiers de l'Armée de Terre de Saint-Maixent.

Deux voies d'accès sont possibles :

- un concours réservé aux sous-officiers de l'armée de Terre pouvant justifier d'au moins deux années et six mois de service actif au 1^{er} janvier de l'année du concours ;

- un concours réservé aux officiers de réserve en situation d'activité issus de l'armée de Terre.

En règle générale, les effectifs sont composés d'une large majorité d'anciens sous-officiers. La part des ORSA¹² représentait ces dernières années environ 20% d'une promotion.

Pour les cadres du service actif, la préparation du concours reste subordonnée aux positions tenues par le commandement des régiments ou établissements et surtout aux conditions pratiques dans lesquelles ils exercent leur activité. Aussi le commandement est en droit ou non d'accepter qu'ils dégagent du temps durant les heures de service pour préparer les épreuves d'admission aux écoles d'officiers (EMIA et EMCTA). Certains régiments, notamment des Corps d'élite (par exemple, les Troupes de Marines), encouragent fortement les meilleurs de leurs sous-officiers à poursuivre leur carrière militaire en tant qu'officier. Cela étant, dans l'état actuel des départs en opérations extérieures, ces régiments sont confrontés à une rotation des personnels plus importante, on peut s'interroger sur le devenir pratique de ce système d'émulation.

2.2. Les trois filières d'enseignement.

Calquée sur l'organisation des enseignements de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, la scolarité de l'EMIA repose sur une formation académique déclinée en trois filières d'enseignement : la filière « Sciences », la filière « Economie-Gestion » et la filière « Renseignement et Langues ». La formation d'une durée de deux ans repose pour l'essentiel sur une formation à dominante académique.

Un stage parachutiste et un stage commando viennent également compléter ces enseignements. A l'issue de la première année, les élèves endossent le grade de Sous-Lieutenant.

La seconde année étant consacrée au cycle d'approfondissement, les élèves suivent une première spécialisation dans les principaux domaines enseignés dans chacune des trois filières précédemment citées. La formation militaire est confortée par un stage d'entraînement en montagne. Parallèlement, la seconde année doit les amener à la préparation d'un diplôme universitaire de premier cycle (Deug de Sciences, Deug de Langues Etrangères Appliquées ou

¹² Depuis 2000, le terme OSC (officier sous contrat) remplace celui ORSA (officier de réserve en service actif).

Deug d'Administration-Economique et Sociales). Les cours et les épreuves font l'objet d'une préparation et d'une double notation sanctionnée à la fois par des enseignants organiques et des universitaires, ces derniers étant les garants du niveau acquis par chaque élève.

A leur sortie de l'Ecole Militaire Interarmes, les officiers-élèves comme leurs homologues de Saint-Cyr sont classés et orientés vers une Ecole d'application correspondant à leur *choix* d'Arme. Ils viennent alors compléter leur formation avant d'être affecté dans leur premier emploi comme officier.

3/ Le débat sur l'évolution de la formation initiale des officiers des armes.

Sans vouloir revenir sur la description faite plus haut sur le système de formation initiale des officiers des armes, il convient de revenir sur l'esprit qui préside au système de formation.

La réforme de 1983, en réaffirmant l'appartenance de l'ESM au corps des Grandes Ecoles, a opté pour l'unité de temps et de lieu de la formation où instruction et éducation sont mêlées et pour le brassage du corps professoral civil et militaire ce qui, du point de vue pédagogique, semble être le mieux adapté à l'apprentissage des relations armée-société¹³. L'esprit de cette réforme étant de permettre que « ceux qui en sortent [les Saint-Cyriens] soient d'emblée placés au meilleur niveau des jeunes français de leur génération »¹⁴

L'enseignement militaire et académique dispensé dans les Ecoles de Coëtquidan est codifié par un ensemble de textes comprenant un texte de référence, « *L'exercice du métier des armes des armes dans l'armée de terre. Fondements et principes* »¹⁵, et des directives qui lui sont associées¹⁶. Le premier texte, rédigé en 1999, dans l'esprit du Livre Blanc de 1994, intègre les changements divers qui ont affecté la scène internationale, la scène européenne et la scène nationale. Il formule les « références » devant guider l'action et les comportements des

¹³ BOËNE, Bernard, *Finalités des enseignements à l'ESM de Saint-Cyr dans la période contemporaine* in HOFFMANN Gérard (dir.), *La formation initiale des officiers*, Actes du colloque international organisé à Coëtquidan, 12-14 mai 1992, Centre de sociologie de la Défense nationale, p151.

¹⁴ Directive du ministre de la Défense du 31 janvier 1983, citée dans HAMELIN, Fabrice, *La formation des officiers : Quelle politique ?* in VENNESSON, Pascal (dir.), *Politiques de défense : Institutions, innovations, européanisation*, ed. L'Harmattan, 2000 , p 56.

¹⁵ Etat-major de l'Armée de terre, Paris, janvier 1999.

¹⁶ Directive relative aux comportements dans l'armée de terre, Directive relative à l'usage des traditions et du cérémonial, Directive relative aux relations avec la communauté nationale, Directive sur les comportements en milieu international, Directive relative à la formation militaire générale et un texte sur « la fraternité d'armes au masculin/féminin ».

militaires « qui peuvent se trouver bien démunis pour résoudre les crises complexes et délicates dans lesquelles ils se sont engagés ».

La directive sur la formation militaire générale (FMG, directive associée) traduit dans le système de formation les principes d'action et les comportements définis dans le texte de référence. La FMG se définit comme « l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être que chaque militaire doit acquérir au cours de sa formation, approfondir et entretenir dans toutes ses activités pour donner du sens à son action et orienter son comportement en toutes circonstances ». Elle poursuit un quadruple objectif : former des hommes et des femmes de culture, des citoyens, des soldats et des chefs¹⁷:

- La formation de l'homme vise à « faire acquérir jugement et discernement pour permettre d'apprécier à leur juste mesure les situations complexes, caractéristiques du métier des armes », de « concourir à l'appropriation d'un référentiel moral propre à inspirer les comportements dans les situations les plus complexes » et de « favoriser l'acquisition d'une force morale à toute épreuve qui permette de conserver en toutes circonstances sang froid, courage et capacité à dominer l'événement ».
- La formation du citoyen a pour but de « procurer une juste perception des obligations du service de l'Etat et de la place du militaire dans la cité. Cette formation du militaire en tant que citoyen s'inscrit dans le prolongement du travail d'éducation à la citoyenneté entrepris par l'Education nationale ».
- La formation du soldat concourt à « susciter l'adhésion aux principes de l'excellence professionnelle, notamment dans l'exercice de la force maîtrisée, et de la pratique d'une authentique fraternité d'armes, pour une traduction effective dans les comportements ».
- Enfin, la formation du chef s'attache à développer l'aptitude au commandement (exercice de l'autorité) de façon à ce que le chef soit « exemplaire, capable de donner un sens à l'action et attentif à le faire en toutes circonstances, fédérateur de l'esprit de corps et promoteur de la fraternité d'armes, courageux dans la décision et dans l'action, meneur d'hommes résolu dans la plénitude de ses responsabilités et éducateur et pédagogue en tous domaines ».

¹⁷ Documents de travail du CoFAT, Annuaire des Ecoles de Coëtquidan (Bureau Etudes générales)

La formation initiale des officiers à Coëtquidan a pour but l'acquisition des fondamentaux du métier. Elle s'inscrit dans des actions dites *de cursus*¹⁸, par opposition aux actions d'*adaptation* qui concernent la formation à un poste, à un environnement, à une technique ou à un matériel nouveau. Les actions de formation -qui comprennent les actions de cursus et les actions d'adaptation- sont divisées en « composantes », au nombre de six, correspondant à un regroupement de matières relevant d'une unité thématique qui concourt à un objectif total ou partiel de toute formation :

- La formation au comportement militaire (composante A) regroupe « tous les apports théoriques et pratiques visant à préparer l'individu à s'intégrer dans le milieu militaire, à s'approprier les principes de comportement et d'action spécifique à l'exercice du métier des armes et à assurer des responsabilités de son niveau » ;
- La formation à la mission opérationnelle (composante B) « qui comprend la formation tactique, la formation technique transverse à tous les domaines de spécialités et la formation technique spécifique au domaine »;
- La formation physique militaire et sportive (composante C) « comprend tout ce qui concerne l'entraînement physique de l'individu et la préparation du futur chef dans son rôle d'organisation et d'encadrement des séances d'éducation physique militaire et sportive (EPMS) » ;
- La formation académique (composante D) « comprend l'enseignement de type "éducation nationale", hormis l'enseignement des connaissances scolaires et universitaires liées à la formation du domaine de spécialité » ;
- La formation administrative et technique (la composante E) « regroupe tout ce qui concerne la gestion, le maintien en condition et la sécurité du personnel et des équipements et ce qui est commun à tous les domaines de spécialité » ;
- L'environnement de la formation (composante F) regroupe « tout ce qui consomme des heures qui ne concourent pas directement à la formation ».

Au sein des Ecoles, la scolarité repose sur trois piliers : la formation au comportement militaire, la formation militaire et sportive et la formation académique. La formation au comportement militaire comprend la formation à

¹⁸ Qui comprennent également les formations d'application des lieutenants en écoles de domaines de spécialité ; les cours des futurs commandants d'unités (CFCU) ; les formations générales de premier et de deuxième niveau des sous-officiers ; les formations de spécialités de premier et de deuxième niveau au profit des sous-officiers.

l'exercice de l'autorité (FEXA). La FEXA a pour objectif la formation du chef, de l'éducateur, de l'instructeur et du communicateur¹⁹.

Les volumes d'horaires d'enseignement durant les 3 années à l'ESM se répartissent comme suit : 38% de formation militaire, 37% de formation académique, 17% d'EPMS et 8 % de stage en corps de troupe²⁰.

L'enseignement aux Ecoles vise ainsi l'acquisition d'une culture commune à tous les élèves à travers les différentes composantes de la FMG. Elle cherche surtout à développer chez les officiers le sens de l'autonomie, de la responsabilité ainsi que la capacité de comprendre et d'agir dans un monde complexe. C'est dans cette optique là qu'il faut analyser l'importance accordée à la formation académique qui n'est pas tant de rapprocher les militaires de la société civile mais plutôt d'assurer aux officiers une autonomie de jugement sur la réalité les entourant²¹.

Cette autonomie dans le jugement et dans le comportement doit notamment se refléter lorsque l'officier, se retrouve en milieu international. La *Directive sur le comportement militaire de l'armée de terre française en milieu international*²² insiste ainsi particulièrement sur la compétence professionnelle, l'ouverture aux autres cultures et habitudes militaires.

La fréquence des opérations extérieures, des contacts avec des cultures différentes, l'existence d'un cadre juridique de plus en plus contraignant commandent un apprentissage multiple lors de la formation initiale, à même de permettre à l'officier de se mouvoir dans un contexte différent de celui auquel il a été habitué. C'est-à-dire qu'en opérations, l'officier (tout comme le soldat), afin de faire face aux multiples exigences auxquelles il est confronté (respect de la personne humaine, discipline, responsabilité individuelle) doit dépasser leur

¹⁹ C'est-à-dire de « maîtriser l'ensemble des paramètres qui l'aideront à s'imposer d'emblée dans des situations complexes, en développant son aptitude au commandement en faisant appel à des qualités de caractères, de rayonnement, de discernement et de psychologie » (formation du chef) ; « rendre l'élève en mesure de *vouloir agir* par exemplarité, le respect des règles de vie, l'échange d'expériences, la réflexion sur l'éthique et sur la déontologie militaire » (formation de l'éducateur) ; « savoir appliquer les méthodes de pédagogie modernes actuellement en vigueur dans l'armée de terre » (formation de l'instructeur) ; et « maîtriser les techniques et méthodes de communication pour permettre au futur officier de s'exprimer avec clarté et précision afin d'être compris de tous : de ses subordonnés, de ses pairs, de ses chefs, sans oublier la communication indispensable en dehors de l'institution pour développer et maintenir le lien armée-nation » (formation du communicateur)

²⁰ CoFAT Information, n°21, avril 2001.

²¹ NOGUES, Thierry et BOËNE, Bernard, *Selection and Training of the Officers in the French Army*, in CARFORIO, Giuseppe (dir.), *The European Officer : A Comparative View on Selection and Education*, Pisa, Edizioni ETS, 2000, pp 59-74.

²² Etat-major de l'Armée de terre, 29 août 2000

apparente contradiction. La notion de « force maîtrisée », à acquérir lors de sa formation et qui s'appuie sur une formation tant militaire qu'académique, doit lui permettre d'exceller et lui éviter de se trouver placés devant des dilemmes insolubles²³

Apprendre la complexité, la gérer et agir en conséquence, tel semble le défi commun aux formateurs et aux élèves des écoles de formation initiale de l'armée de terre. En effet, se mouvoir dans un monde où les caractères de la post-modernité et de la pré-modernité se côtoient et le rendre intelligible supposent la poursuite de l'ouverture des Ecoles militaires à leur environnement national et international ainsi qu'à d'autres apprentissages (les savoir-faire interculturels, par exemple). Ce qui concerne en premier lieu les enseignements dispensés en formation initiale.

Ce faisant, pour parvenir à cette « intelligence de situation » -but fondamental de la formation aux Ecoles-, doit être dépassée la contradiction entre spécialisation et polyvalence. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser les compétences et les qualités intellectuelles d'un futur officier des armes sans sacrifier à sa spécificité. C'est-à-dire qu'il doit tendre vers ce que Charles Moskos a appelé *le soldier- scholar*²⁴, prendre conscience et apprendre à gérer les tensions entre ces deux pôles de compétence que constituent la spécialisation et la polyvalence

²³ « La force, c'est-à-dire la capacité de prendre l'ascendant, physique et moral, mais maîtrisée, en référence aux valeurs fondatrices de la communauté nationale –traduites notamment par la devise de la République- aux droits de l'homme et aux conventions internationales », *L'exercice du métier des armes dans l'Armée de terre. Fondements et principes, op. cit.*

²⁴ BOËNE, Bernard, *Formation professionnelle*, Rencontre des responsables des grandes écoles et académies militaires européennes, Centre d'études en sciences sociales de la Défense, Lyon Bron, Ecole du Service de Santé des Armées, 18 novembre 1999.

Chapitre 2. Nouveaux contextes et missions contemporaines des armées.

Au final, nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur la profession militaire et ses spécificités car penser la « refondation » de la formation initiale de professionnels militaires revient dans les faits à considérer peu ou prou que **le cœur du métier militaire n'est plus exclusivement le combat**. Sans nier les attentes relativement opératoires de notre objet d'étude, il appartient également aux chercheurs universitaires de revenir sur les finalités de la profession militaire, sur ces fondamentaux avant d'engager toute réflexion prospective.

L'observation des théâtres contemporains de l'action militaire nous invite à élargir le spectre des conditions d'exercice du métier des armes. Pour autant, il reste que valoriser le caractère moins combatif des missions dédiées aux armées tout en soulignant les aspects humanitaires qui caractérisent une part de leurs actions ne suffit pas pour justifier une modification importante de la formation des officiers. Sur la base des entretiens réalisés, il est important d'examiner en quoi l'évolution de la formation initiale des officiers des armes peut être appréhendée à travers le prisme de l'activité opérationnelle des dix dernières années dans les Balkans. Nous avons le souci de faire en sorte que ce prisme ne soit pas déformant. Cette démarche ne s'impose pas d'elle-même. Car doivent rester à l'esprit des autorités militaires et politiques le sentiment d'un manque de recul vis-à-vis de ces missions et ce, malgré les récents retours d'expériences, et l'impérieuse nécessité de maintenir un haut niveau de compétences proprement militaires en poursuivant scrupuleusement la préparation physique, tactique et psychologique (*drill*) des militaires aux missions de plus haute intensité dont on ne peut complètement écarter l'éventualité. Ce second argument prend une importance cruciale dans une armée professionnelle dont le format doit être réduit à 135 000 personnels rendant plus probable le départ en opérations d'un plus grand nombre de personnels. Revenons maintenant aux différentes questions posées.

Si l'efficacité et donc la légitimité de la profession militaire repose sur la stabilité et la spécificité des missions qui lui sont dévolues par l'Etat, il paraît clair que leur activité et leurs compétences sont aujourd'hui mises à l'épreuve par un nouveau contexte opérationnel. A présent, nous allons aborder les

particularités des contextes d'intervention externe et examiner en quoi ces contextes recèlent de nouveaux besoins en compétences.

Quelles sont les origines du changement opérationnel ? Sur quoi portent ces principaux changements au regard de la formation initiale de l'officier, sujet principal de notre enquête ? Ces changements qu'il nous faudra hiérarchiser au fil de l'enquête impliquent-ils une modification importante des contenus de formation des officiers des armes ? Sur quels aspects de cette formation doit-on insister ? Est-ce sur les savoirs (académiques, culture générale et militaire), les savoir-faire (techniques) ou bien le savoir-être (comportement à l'égard de ses propres hommes, à l'éthique, aux différents acteurs rencontrés sur les théâtres d'opérations) ?

1/ Le nouveau contexte opérationnel

En dernier ressort, ce travail veut prendre en compte aussi bien les missions d'après-guerre froide que les différents paramètres des contextes dans lesquels les activités des militaires sont mises en oeuvre. Selon nous, le nouveau contexte opérationnel des armées peut être décrit par cinq mutations de différentes natures et d'importance variable. Leur énoncé pose le décor d'arrière-fond devant lequel nous examinerons l'objet de cette étude à savoir l'évaluation des satisfactions et besoins nouveaux en compétences des officiers des armes.

1.1. La chute du mur de Berlin et la fin de la « guerre froide ».

La chute du mur de Berlin et l'avènement de l'ère post-communiste modifie de manière considérable les rapports de force, les cartes géo-politiques, le jeu des alliances stratégiques et économiques, la nature des menaces, les options politiques en matière de défense et de sécurité, etc. Cette mutation est probablement la mieux connue des militaires. Elle met fin à une logique de blocs qui dessinait et qualifiait de manière claire et précise des frontières, **un intérieur et un extérieur**, des « amis » et des « ennemis ». La fin de la guerre froide renouvelle le jeu des acteurs et introduit de la complexité. Cette évolution invite les différents corps constitués à repenser la nature de leurs missions et le contour de leurs domaines de compétence.

Il faut ainsi mettre l'accent sur le fait que les frontières traditionnelles évoluent et que de nouvelles frontières se dessinent. Dans ce monde « nouveau », il est ainsi plus difficile de définir un intérieur et un extérieur incarné dans le territoire national. Or, c'est précisément sur la visibilité de cette frontière que l'armée de Terre a construit son domaine de compétence ; c'est

autour de ce découpage clair qu'un certain nombre de concepts d'emploi des forces ont été forgés définissant un cadre et une armature pour penser les événements et distribuer les moyens d'action.

En définitive, ce monde sorti de la guerre froide n'a jamais semblé aussi vulnérable. En effet, aux risques terroristes, technologiques, climatiques, s'ajoutent les faillibilités des grands réseaux informatiques qui laissent craindre un *black out* sans précédent ; les menaces liées aux réseaux de criminalité organisée (intrusion des mafias de l'ancien bloc de l'Est, développement de trafics en tous genres, etc.) etc. Ainsi, les frontières géographiques ne sont plus des barrières, des isolants entre l'intérieur et l'extérieur²⁵. Croire que la frontière nationale détermine un dedans à protéger d'un dehors agressif n'a plus guère de sens²⁶. C'est désormais à l'échelle internationale, voire planétaire, qu'il convient d'envisager les menaces, les risques et leur traitement.

La formation des jeunes officiers des armes -peu concernée de prime abord- doit pourtant sensibiliser le militaire sur les différents aspects du spectre aux différents points duquel les armées françaises vont probablement intervenir aux côtés d'autres forces (Gendarmes, polices nationales ou internationales). Car depuis les attentats du 11 septembre perpétrés contre les Etats-Unis et compte tenu des menaces d'attaques terroristes en France comme en Europe, la donne a changé de telle sorte que les militaires sont dès lors confrontés à de nouveaux « ennemis » moins visibles et certainement plus imprévisibles. L'automne 2001 marque aussi parallèlement un moment important en ce sens où l'armée de Terre reprend plus activement là-encore d'aux côtés d'autres forces la défense du territoire et de ses points sensibles ; la protection des sites nucléaires par des batteries de missiles sol-air en est un bon exemple.

1.2. L'internationalisation des conflits et des interventions militaires françaises.

Les conflits contemporains n'opposent plus des états souverains mais plus souvent des groupes politiques, ethniques ou religieux soutenus par des factions civiles armées ou par une partie de l'armée régulière. Ces groupes sont animés d'une pulsion²⁷ de souveraineté que les armées occidentales veulent maîtriser ou contester au nom d'un nouvel ordre international. Il est donc de plus en plus rare que l'armée française intervienne seule en un ou différents points du monde. La participation de la France aux opérations extérieures et

²⁵ BESSON Patrick (dir.), 1997, *Dedans, dehors, Les nouvelles frontières de l'organisation*, Paris, Vuibert.

²⁶ BIGO Didier, HANON Jean-Paul, TSOUKALA Anastasia, 2001, *op. cit.* p. 9 (note de synthèse).

²⁷ NANCY Jean-Luc, « Guerre, droit, souveraineté, techné » in *Les Temps Modernes*, Juin 1991, pp. 1-42.

aux actions internationales constitue un facteur d'évolution pour le métier militaire. Il semble important de traiter cet aspect du contexte.

L'internationalisation du cadre de l'action militaire souligne l'hétérogénéité des relations sociales à laquelle les officiers français se confrontent aussi bien sur le terrain qu'au sein des Etats-Majors interalliés. Jusqu'à présent, le management²⁸ d'unités militaires interculturelles concernent davantage les officiers généraux et supérieurs. Ce mode de travail s'impose aux officiers qui servent au sein des postes de commandement des forces. Mais il ne faut pas négliger pour autant le poids des différentes interactions quotidiennes et des échanges, professionnels ou conviviaux, développés entre soldats ou entre officiers subalternes sur un même secteur. C'est sur la qualité de ces relations locales que repose l'efficacité du management interculturel d'une opération plus globale. Elles favorisent l'entente et la coopération dans un contexte où les Etats constituent progressivement une force d'action rapide européenne.

Tous ces éléments ne sont pas sans conséquence sur la formation initiale et supérieure des cadres. Cet aspect du contexte implique à la fois l'acquisition d'instruments, notamment linguistiques, et la connaissance des acteurs présents sur le théâtre, des structures, règles et procédures des organisations internationales et notamment de l'OTAN. Mais au delà de ces savoirs académiques, la qualité des relations interculturelles puis celle de la coopération entre des forces internationales ne peuvent être fondées dans les faits que sur la construction d'une plus grande interconnaissance non seulement des individus mais surtout des manières d'être et des modes de représentation sociale. Car travailler au quotidien avec des officiers ou des soldats étrangers revient à se confronter à la différence, à de nouvelles manières de gérer l'altérité.

Parler ici d'interculturel²⁹ a tendance peu ou prou à réifier les différences culturelles perçues réciproquement par les communautés censées incarner des ensembles culturels distincts. Dans les faits, il est vrai que les stéréotypes que tout un chacun projette sur l'Autre constituent un phénomène « normal » au sein des sociétés humaines. Phénomène tout aussi visible, il est fort vraisemblable que ces mêmes préjugés s'estompent progressivement par le partage d'une activité commune ou de moments conviviaux. A titre d'illustration, au fur et à mesure des coopérations produites autour d'un même objet technique, un officier transmetteur français peut être amené à nouer plus facilement des relations affinitaires avec un officier transmetteur hollandais

²⁸ CHEVRIER Sylvie, 2000, *Le management des équipes interculturelles*, Paris, P.U.F.

²⁹ *Id.*, p. 124.

qu'avec un professeur ou un médecin de sa propre nationalité. Le travail autour d'un objet ou de contraintes techniques est en soi capable de structurer les bases d'une solidarité technique³⁰ et professionnelle plus efficace que celle induite par l'appartenance nationale.

Cela étant dit, l'établissement de cette forme de solidarité autour d'une même culture de métier³¹ ou de préoccupations professionnelles spécifiques exige un temps suffisamment long que les officiers internationaux qui composeront progressivement les contingents du corps européen n'aient probablement pas. Aussi ne serait-il pas inutile d'intégrer ces éléments dans le cadre de la formation initiale des officiers des armes quelles que soient leur origine de recrutement et leur filière de scolarité³². De toute évidence, cette acculturation peut prendre la forme d'un cours où seraient abordés les différents fondements des groupes sociaux, leurs mécanismes de défense et d'ouverture, les bienfaits et méfaits de l'ethnocentrisme sur la constitution de l'esprit de corps et le partenariat interculturel (etc.). Il n'empêche que la finalité d'un tel enseignement reste le développement d'un comportement, d'un savoir-être démontrant une compétence relationnelle adaptée aux fonctions remplies auprès de militaires ou de civils issus des armées ou organisations gouvernementales alliées. Tout ceci ne s'improvise guère ni se décrète mais se prépare en multipliant dès la formation initiale les échanges internationaux et des coopérations qui peuvent prendre la forme de stages en corps de troupe au sein d'armées européennes.

1.3. L'hyper-médiatisation des opérations.

Les militaires agissent aujourd'hui au centre d'une arène médiatique. La médiatisation, parfois en temps réel, des opérations militaires sur le territoire national comme en opérations extérieures recouvre un aspect déterminant des contextes opérationnels des dernières décennies. Le petit écran ouvre un nouvel espace public qui échappe pour partie aux protagonistes de la scène. En effet, la situation, médiatisée par la télévision, entre dans les foyers. Les militaires engagés en Bosnie, au Kosovo ou dans le métro parisien et placés sous l'œil de la caméra deviennent à leur tour acteurs d'un spectacle qu'ils pourront contempler au journal télévisé. Cette situation est en partie nouvelle pour des professionnels habitués à intervenir loin du regard du spectateur. Les militaires de l'armée de Terre doivent nécessairement en faire l'apprentissage. En effet,

³⁰ DODIER Nicolas, 1995, *Les hommes et les machines*, Paris, Métailié.

³¹ CHEVRIER Sylvie, *op. cit.*, pp. 77-98.

³² Sciences de l'ingénieur, Gestion des ressources de défense, Relations internationales, Cf. le partie 2 de ce chapitre consacrée au système de formation initiale en vigueur à l'ESM et à l'EMIA.

placée sous les feux de l'actualité, l'armée de Terre, engagée sur ces différents théâtres peut ou pourra justifier ces choix, voire la légitimité de ces actions devant ce qui peut devenir un tribunal de l'opinion.

Le développement des médias et des réseaux renforce encore ce sentiment d'instantanéité. L'action militaire est immédiatement présente, sous le regard des opinions publiques nationale et internationale, des alliés comme des belligérants. Les médias contribuent autant à informer qu'à construire l'événement. Aujourd'hui, l'importance des enjeux politiques et diplomatiques tend à faire se rapprocher le niveau tactique du niveau de l'action politico-stratégique. Dans ce contexte, on sait combien la médiatisation d'une altercation sur le terrain, d'un échange de tirs aux abords d'un check-point ou la découverte d'un charnier est en mesure de produire des effets pervers sur les tractations diplomatiques en cours.

1.4. L'encadrement juridique des interventions militaires externes.

Le cadre juridique devient pour les militaires une contrainte importante de leur intervention sur des théâtres complexes. Il constitue aujourd'hui plus encore que par le passé le cadre essentiel de leur action. L'action militaire implique par définition le recours potentiel à la violence. Il fixe les limites à ne pas franchir dans l'emploi de la force mais dresse aussi l'inventaire des prérogatives légales de l'action militaire à l'étranger. Nul ne peut aujourd'hui ignorer les cadres juridiques et législatifs qui guident l'action militaire. Le respect du droit constitue en soi un critère déterminant pour évaluer aussi bien l'efficacité d'une opération que la qualité professionnelle des cadres.

Outre la plus grande prégnance du cadre juridique, le contexte d'exercice du métier connaît également une judiciarisation des actions militaires entreprises sur un théâtre d'opération. Les lois de la guerre ont eu toujours la réputation d'être pour le moins laconiques, laissant ainsi aux Etats et à leur bras armé une plus grande latitude d'action dans l'emploi de la force. Comme nous l'avons vu précédemment, les opinions publiques des démocraties modernes sont friandes d'informations relatives aux interventions politiques et militaires dans le monde. A ces fins, la conduite d'une opération fait l'objet d'une plus grande attention des médias, des ONG et OIG, de l'opinion publique, ce qui peut impliquer un contrôle et des sanctions dans un certain nombre de cas (par exemple, le cas de l'opération menée au Rwanda).

2/ Les formes contemporaines de l'action militaire.

Cette étude³³ s'inscrit dans le cadre des travaux effectués par les sociologues de la *chose militaire*³⁴ sur la spécificité³⁵ du métier des armes et sur l'évolution de la profession militaire. Elle s'inspire également des débats développés sur les éléments constitutifs de la profession militaire, sur leur évolution dans un contexte défini conjointement par la professionnalisation en cours et, sur le plan opérationnel, par la prédominance *des missions autres que la guerre*. En Europe et aux Etats-Unis, l'analyse de la spécificité militaire fait l'objet d'un débat qui met en scène des sociologues et d'autres chercheurs venus des sciences politiques. Il porte globalement sur la transformation des armées, leur professionnalisation et leurs rapports à l'environnement civil.

Socle de la sociologie militaire³⁶, cette problématique s'intéresse en premier lieu aux conditions de la fiabilité de l'institution militaire dans l'exécution des missions et l'utilisation des ressources allouées. En second lieu, elle étudie les relations qu'entretiennent les armées avec l'Etat et la société en mettant notamment l'accent sur l'impératif de légitimité qui conditionne le soutien dont une armée ne pourrait se passer. Nous ne prétendons pas aborder toutes les questions relatives à ce débat mais juste montrer en quoi la question que nous étudions ici n'est pas nouvelle, et peut trouver un certain nombre d'échos au sein des sciences humaines et politiques aussi bien en France, en Europe³⁷ comme aux Etats-Unis³⁸.

2.1. Fonctions des armées et logiques d'action militaire.

Les fonctions principales des armées sont le contrôle interne des sociétés, la défense de l'intégrité du territoire, et l'intervention au-delà des frontières au service d'une politique extérieure. Si les armées ont fréquemment été amenées à exécuter d'autres types d'opérations que la guerre, ces trois fonctions sont celles qui, pour les militaires, fournissent le sens donné à leur mission : préparer, et si nécessaire livrer et gagner les guerres auxquelles leur pays est partie prenante³⁹. Les militaires sont avant tout formés pour faire la

³³ Comme nous l'avons précisé au cours de l'introduction, un certain nombre d'éléments de réflexion énoncés dans le cadre de l'étude de Sauvage André (dir.), Nogues Thierry, Chevrier Stéphane, *Armées et sécurité intérieure*, LARES-C2SD, Mai 2001, seront réintroduits et permettront de compléter notre analyse.

³⁴ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, 2000, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin.

³⁵ BOËNE Bernard (dir), 1990, *La spécificité militaire*, Paris, Armand Colin.

³⁶ BOËNE Bernard, « Sociologie militaire » in *Dictionnaire de Stratégie*, sous la direction de Jean KLEIN et Thierry de MONTBRIAL, Paris, P.U.F., 2000.

³⁷ Cf. ERGOMAS 's Working Groups. Les travaux des différents groupes de travail du réseau de chercheurs européens ERGOMAS apportent très régulièrement de nouvelles réflexions aux problèmes induits par l'évolution des missions dédiées aux militaires dans les opérations de paix.

³⁸ Cf. Les travaux du réseau « Armed Forces and Society ».

³⁹ SEGAL David R., Id., Op. Cit., p. 70.

guerre. Toute la formation et la socialisation initiale (et continue selon les armes et la fonction) des militaires est tournée vers l'entraînement d'actes réflexes devant leur permettre de combattre ou de réduire la capacité de nuisance d'un ou de plusieurs ennemis.

Le combat : une dialectique fonctionnelle entre l'ami et l'ennemi

Pour garantir son efficacité opérationnelle, l'organisation militaire repose sur la conjonction de deux logiques d'action : une logique d'action résolument tournée vers l'ennemi et vers l'extérieur (de nos frontières), le plus souvent de manière défensive ; une seconde logique d'action tournée vers l'ami.

La première logique du « face-à-face » est marquée par la violence, le caractère « sacré » des missions et les limites qu'impose le contexte politico-militaire. Le niveau tactique souvent évoqué au cours de l'enquête est le niveau d'action de l'organisation militaire où la logique d'action tournée vers l'ennemi est la plus forte. Depuis 10 ans, les forces terrestres ne sont pas en principe censées entreprendre une action combative. Dans ce contexte, les « ennemis » supposés sont appelés des « belligérants ».

La seconde logique concerne communément les relations et actions entreprises à l'égard des unités de combat par ceux qui occupent une position d'appui ou de soutien. C'est sur ces « amis » que repose bien souvent le succès d'une opération. A titre d'illustration, l'action militaire menée au sol par l'armée de Terre peut être renforcée par l'appui aérien.

Sur les théâtres d'opérations actuels, les « amis » sont plus nombreux et divers. Du côté militaire, les « amis » peuvent appartenir aux unités organiques de l'armée de rattachement, aux autres forces armées (par exemple, la coopération entre armée de Terre et gendarmerie au Kosovo), aux contingents nationaux alliés, et parfois à l'armée régulière du pays au profit duquel les armées interviennent. Du côté civil, les « amis » peuvent être rattachés aux organisations internationales, à certaines organisations non gouvernementales à finalités humanitaires, à la population civile du pays d'origine (par exemple, la France, la communauté internationale) qui légitime ou non l'action menée par ses militaires. Mais ce peut être aussi la population du pays sur lequel se déroule les opérations ou une partie de celle-ci (par exemple, un groupe ethnique, politique, etc.) que les forces libèrent de l'expatriation ou d'une procédure d'extermination. Plus nombreux et plus divers, dans des situations troublées, certains « amis » peuvent aussi apparaître moins fiables aux yeux des militaires : « amis » aujourd'hui, « ennemis » demain.

2.2. Les missions autres que la guerre.

La fin de la guerre froide a ouvert une voie plus grande aux « missions autres que la guerre » (MOTW). Par définition, ces missions ne procèdent pas des logiques d'action propres aux fonctions classiques des armées (décrites précédemment) et au combat. Ces missions trouvent comme théâtres d'exercice aussi bien le territoire national que le cadre des opérations extérieures, c'est pourquoi elles modifient en substance la forme donnée plus communément à l'action militaire. Si ces missions dédiées aux militaires sont très appréciées des opinions publiques nationales et internationales, en revanche, elles laissent perplexes un grand nombre de militaires qui peuvent être amenées à s'interroger sur les liens que ces missions entretiennent avec le métier des armes. Nous allons maintenant examiner en quoi cette représentation sociale reflète les réalités opérationnelles des dix dernières années. L'objectif consiste à mieux cerner les conditions et formes contemporaines de l'action militaire.

Depuis la fin de la guerre froide, les conflits internes se sont multipliés. En 1997, sur 25 conflits armés engagés, un seul opposait des Etats. Les combats menés dans les Balkans et, notamment depuis 1998-1999 au Kosovo ou depuis 2001 en Macédoine, illustrent parfaitement cette tendance. Au regard de l'histoire, ces conflits peuvent apparaître singuliers en ce sens où ils impliquent et opposent tout un ensemble constitué de soldats, de troupes irrégulières, de « bandits » et de factions extrémistes armés dont l'action ne se conforme pas le plus souvent aux règles de la guerre définies notamment par le Droit international et depuis peu par le Droit des conflits armés. Force est de constater que ces « combattants » usent de leurs armes à des fins qui ne sont pas exclusivement militaires car, animés d'une pulsion⁴⁰ de souveraineté, ces groupes armés n'hésitent pas à menacer, à déplacer, à prendre en otage ou à tuer des fractions entières de la population civile au profit d'une idéologie ou d'intérêts mafieux. Sans être pour autant épargnées par le passé au cours des guerres, les populations civiles restent sans conteste les principales victimes des conflits contemporains survenus en Europe comme en Afrique. Les habitations et autres biens privés sont détruits, les populations sont mises sur les routes, condamnées à errer d'un camp de réfugiés à un autre en attendant l'hospitalité d'un nouvel Etat dans l'espoir d'un retour bien incertain dans leur village et leur maison familiale. On compte aujourd'hui environ 50 millions de personnes dans le monde qui pourraient légitimement être considérées comme victimes

⁴⁰ NANCY Jean-Luc, *op. cit.*

d'un déplacement forcé, ce qui équivaut au nombre de personnes chassées de chez elles entre 1938 et 1948⁴¹.

Mais ces conflits internes entraînent également un démantèlement important des structures sociales, économiques et politiques de la société et de l'Etat du pays ou de la province concernés. La destruction des infrastructures publiques et notamment des écoles, des administrations, des commerces (etc.) affectent indubitablement les moyens vitaux de la puissance publique locale et nationale. Ces Etats sont fortement entamés ou même complètement annihilés, et se trouvent donc le plus souvent dans l'incapacité de remédier aux nombreux problèmes que subissent leurs administrés. Ces problèmes touchent tout d'abord la satisfactions des besoins fondamentaux de toute population ; ils sont relatifs au manque de biens de nécessité et à l'insuffisance d'eau, de nourriture, de médicaments, de vêtements, de logements. Le démantèlement de l'Etat a aussi de graves conséquences⁴² sur les secteurs essentiels de la société civile : perturbation de l'ordre public et recrudescence de la violence ; désintégration des structures macro-économiques et développement d'économies parallèles (marché noir, contrebande), de la corruption et du grand banditisme ; violations croissantes des droits de l'homme et du citoyen qui mènent –on le sait– à des crimes de guerre et notamment à des situations extrêmes comme les génocides au Rwanda et en Bosnie. C'est dans ce contexte que les forces armées de la communauté internationale se trouvent de plus en plus impliquées, lors de conflits armés intérieurs, dans des opérations de soutien de la transition de la guerre à la paix.

Si les militaires s'écartent progressivement dans les conflits contemporains de l'action combative, c'est le plus souvent pour s'engager dans la protection des populations, le désarmement des forces belligérantes, et enfin pour faire respecter les accords ratifiés par l'OTAN ou l'ONU. Dans ce contexte, il est important de souligner qu'au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, les interventions militaires postérieures aux conflits s'inscrivent le plus souvent dans des opérations civilo-militaires qui impliquent impérativement d'une part, l'impartialité, l'utilisation minimale de la force et le recours à la diplomatie et, d'autre part, la dissuasion, l'autorité et la capacité de faire respecter, s'il y a lieu, les dispositions des accords signés par les différents protagonistes (par exemple, les Accords de Dayton de 1995 en Bosnie-Herzégovine). Ces accords intègrent aussi bien des volets militaires (par exemple, le retrait des forces yougoslaves du territoire du Kosovo en Juin 1999) que des volets civils relatifs à la reconstruction des infrastructures, des routes,

⁴¹ ZANDEE Rick, "L'interaction civilo-militaire dans les opérations de paix" in Revue de l'OTAN, Vol. 47, N°1, Printemps 1999, pp. 10-13.

⁴² Id., p. 11.

au rapatriement des réfugiés, à la restructuration d'une administration judiciaire (etc.).

Devenus acteurs de la paix et non plus exclusivement de la guerre, les missions dédiées aux armées depuis notamment la fin de la guerre froide les amènent à agir dans un contexte multinational complexe où d'une part, les "ennemis" ne sont pas toujours clairement identifiés et dans un contexte où d'autre part, les "amis" sont plus nombreux, moins connus et intègrent de plus en plus d'acteurs ou d'organisations civiles (journalistes, observateurs de l'ONU, de l'OSCE, l'UE) avec lesquels il faut traiter et échanger au profit de la paix et de la coopération internationale. Cette tendance ne va pas sans poser des problèmes et implique, à tout le moins, des efforts de la part des militaires comme de ces différents acteurs soucieux –chacun à son niveau- de mener dans des conditions optimales les missions pour lesquelles ils sont engagés.

Les opérations de maintien de la paix sont fondées, depuis 50 ans, sur un modèle qui conduit les forces essentiellement militaires à faire observer le cessez-le-feu et à séparer des forces à l'issue de guerres inter-états. Depuis les années 90, les forces de maintien de la paix ont souvent été déployées pendant le déroulement de ces conflits au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. De même, il est clair que depuis une dizaine d'années, les opérations de paix ont intégré un ensemble complexe d'éléments, civils et militaires, qui associent leurs efforts pour édifier la paix au lendemain de guerres civiles laissant de dangereuses séquelles⁴³. Au sortir d'un conflit, les forces et organisations civiles (OIG ; ONG) engagées sur le théâtre ont, à défaut de les réconcilier, pour objectif essentiel d'œuvrer à la pacification des relations entre les diverses communautés qui, hier encore, se faisaient la guerre. Loin d'être évident à mettre en œuvre, ceci constitue un des objectifs ambitieux qui doit résulter de la coopération entre les militaires de la SFOR (Bosnie) ou de la KFOR (Kosovo), les personnels de la MINUK (ONU), l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), les ONG locales et internationales, les collectivités locales et les éléments représentatifs de la population et notamment des communautés ethniques et religieuses.

Des missions sur le territoire national.

L'étude réalisée sur la participation des armées à la sécurité intérieure aborde un exemple de missions de service public parmi d'autres (Erika, Inondations, tempêtes, etc.) dévolues aux armées. Cette étude nous a amené à considérer que les actions auxquelles concourent les militaires dans le cadre du

⁴³ Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU, 2000.

Plan Vigipirate –pour évoquer une mission assurée d’une relative permanence depuis 1995- relèvent, dans les faits, de missions de sécurité publique. Au titre de la sécurité publique, les forces armées viennent suppléer les forces de police déjà mobilisées, et renforcent de ce fait le dispositif existant jugé insuffisant. Dans ce cas de figure, elles constituent donc des réservoirs de force et de discipline plus rapidement mobilisables que les autres administrations mais sans que leur capacité de combat soit un critère de choix⁴⁴. Ce dispositif fut conçu de prime abord pour prévenir et lutter contre une menace terroriste et notamment le dépôt d’engins explosifs au sein des grands équipements urbains ouverts au public (gares SNCF, Réseau RATP, aéroports, abords des écoles, galeries marchandes, etc.). Dans le cadre précis de la demande de concours, ces actions ne sont pas des missions proprement militaires au sens où la logique qui les sous-tend n’est pas orientée, de manière défensive ou offensive, vers le combat, et ne prévoit en aucune manière l’emploi des armes et donc l’ouverture du feu.

Nous ne souhaitons pas développer le cadre des opérations menées sur le territoire national car, selon notre enquête, elles ne se révèlent pas suffisamment pertinentes du point de vue des acteurs sollicités pour traiter le problème posé à savoir, celui de l’évaluation de la formation initiale des futurs officiers des armes.

2.3. Du combat, pilier de la formation militaire, aux autres formes de lutte.

Le combat, sa préparation et sa conduite constituent bien le cœur du métier des armes, de la profession militaire. Or le combat ne spécifie plus l’action militaire contemporaine. Aux cinq mutations globales que nous avons évoquées précédemment, nous pourrions ajouter une nouvelle tendance, au final peut-être une des plus significatives, celle qui nous amène à constater la forme asymétrique des luttes auxquelles prennent part les militaires français dans le cadre de l’OTAN. Elle est fondamentale en ce sens où, à elle seule, elle démontre la complexité de l’action militaire entreprise de nos jours. Les opérations de paix caractérisent un cadre d’emploi des forces internationales parmi d’autres ; celui-ci tend à se généraliser. Dans leur principe, ces opérations ne sont pas des actions de guerre.

Les quelques réflexions que nous allons menées maintenant trouvent leur inspiration au sein d’ouvrages fondamentaux pour traiter notre sujet. Ils méritent notre attention. Ces travaux nous amèneront à distinguer le combat et

⁴⁴ BIGO Didier, HANON Jean-Paul, TSOUKALA Anastassia, 1998, Id., *op. cit.*, p 6 / 12 de la synthèse.

la lutte⁴⁵ ; la finalité étant de comprendre ce qui rend complexe l'action des officiers sollicités durant cette enquête. Nous avons tous à l'esprit la citation de C Clausewitz⁴⁶ selon laquelle « la paix est un prolongement de la lutte sous les formes définies du combat », autrement dit, la paix aussi bien que la guerre sont des aspects, des formes de la lutte. Les opérations de paix ont tout d'abord pour finalité d'empêcher le développement des formes combattives de la lutte. Il s'agit ensuite de rechercher les conditions de dialogue entre les belligérants afin d'arrêter une solution politique ou diplomatique si possible viable répondant aux problèmes immédiats qui ont motivé la lutte armée, le combat.

Dans les sociétés modernes démocratiques où le prix de la vie s'accroît proportionnellement à la prospérité et à l'augmentation de l'espérance de vie, la guerre, le combat et la mort par les armes représentent une situation « anormale », une forme « anachronique » de la lutte, supposée appartenir à un monde « ancien » presque « archaïque », « dépassé » pourraient scander certains. Et pourtant, en France comme ailleurs, la violence reste une réalité éminemment présente de nos existences ; elle caractérise un certain nombre de conflits inter-personnels, de mouvements sociaux (etc.). Par voie de conséquence, la paix recouvre une situation certes fragile mais « normale » pour nos sociétés ; elle est devenue une fin en soi. La paix est propice à la construction « d'espaces d'intersubjectivité » au sens de J. Habermas, d'espaces au sein desquels les individus, les différents collectifs en interaction élaborent les bases de l'entente prenant ainsi appui sur la reconnaissance et la réciprocité des acteurs, conditions ultimes de tout consensus. En Bosnie comme au Kosovo, pour que la paix dure, ce consensus doit notamment déboucher sur l'organisation d'élections et donc sur la définition de modes de représentation démocratiques, offrant la place à un Etat soucieux de la représentativité politique, ethnique et religieuse de sa population.

La lutte : une nouvelle dialectique entre l'ami et l'ennemi

La lutte décrit bien un processus aux deux bouts duquel nous situons plus communément la paix et la guerre. Depuis la fin de la guerre froide, les opérations dédiées aux militaires se déterminent dans un entre-deux, celui de la lutte. Or les militaires sont formés pour faire la guerre et non pour la lutte dans toutes ses dimensions, même si celle-ci se définit effectivement en soi dans le conflit et le désaccord. Nonobstant, les militaires engagés sont avant tout entraînés à la mise en œuvre de savoir-faire et d'une technicité dont l'aboutissement peut en dernier ressort se manifester par des échanges de tirs,

⁴⁵ FREUND Julien, 1965, *L'essence du politique*, Paris, Sirey (Coll. Philosophie politique), pp. 540-555.

⁴⁶ CLAUSEWITZ Carl von, 1955, *De la guerre*, Paris, Editions de Minuit. Cf. aussi 1998, *Théorie du combat*, Paris, Economica (Coll. Bibliothèque Stratégie).

des morts ou même des faits de destruction massive. Ils y sont préparés, c'est leur métier. La conduite d'une action militaire peut donc receler des prolongements illimités. Cela étant, le combat –il est vrai- recouvre des formes graduées d'exercice de la violence légitime ; nous pouvons ainsi distinguer le combat à distance depuis le ciel, la mer ou la terre caractéristique des conflits actuels, le combat par le feu (par exemple, le combat de rue) et enfin le combat au corps à corps, beaucoup plus rares à notre époque. Pour sa part, la lutte oscille entre la « violence retenue » et la « violence illimitée ». Mais dans les conflits contemporains, l'ouverture du feu survient de manière aléatoire, éparse, incontrôlée et située ; les « ennemis » ne se déclarent plus la guerre. Dans ces contextes, ceux qui usent de la violence par les armes ne sont pas des combattants mais composent plutôt, selon J. Freund, la grande majorité des « non-combattants » ; cette population constitue par essence un ensemble hétérogène.

Les guerres modernes, et tout particulièrement les guerres révolutionnaires auxquelles on peut rajouter les conflits régionaux à caractère ethnique, culturel ou religieux (par exemple, ceux des Balkans), ont redonné de l'importance à la lutte des non-combattants⁴⁷. Par cette appellation, J. Freund entend affirmer que les guerres actuelles opposent de moins en moins des Etats souverains et leurs armées régulières de combattants. Quand on parle de l'intervention des non-combattants, on entend par là que des hommes non régulièrement prévus pour la lutte entrent en jeu et se mettent en scène au nom d'intérêts très divers. Encore, précise l'auteur⁴⁸, que ces situations soient plus fréquentes dans les temps modernes, elles ne leur sont pas propres, car on observe aussi l'intervention de non-combattants dans les conflits de l'histoire passée (bandes, jacqueries, etc.). Le philosophe encourage ici une interrogation sur ce que représente réellement le combat dans nos sociétés. Selon lui, il est une espèce de lutte, qui se déroule selon des conventions acceptées de part et d'autre, c'est-à-dire une lutte organisée, disciplinée et régulière n'engageant que des hommes désignés pour y participer et n'utilisant que des moyens déterminés. Il rajoute que le combat est la forme la plus rationnelle de lutte. Seule l'issue du combat est incertaine, non les moyens et les forces en présence, ce qui n'empêche nullement le recours aux stratagèmes⁴⁹. Ces conceptions se révèlent d'un apport fondamental pour notre propos, elles décrivent parfaitement entre autres l'idée que le sens donné aux concepts de « guerre » et de « combat » cristallise la forme que revêtent les conflits classiques que sont les guerres de 1870, de 14-18, de 39-45, d'Indochine, de Corée ou même de la guerre du Golfe. En revanche, cette acception commune nie les petites guerres,

⁴⁷ FREUND Julien, Id., *op. cit.*, p. 540.

⁴⁸ *Id.*

⁴⁹ *Id.*

négligeant par là-même le nombre considérable de victimes civiles et militaires qu'elles occasionnent.

2.4. Des missions nouvelles pour les armées ?

Pour envisager une modification de la formation initiale des officiers des armes ou à tout le moins une adaptation, il faut tout d'abord procéder à l'examen de la question suivante : les missions d'après-guerre sont-elles si nouvelles qu'on le dit ?

Les engagements extérieurs

L'historien Olivier Forcade⁵⁰ rappelle que les opérations de paix et les missions humanitaires ont existé par le passé. Ses recherches mettent en évidence trois opérations militaires différentes aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au cours ou à la fin desquelles furent organisées au profit des populations civiles des missions sanitaires, de ravitaillement alimentaire et d'évacuation humanitaire⁵¹. Il poursuit en attirant très justement notre attention sur le fait que si le caractère historique de ces missions est avéré, de prime abord, la comparaison avec les missions actuelles ne joue pas forcément avec pertinence.

Au bout du compte, sans être absolument nouvelles d'un point de vue historique, les interventions postérieures aux conflits contemporains marquent toutefois une évolution non négligeable, au moins dans leur fréquence, des missions dédiées aux armées. Dans ces contextes, les militaires n'agissent plus seuls mais dans un cadre multinational civilo-militaire aux réalités diverses et peu familières. Plus nombreux et plus divers, les acteurs " militaires " (autres contingents nationaux, Gendarmerie etc.) comme les autres acteurs

⁵⁰ FORCADE Olivier, « Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit » in *Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions*, Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994 sous la direction de Hubert Jean-Pierre THOMAS, Les documents du C2SD, 2000, pp. 23-35.

⁵¹ *Id.*, p. 24. Je cite « L'intervention française dans la province de Syrie de l'empire ottoman, avec participation des Ottomans, d'août 1860 à mai 1861 pour s'interposer entre Druzes insurgés et Maronites massacrés, est doublée d'une mission sanitaire et de ravitaillement alimentaire pour « raison d'humanité ». L'évacuation humanitaire de 160 000 Russes de l'armée blanche Wrangel est réalisée par le 12^{ème} Régiment de tirailleurs sénégalais du Corps d'occupation de Constantinople en 1920-1923 qui s'interpose ensuite entre Grecs et Turcs en guerre. Enfin, l'interposition entre Polonais minoritaires et Allemands en Haute-Silésie sur l'Oder de 1920 à 1922 puis à un moindre degré l'opération humanitaire qui en découle, sont assumées par une force militaire interalliée. »

“ professionnels ” présents aussi sur les lieux pour exercer un métier, une fonction légitime (O.N.G. locales, internationales, administrations et forces de police civiles de la MINUK au Kosovo, OSCE, etc.) apportent avec eux leur culture combinant des savoir-faire, des compétences professionnelles particulières, des valeurs et enfin une vision du monde (au sens que Max Weber donne au terme de *weltanschauung*). De cette représentation du monde, les différents acteurs tirent des ressources, notamment identitaires, qui les aident, selon leur degré d'autonomie, à se comporter de telle ou telle manière à l'égard d'autrui. Au final, les militaires des contingents de l'OTAN ne peuvent s'abstraire de leur présence et de leur activité tournée vers l'établissement d'une paix durable.

Les engagements sur le territoire national

Au cours de son ouvrage sur le maintien de l'ordre, Patrick Bruneteaux⁵² précise qu'au cours de la Troisième République et en l'absence de corps spécialisés dans des opérations de maintien de l'ordre, l'Etat faisait appel régulièrement à l'armée de terre pour mettre fin ou contenir les mouvements « insurrectionnels », les grèves ou les grandes manifestations paysannes et ouvrières. Les militaires découvraient alors les interminables semaines de grèves et d'inaction. Mais les débuts de la Troisième République sont émaillés de nombreuses « erreurs de tirs ». A Chalons en 1900, à Cluzes en 1904, à Limoges, Longwy, Paris, Nantes... on relève des victimes et des morts.

P. Bruneteaux⁵³ observe que « pris dans l'étau de dispositions réglementaires sans cesse plus contraignantes et contraints de tenir compte des risques croissant de désobéissance des soldats, les officiers assument de mauvaise grâce un maintien de l'ordre imparfait ». Par ailleurs, l'auteur souligne fort justement que ces missions heurtent les militaires précisément parce qu'elles semblent aller à l'encontre des vertus et des valeurs militaires : la discipline et le sens du combat. Si les « états d'âme » d'officiers, conservés dans des documents d'archives, ont près d'un siècle, ils semblent cependant conserver aujourd'hui encore leur actualité.

Dés lors, on comprend mieux le rôle joué par les militaires dans la constitution « d'un troisième appareil coercitif d'Etat », mi-militaire, mi-policier : les forces de l'ordre (CRS, Gendarmerie mobile). Cependant, cette force ne verra le jour qu'à l'aube des années vingt, soit quarante ans après que la question n'ait été inscrite à l'agenda des politiques publiques. Dans les faits, il

⁵² BRUNETEAUX Patrick, 1996, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Science PO.

⁵³ *Id.*, p. 40.

faudra justement attendre les émeutes et grèves des années 1947-1948 pour que soit affirmé le rôle des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) sous l'égide de Jules Moch qui se méfiait à cette époque de la loyauté des militaires. Conçues au sortir de la guerre pour remplacer ou renforcer les forces de police traditionnelles dans la lutte contre le marché noir et plus essentiellement pour garantir l'action du gouvernement provisoire et le rétablissement des institutions de la république. Au sortir de la guerre, il n'était pas prévu pour autant que les CRS se chargent des opérations de maintien de l'ordre. Cela relevait tout d'abord d'une mission militaire.

On peut se demander si le débat actuel ne nous confronte pas de nouveau -comme le souligne Olivier Forcade- à une transfiguration historique de missions que les armées ont légitimement désapprises depuis les années 30 ? Légitimement dans le sens où depuis, d'autres forces ont été créées et formées pour justement faire des « missions autres que la guerre » leur métier.

Le contexte est une composante de la mission

Outre le fait que nous pouvons admettre que les missions accomplies sur les théâtres internes ou externes ne sont pas historiquement nouvelles, d'ores et déjà il nous semble plus important de considérer qu'on ne peut séparer la mission, autrement dit l'objectif à atteindre et les moyens à mobiliser à ces fins, des contextes proprement dit dans lesquels les armées exercent respectivement leurs métiers. Le contexte fait partie intégrante de la mission, et c'est en ce sens que l'action militaire entreprise dans les opérations de paix en Bosnie ou au Kosovo recouvre des formes innovantes.

Chapitre 3. Les enseignements majeurs de l'enquête.

Ce chapitre poursuit sur la partie importante de l'enquête réalisée en exposant de manière descriptive les enseignements majeurs que ces officiers des armes tirent aujourd'hui de leur cursus compte tenu de leur expérience opérationnelle. Après avoir précisé notre démarche méthodologique, nous allons ainsi aborder et présenter tant les satisfactions de la formation reçue que les faiblesses mises en exergue par les officiers des armes contactés.

Dans un premier temps, nous allons procéder à cet examen en distinguant les deux populations concernées (ESM/EMIA) et, dans un second temps, nous allons tenter de faire ressortir les éléments communs aux deux origines de recrutement compte tenu qu'ils partagent, pour une large part, des expériences opérationnelles comparables.

Enfin, nous terminerons ce chapitre sur la professionnalisation et sur les incidences qu'elle peut ou pourrait entraîner plus directement sur la vie et la formation des personnels dans le cadre du service. De prime abord, on peut d'ores et déjà dire que la professionnalisation, et l'ouverture du recrutement vers de nouveaux viviers qui en découle, doit susciter une réflexion managériale renouvelée prenant en compte les nouveaux publics engagés, leur attitude vis-à-vis de l'institution, sans oublier les exigences et objectifs qu'impose l'efficacité opérationnelle et, plus largement, le métier des armes.

1/ Aspects méthodologiques

Cette enquête a été conduite avec le concours d'un comité de pilotage composé d'officiers supérieurs issus de l'Etat-Major de l'armée de Terre, du Commandement des organismes de formation de l'armée de Terre (Cofat), du Commandement de l'enseignement supérieur (CDES) et dirigé par le Professeur Pascal Vennesson, directeur du Centre d'études en sciences sociales de la Défense. Ce comité de pilotage a eu pour objectif de suivre l'étude menée par notre équipe, d'aider et de conseiller les chercheurs dans leurs orientations. Ce comité de pilotage s'est aussi institué comme un lieu d'échanges et de discussion où tout un chacun fut libre d'exprimer un avis et des remarques indispensables à la construction définitive de l'objet de recherche. Enfin, toute

démarche méthodologique procède d'un certain nombre de choix préalables qui orientent le travail des chercheurs, postulat sur lequel nous allons maintenant revenir.

1.1. Le postulat méthodologique.

Le choix a été fait au sein de ce comité de pilotage d'évaluer la formation initiale d'une part importante du corps des officiers de l'armée de Terre : les officiers des armes. Ces derniers sont voués plus exclusivement à l'exercice d'une vocation opérationnelle et sont, de ce fait, les premiers concernés par le changement de contexte stratégique. En effet, si l'on en croit les enquêtes menées depuis 5 ans sur ce sujet, le contexte opérationnel serait plus difficile à saisir pour l'officier sur le terrain (chef de section, commandant d'unité). C'est une des raisons fondamentales pour laquelle nous avons décidé de sonder par questionnaire une population composée plus essentiellement de « capitaines » qui, pour la grande majorité, ont occupé dans un cadre opérationnel la fonction de chef de section, d'officier adjoint au commandant d'unité, ou de commandant d'unité (CDU). Aussi, c'est sur la base de leur témoignage et de leurs expériences que nous tenterons de mettre à l'épreuve nos hypothèses et d'énoncer des préconisations afin d'ajuster la formation initiale des officiers des armes (ESM/EMIA), lorsque celle-ci n'a pas –depuis leur sortie d'école- déjà pris en compte l'évolution des conditions internes et externes d'exercice du métier des armes.

La conduite de cette enquête repose donc sur un postulat fondamental et somme toute original dans les armées, postulat selon lequel il faut aller rechercher dans l'expérience opérationnelle dont témoignent les « jeunes » officiers composant la hiérarchie exécutive, les besoins en compétences nouvelles des futures générations d'officiers des armes. L'expérience opérationnelle devient ainsi un filtre au travers duquel les officiers sollicités par questionnaires vont souligner les forces et les faiblesses de la formation initiale qu'ils ont reçue (ESM/EMIA) au regard de ce qu'ils ont réellement vécu sur les théâtres des missions d'après-guerre froide.

1.2. Méthode et conditions de réalisation de l'enquête.

L'étude repose sur la passation d'une dizaine d'entretiens⁵⁴ exploratoires qui avaient pour objectif déterminé de préciser la demande et le besoin afin de définir une fois pour toutes l'objet de la recherche. Les éléments documentaires et témoignages recueillis ont abouti à l'élaboration d'un questionnaire ; ce dernier prend en compte les différentes réflexions exprimées lors des deux réunions du comité de pilotage.

L'enquête par questionnaires a été organisée entre avril et juin 2001 dans les lieux précisés ci-après. Le choix des lieux de passation se justifie par le fait que les centres de formation réunissent généralement des officiers de toutes les armes et qu'il était ainsi plus aisé de toucher la population recherchée. Le questionnaire a été distribué par l'organisme contacté puis auto-administré par les officiers des armes sollicités. L'opération de saisie a débuté au mois de mai dès réception des premiers questionnaires. Les opérations de saisie ont été arrêtées définitivement au 31 juillet ; à cette date, le CREC Saint-Cyr avait reçu 420 questionnaires. Au bout du compte, 396 questionnaires ont pu être validés et retenus pour l'analyse. Les questionnaires écartés concernent des officiers du Commissariat et des anciens sous-officiers devenus officier sous contrat (OAEA) sans expérience opérationnelle proprement dite en tant qu'officiers.

Lieux de passation de l'enquête.

Lieu d'enquête	Nb. Cit.	Fréq.
Ecole d'Etat-Major	171	43,2%
Collège Inter-Armées de Défense	48	12,1%
Ecoles d'Application	144	36,4%
DETIM (Ecoles de Coëtquidan)	17	4,3%
Chefs de Corps	16	4,0%
TOTAL OBS.	396	100%

⁵⁴ Cf. Liste des personnes rencontrées, Annexe 1.

1.3. Le profil général des officiers des armes sollicités.

Tout bien considéré, les officiers des armes composent une population relativement hétérogène du point de vue des origines de recrutement (ESM de Saint-Cyr, 15/3, EMIA, 15/2, OAEA, Rang), des profils socio-démographiques, des types de carrières ou même dans une certaine mesure des univers socio-culturels d'origine. L'engagement au sein de l'institution militaire et, plus encore, pour les futurs officiers en formation initiale ne se fait pas véritablement dans les mêmes conditions sur lesquelles nous n'allons pas nous étendre ici. Malgré des similitudes dans l'organisation de la formation, les finalités de formation peuvent de fait apparaître foncièrement différentes, à cela près que ces « jeunes » officiers se retrouvent, à tout le moins dans le cours de leur première partie de carrière, sur les mêmes théâtres, aux mêmes fonctions et sont de fait confrontés aux mêmes contraintes opérationnelles⁵⁵. Cet argument appuie le postulat méthodologique sur lequel se fonde cette étude.

Origines de recrutement et filière de scolarité initiale.

Du point de vue des effectifs, le tableau qui suit illustre un relatif équilibre entre les deux origines de recrutement privilégiées dans l'enquête (ESM/EMIA). La catégorie « Autre » regroupe pour l'essentiel des officiers recrutés sur d'autres bases contractuelles (15/3 ; 15/2 ; OAEA).

Origine de recrutement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	4,3%
ESM de Saint-Cyr	150	37,9%
EMIA	175	44,2%
Autre	54	13,6%
TOTAL OBS.	396	100%

⁵⁵ Cf. Chapitre 2.

Année de sortie de formation initiale de l'échantillon total.

Année de sortie de Formation initiale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	111	28,0%
Entre 1965 et 1975	2	0,5%
Entre 1976 et 1981	16	4,0%
Entre 1982 et 1990	76	19,2%
Entre 1991 et 1995	168	42,4%
Entre 1996 et 2000	23	5,8%
TOTAL OBS.	396	100%

Les officiers contactés ont globalement terminé leur formation initiale durant la dernière décennie. Ils appartiennent ainsi aux premières promotions d'officiers des armes de l'après-guerre froide. De ce fait, ils ont vécu une période charnière entre deux contextes géo-stratégiques fondamentalement différents. Une grande part des élèves de l'ESM de Saint-Cyr a bénéficié des améliorations majeures apportées à la formation académique par la réforme de 1983 sans pour autant profiter d'une culture développée des relations internationales et d'une connaissance en matière de droit international ou de droit appliqué aux conflits armés.

Les armes d'appartenance représentées dans l'échantillon total.

Arme d'appartenance	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
ABC	52	13,1%
Infanterie	95	24,0%
ALAT	23	5,8%
Transmissions	33	8,3%
Train	21	5,3%
Génie	40	10,1%
Génie-BSPP	5	1,3%
Artillerie	38	9,6%
Matériel	33	8,3%
TDM	27	6,8%
Sans objet (Hors armes)	9	2,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Globalement, toutes les armes de l'armée de Terre sont concernées par l'enquête. Cela étant, on peut noter une relative prédominance des armes de mêlée et des armes d'appui plus directement investies d'une spécificité militaire tournée, à tout le moins dans ses principes, vers le combat et sa préparation. A ce titre, l'Infanterie est particulièrement représentée.

Fonction remplie lors de la dernière opération extérieure.

Fonction lors de la dernière OPEX	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	76	19,2%
Chef de section	51	12,9%
Commandant d'unité (CDU)	82	20,7%
Chef de Corps	2	0,5%
Autre dont 1 ^o) Adjoint CDU	185	46,7%
TOTAL OBS.	396	100%

Grade actuel.

Grade actuel	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,8%
Sous-Lieutenant	0	0,0%
Lieutenant	7	1,8%
Capitaine (CNE)	289	73,0%
Commandant (CDT,CBA,CES,CEN)	62	15,7%
Lieutenant-Colonel	21	5,3%
Colonel	14	3,5%
Général	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La forme en losange donnée à la pyramide hiérarchique est conforme au postulat méthodologique énoncé en amont. Les officiers subalternes et « jeunes » commandants recouvrent la population ciblée au regard de la problématique définie : 80% d'entre eux témoignent d'une expérience opérationnelle sur le théâtre des Balkans, accomplie pour la large majorité en tant que chefs de section, d'officier adjoint et/ou de commandant d'une unité

élémentaire.

2/ Les officiers des armes issus de Saint-Cyr.

La lecture des tableaux qui sont rappelés ci-après conforte globalement les différents aspects repérés pour l'ensemble de l'échantillon total. Elle n'impose pas systématiquement de commentaires supplémentaires.

La connaissance de ces différentes variables va permettre de situer l'expérience de formation initiale partagée par la majorité des élèves Saint-cyriens, et faciliter dans un second temps la compréhension des points de satisfaction et manques repérés par ces officiers des armes.

2.1. Identification de la strate ESM

Filière de scolarité ESM.

Filière de scolarité ESM	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	10	6,7%
Sciences de l'ingénieur	58	38,7%
Gestion des ressources de Défense	39	26,0%
Relations internationales	43	28,7%
TOTAL OBS.	150	100%

Année de sortie de l'ESM.

Année de sortie de formation initiale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	14	9,3%
Entre 1965 et 1975	2	1,3%
Entre 1976 et 1981	12	8,0%
Entre 1982 et 1990	54	36,0%
Entre 1991 et 1995	59	39,3%
Entre 1996 et 2000	9	6,0%
TOTAL OBS.	150	100%

Arme d'appartenance.

Arme d'appartenance	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	2,0%
ABC	25	16,7%
Infanterie	31	20,7%
ALAT	9	6,0%
Transmissions	13	8,7%
Train	10	6,7%
Génie	17	11,3%
Génie-BSPP	0	0,0%
Artillerie	15	10,0%
Matériel	14	9,3%
TDM	11	7,3%
Sans objet (Hors armes)	2	1,3%
TOTAL OBS.	150	100%

On peut noter un relatif équilibre entre les Armes représentées en soulignant là-encore une prédominance des armes de mêlées et d'appui (Infanterie, ABC).

Grade actuel.

Grade actuel	Nb. Cit.	Fréq.
Sous-Lieutenant	0	0,0%
Lieutenant	4	2,7%
Capitaine (CNE)	78	52,0%
Commandant (CDT,CBA,CES,CEN)	42	28,0%
Lieutenant-Colonel	15	10,0%
Colonel	11	7,3%
Général	0	0,0%
TOTAL OBS.	150	100%

Au moment de l'enquête, les officiers sortis de l'ESM sont présents aux différents niveaux de la pyramide hiérarchique ; ils représentent la majorité des officiers supérieurs et des chefs de corps de l'échantillon total.

2.2. Le vécu opérationnel des officiers sortis de l'ESM

Dernière opération extérieure.

Dernière opération extérieure.	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	23	15,3%
Golfe	4	2,7%
Bosnie (Forpronu)	15	10,0%
Bosnie (IFOR)	20	13,3%
Bosnie (SFOR)	25	16,7%
Timor	0	0,0%
Rwanda	1	0,7%
Cambodge	2	1,3%
Albanie	0	0,0%
Somalie	0	0,0%
Centre-afrique	4	2,7%
Kosovo	35	23,3%
Autre	21	14,0%
TOTAL OBS.	150	100%

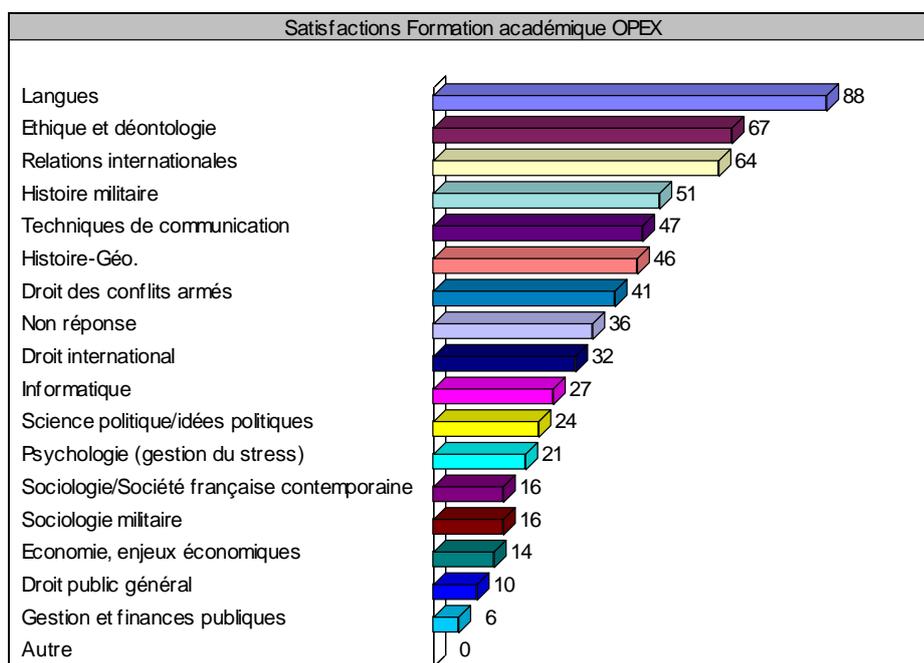
Pour les cadres de proximité, le théâtre des Balkans s'affirme sans conteste comme le contexte prédominant de l'action militaire de la dernière décennie. Pour les plus jeunes, les opérations de paix deviennent ainsi le cadre principal d'expérimentation et de mise à l'épreuve d'une compétence professionnelle naissante. C'est à la lumière de ces premières expériences opérationnelles qu'ils vont établir une appréciation de la formation académique et militaire reçue. Ce premier constat est absolument essentiel pour comprendre le sens de leurs jugements.

3/ Forces et faiblesses de la formation reçue à l'ESM au regard du vécu opérationnel.

Cette section est consacrée à la présentation des différentes appréciations apportées par les anciens élèves-officiers de l'ESM de Saint-Cyr sur la formation qu'ils ont reçue. Les satisfactions et les insuffisances seront abordées aussi bien pour la formation académique que pour la formation militaire. Le filtre retenu pour cette « évaluation de la formation initiale » est celui de l'expérience opérationnelle extérieure ; nous n'évoquerons pas les opérations intérieures compte tenu du peu de réponses significatives apportées à leur propos.

3.1. Les satisfactions de la formation initiale.

a) La formation académique.



(Mode de lecture : le chiffre affiché présente le nombre de citations et non un pourcentage)

Si les promotions sorties avant la réforme de 1983 ont pu souffrir d'un manque de connaissances linguistiques, il semble que l'enseignement reçu depuis 10 ans aux différentes étapes de la scolarité des officiers ait nettement comblé ce déficit. L'enseignement des langues, et notamment de l'anglais, assure une continuité avec ce qu'ils vivent concrètement sur le terrain des missions d'après-guerre froide. L'expérience opérationnelle au sortir de la formation initiale (ESM + EA) crée l'occasion d'adapter ces connaissances académiques à un contexte militaire multinational. La seule réserve que les officiers des armes rencontrés au Kosovo en décembre 2001 marquent à propos de cet enseignement tient au fait que celui-ci néglige encore trop souvent le vocabulaire militaire, professionnel et technique.

Nous allons maintenant approfondir ces appréciations en étudiant leur ventilation selon la filière d'enseignement suivie à l'ESM.

Satisfactions repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Satisfactions Formation académique OPEX					
Langues	50,0% (5)	60,3% (35)	43,6% (17)	72,1% (31)	58,7% (88)
Ethique et déontologie	40,0% (4)	48,3% (28)	46,2% (18)	39,5% (17)	44,7% (67)
Relations internationales	40,0% (4)	31,0% (18)	41,0% (16)	60,5% (26)	42,7% (64)
Histoire militaire	50,0% (5)	34,5% (20)	38,5% (15)	25,6% (11)	34,0% (51)
Techniques de communication	50,0% (5)	29,3% (17)	43,6% (17)	18,6% (8)	31,3% (47)
Histoire-Géo.	40,0% (4)	20,7% (12)	46,2% (18)	27,9% (12)	30,7% (46)
Droit des conflits armés	20,0% (2)	20,7% (12)	28,2% (11)	37,2% (16)	27,3% (41)
Non réponse	30,0% (3)	25,9% (15)	20,5% (8)	23,3% (10)	24,0% (36)
Droit international	30,0% (3)	10,3% (6)	23,1% (9)	32,6% (14)	21,3% (32)
Informatique	10,0% (1)	17,2% (10)	28,2% (11)	11,6% (5)	18,0% (27)
Science politique/idées politiques	10,0% (1)	0,0% (0)	28,2% (11)	27,9% (12)	16,0% (24)
Psychologie (gestion du stress)	10,0% (1)	10,3% (6)	20,5% (8)	14,0% (6)	14,0% (21)
Sociologie/Société française contemporaine	10,0% (1)	12,1% (7)	12,8% (5)	7,0% (3)	10,7% (16)
Sociologie militaire	20,0% (2)	6,9% (4)	20,5% (8)	4,7% (2)	10,7% (16)
Economie, enjeux économiques	0,0% (0)	1,7% (1)	25,6% (10)	7,0% (3)	9,3% (14)
Droit public général	10,0% (1)	5,2% (3)	12,8% (5)	2,3% (1)	6,7% (10)
Gestion et finances publiques	0,0% (0)	1,7% (1)	12,8% (5)	0,0% (0)	4,0% (6)
Autre	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
TOTAL	100% (42)	100% (195)	100% (192)	100% (177)	100% (606)

Globalement, ce tableau reflète la répartition des matières enseignées au sein des filières. Les disciplines qui sont prises en références sont majoritairement enseignées dans les filières « Gestion de Ressources de Défense » et « Relations internationales ». Ce qui a justifié préalablement ce

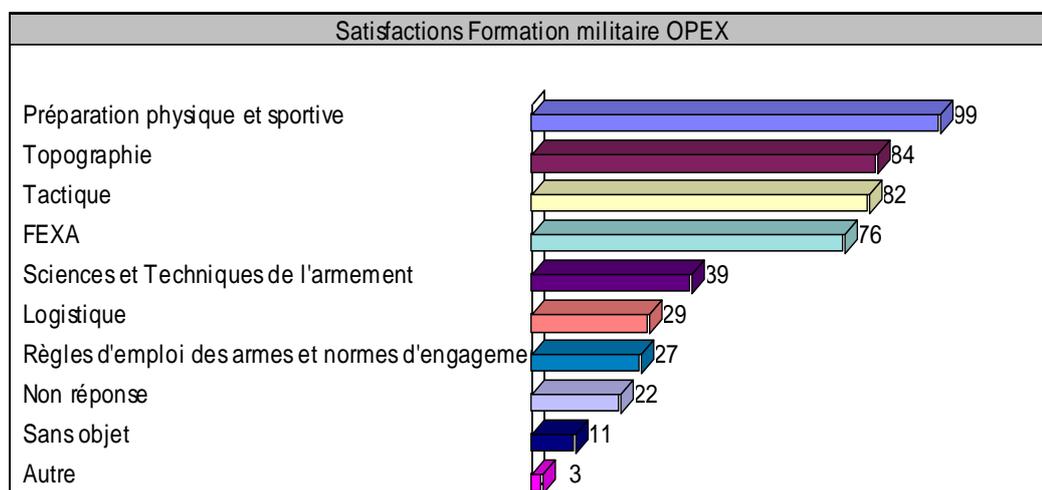
choix repose sur l'hypothèse – renforcée par de nombreux témoignages – selon laquelle ce sont ces enseignements de « culture générale » qui renforcent, dans le contexte actuel des Balkans, la compétence de l'officier en situation de commandement (Chef de section, commandant d'unité, chef de corps). Le contingent le plus important de notre échantillon ESM a été formé entre 1982 et 1995 dont 36,6% entre 1982 et 1990 et 39% entre 1991 et 1995, or ce n'est qu'à partir de 1995 qu'ont été introduits ou généralisés dans le cursus les enseignements dédiés aux matières juridiques (DCA, etc.). Notons également que la sociologie militaire ou la communication ne concernent que les officiers - élèves de la filière « Gestion des Ressources de Défense ». Le tableau qui suit montre la logique de chaque filière d'enseignement mais fait surtout ressortir le fait que les officiers issus de la filière « Sciences de l'Ingénieur » ont été longtemps dispensés des principaux éléments de connaissances académiques valorisés dans le cadre des missions d'après-guerre froide (Bosnie, Kosovo). Nous verrons dans la suite de l'exposé des résultats empiriques s'ils ont le sentiment que cet état de fait révèle une des insuffisances significatives de leur formation professionnelle.

Disciplines non enseignées⁵⁶ par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Discipline non enseignée					
Non réponse	40,0% (4)	29,3% (17)	46,2% (18)	46,5% (20)	39,3% (59)
Droit des conflits armés	50,0% (5)	32,8% (19)	33,3% (13)	18,6% (8)	30,0% (45)
Psychologie (Gestion du stress)	50,0% (5)	37,9% (22)	17,9% (7)	23,3% (10)	29,3% (44)
Gestion et finances publiques	20,0% (2)	41,4% (24)	2,6% (1)	23,3% (10)	24,7% (37)
Droit international	20,0% (2)	32,8% (19)	25,6% (10)	2,3% (1)	21,3% (32)
Droit public général	30,0% (3)	36,2% (21)	12,8% (5)	7,0% (3)	21,3% (32)
Sociologie militaire	40,0% (4)	25,9% (15)	5,1% (2)	14,0% (6)	18,0% (27)
Sciences politiques/idées politiques	40,0% (4)	32,8% (19)	7,7% (3)	2,3% (1)	18,0% (27)
Economie, enjeux économiques	10,0% (1)	25,9% (15)	7,7% (3)	7,0% (3)	14,7% (22)
Informatique	30,0% (3)	10,3% (6)	12,8% (5)	16,3% (7)	14,0% (21)
Sociologie/SFC	20,0% (2)	13,8% (8)	5,1% (2)	9,3% (4)	10,7% (16)
Techniques de communication	0,0% (0)	13,8% (8)	2,6% (1)	9,3% (4)	8,7% (13)
Histoire-Géo.	10,0% (1)	12,1% (7)	5,1% (2)	4,7% (2)	8,0% (12)
Relations internationales	10,0% (1)	12,1% (7)	5,1% (2)	0,0% (0)	6,7% (10)
Ethique et déontologie	10,0% (1)	3,4% (2)	5,1% (2)	2,3% (1)	4,0% (6)
Histoire militaire	0,0% (0)	1,7% (1)	5,1% (2)	2,3% (1)	2,7% (4)
Langues	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
TOTAL	100% (38)	100% (210)	100% (78)	100% (81)	100% (407)

⁵⁶ Lors de la formation reçue à l'ESM par les officiers des armes qui composent l'échantillon ESM.

b) La formation militaire.



Satisfactions repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Satisfactions Formation militaire OPEX					
Préparation physique et sportive	41,7% (106)	63,3% (38)	66,7% (26)	69,8% (30)	50,5% (200)
Tactique	42,5% (108)	60,0% (36)	53,8% (21)	48,8% (21)	47,0% (186)
Topographie	39,0% (99)	58,3% (35)	64,1% (25)	46,5% (20)	45,2% (179)
FEXA	36,6% (93)	56,7% (34)	46,2% (18)	46,5% (20)	41,7% (165)
Non réponse	34,3% (87)	11,7% (7)	17,9% (7)	14,0% (6)	27,0% (107)
Logistique	23,2% (59)	11,7% (7)	25,6% (10)	16,3% (7)	21,0% (83)
Sciences et Techniques de l'armement	16,1% (41)	36,7% (22)	15,4% (6)	18,6% (8)	19,4% (77)
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	16,9% (43)	18,3% (11)	20,5% (8)	9,3% (4)	16,7% (66)
Sans objet	8,3% (21)	11,7% (7)	2,6% (1)	7,0% (3)	8,1% (32)
Autre	0,4% (1)	1,7% (1)	2,6% (1)	2,3% (1)	1,0% (4)
TOTAL	100% (658)	100% (198)	100% (123)	100% (120)	100% (1099)

La formation militaire est commune aux trois filières. Dans le cas présent, la filière n'est donc pas discriminante. Nous constatons que ce qui est privilégié relève principalement des savoir-faire de base du militaire et, plus particulièrement, de la fonction dédiée au chef de section sur le terrain lors de missions plus communément assurées par une section de fantassins.

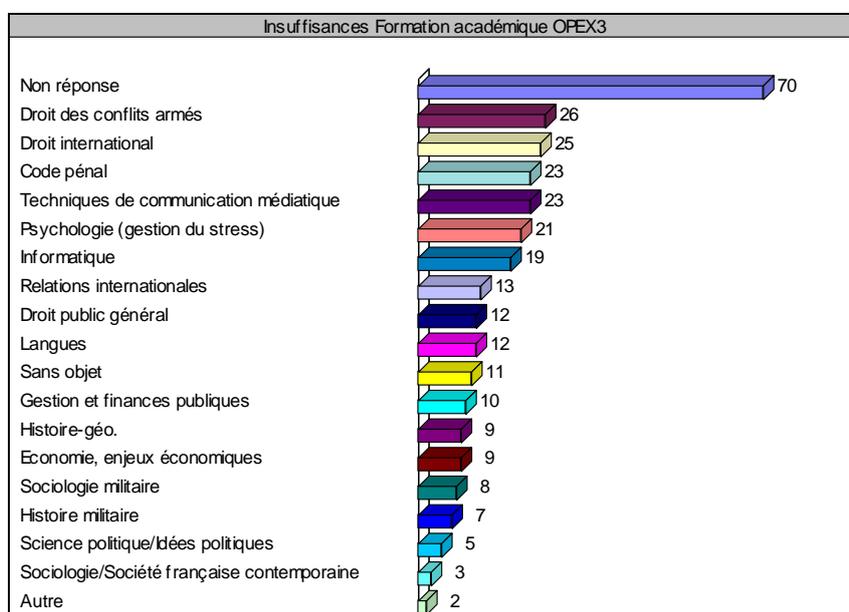
Nous allons maintenant constater les insuffisances repérées par les anciens élèves de Saint-Cyr au regard des expériences opérationnelles qu'ils ont vécues.

3.2. Les insuffisances de la formation initiale.

a) La formation académique.

Insuffisances Formation académique OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	11,3%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	4	2,7%
Oui, pour certains aspects seulement	65	43,3%
Non, aucune	40	26,7%
Je ne sais pas	14	9,3%
Sans objet	10	6,7%
TOTAL OBS.	150	100%

La majorité (46%) de ceux qui ont bien voulu se prononcer considèrent que la formation mérite d'être améliorée sur certains aspects. Le tableau qui suit examine en quoi les insuffisances peuvent être d'importance variable selon la filière de scolarité.



Apprécier les manques de sa propre formation au vu de son expérience vécue est loin de constituer une démarche aisée car elle demande de formaliser des attentes non satisfaites (et des impressions) sous la forme de disciplines connues et déjà identifiées. Or les réalités opérationnelles ne sont pas aussi univoques et aussi transposables que nous pourrions d'emblée le souhaiter dans le cadre d'une formation professionnelle. A notre avis, cet élément constitue une des limites essentielles de l'enquête quantitative que nous présentons ici. Cette limite peut aussi expliquer le taux important de non-réponse observé, bien au-delà de l'attitude d'auto-censure / de loyauté que l'on constate souvent au sein de la communauté militaire lorsqu'il s'agit d'apporter un jugement défavorable sur l'institution.

Cela étant dit, les doléances exprimées à l'égard de la formation initiale reçue portent plus globalement sur les clés qui permettent de comprendre et d'adapter son comportement dans un contexte où les relations sont régies globalement par le droit (droit des conflits armés, droit international, Code pénal). Les insuffisances portent ainsi plus essentiellement sur les matières juridiques mais accordent aussi une importance aux techniques de communication interne (à l'égard des subordonnés) et externe (à l'égard des médias).

Pour l'officier, il s'agit de pouvoir situer son action (et celle de ses hommes) dans un mandat plus large dont les finalités politiques et stratégiques dépassent globalement le niveau d'action et de responsabilité du Lieutenant ou du Capitaine face à son unité. Ces attentes reflètent parfaitement la complexité des missions dédiées aux militaires dans les opérations de paix. Car, au final, il faut avouer l'idée que le terme de « complexité » souvent évoqué par les officiers subalternes contactés révèle, dans la majorité des cas, le caractère très incertain de l'action à entreprendre et de l'adéquation des compétences techniques et décisionnelles à convoquer dans le cadre d'une mission autre que la guerre.

Insuffisances repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Insuffisances Formation académique OPEX					
Non réponse	17,6% (3)	23,5% (4)	41,2% (7)	17,6% (3)	100% (17)
Oui, souvent ou à beaucoup d'égarde	0,0% (0)	0,0% (0)	25,0% (1)	75,0% (3)	100% (4)
Oui, pour certains aspects seulement	6,2% (4)	53,8% (35)	18,5% (12)	21,5% (14)	100% (65)
Non, aucune	5,0% (2)	25,0% (10)	32,5% (13)	37,5% (15)	100% (40)
Je ne sais pas	7,1% (1)	21,4% (3)	35,7% (5)	35,7% (5)	100% (14)
Sans objet	0,0% (0)	60,0% (6)	10,0% (1)	30,0% (3)	100% (10)
TOTAL	6,7% (10)	38,7% (58)	26,0% (39)	28,7% (43)	100% (150)

D'après ce tableau, les anciens élèves officiers de la filière « Sciences de l'Ingénieur » soulignent plus fortement les insuffisances de la formation qu'ils ont reçue à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Le graphique qui suit nous informe sur les domaines pour lesquels ces anciens élèves expriment un déficit à la lumière de leur expérience opérationnelle.

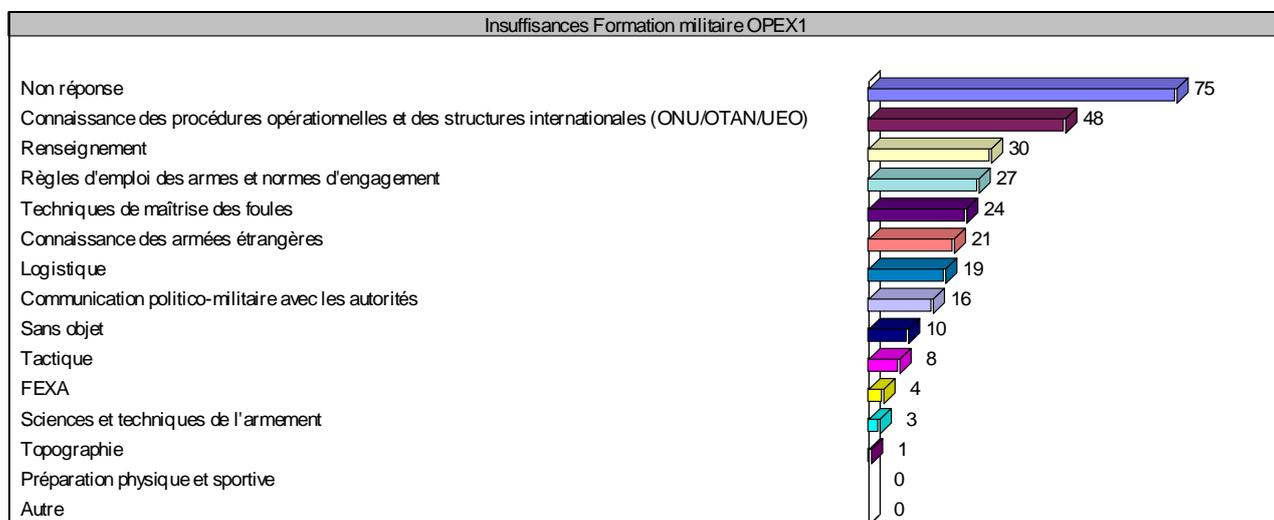
Insuffisances repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Insuffisances Formation académique OPEX3					
Non réponse	60,0% (6)	27,6% (16)	64,1% (25)	53,5% (23)	46,7% (70)
Droit des conflits armés	20,0% (2)	25,9% (15)	12,8% (5)	9,3% (4)	17,3% (26)
Droit international	20,0% (2)	22,4% (13)	17,9% (7)	7,0% (3)	16,7% (25)
Code pénal	0,0% (0)	15,5% (9)	12,8% (5)	20,9% (9)	15,3% (23)
Techniques de communication médiatique	10,0% (1)	17,2% (10)	10,3% (4)	18,6% (8)	15,3% (23)
Psychologie (gestion du stress)	30,0% (3)	20,7% (12)	2,6% (1)	11,6% (5)	14,0% (21)
Informatique	20,0% (2)	8,6% (5)	15,4% (6)	14,0% (6)	12,7% (19)
Relations internationales	20,0% (2)	13,8% (8)	5,1% (2)	2,3% (1)	8,7% (13)
Droit public général	0,0% (0)	8,6% (5)	7,7% (3)	9,3% (4)	8,0% (12)
Langues	10,0% (1)	10,3% (6)	10,3% (4)	2,3% (1)	8,0% (12)
Sans objet	0,0% (0)	12,1% (7)	2,6% (1)	7,0% (3)	7,3% (11)
Gestion et finances publiques	10,0% (1)	6,9% (4)	2,6% (1)	9,3% (4)	6,7% (10)
Histoire-géo.	0,0% (0)	10,3% (6)	2,6% (1)	4,7% (2)	6,0% (9)
Economie, enjeux économiques	20,0% (2)	5,2% (3)	2,6% (1)	7,0% (3)	6,0% (9)
Sociologie militaire	10,0% (1)	3,4% (2)	0,0% (0)	11,6% (5)	5,3% (8)
Histoire militaire	0,0% (0)	5,2% (3)	5,1% (2)	4,7% (2)	4,7% (7)
Science politique/dées politiques	10,0% (1)	1,7% (1)	5,1% (2)	2,3% (1)	3,3% (5)
Sociologie/Société française contemporaine	10,0% (1)	1,7% (1)	0,0% (0)	2,3% (1)	2,0% (3)
Autre	0,0% (0)	3,4% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	1,3% (2)
TOTAL	100% (25)	100% (128)	100% (70)	100% (85)	100% (308)

b) La formation militaire.

Insuffisances Formation militaire OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	12,7%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	4	2,7%
Oui, pour certains aspects seulement	60	40,0%
Non, aucune	52	34,7%
Je ne sais pas	5	3,3%
Sans objet	10	6,7%
TOTAL OBS.	150	100%

Le résultat présenté ci-dessus est plus faiblement contrasté. Pour autant, on observe que 4 officiers (42,7%) sur 10 estiment que la formation militaire connaît des insuffisances dans les domaines qui sont énoncés ci-dessous.



D'après l'enquête, les domaines les plus déficitaires concernent la connaissance des procédures opérationnelles et des organisations et structures internationales (OTAN, ONU, UE), les savoir-faire en matières de recherche et

d'exploitation basique du renseignement d'ambiance, les règles d'emploi des armes et d'engagement (RoE) tout à fait indispensables dans le cadre des missions de Peace-keeping afin de déterminer la conduite à tenir dans les situations prévisibles (fouilles au corps d'hommes ou de femmes, attroupement, insultes, jets de pierre, etc.).

Depuis plus d'une décennie, les interventions militaires françaises s'intègrent aux actions menées par les forces internationales dans le cadre de l'OTAN. Sans être tout à fait nouvelle, cette évolution impose une adaptation de la formation initiale par le développement d'une connaissance dispensée sur les organisations internationales, leur mode de fonctionnement et sur les relations qu'elles entretiennent entre elles. Pour les officiers sollicités, la demande porte aussi sur la connaissance des incidences induites par l'intégration des forces françaises dans le cadre d'une opération menée sous l'égide de l'OTAN ou de l'ONU.

Si l'on prend l'exemple du secteur de la Brigade Multinationale Nord du Kosovo, celui de Mitrovica et des environs, est placé sous commandement français mais réunit d'autres armées avec lesquelles il faut travailler en se partageant des zones de responsabilités, des secteurs géographiques et des missions pour une part communes aux autres armées, pour d'autres plus spécifiques (par exemple, le Bataillon Grec est plus particulièrement chargé de protéger et de contrôler les accès aux lieux orthodoxes tels que les églises ou les cimetières). Au-delà des difficultés de compréhension linguistique, il est important notamment pour un officier de connaître les unités étrangères alliées avec lesquelles il pourra travailler ou à tout le moins échanger des renseignements (etc.). Cette connaissance peut porter tout aussi bien sur des détails pratiques comme reconnaître les uniformes, les grades des différentes catégories de personnel, et les comportements attendus que la prise en compte de leurs modes opératoires tactiques, de leurs forces et faiblesses, de leur moyen d'information et de commandement (etc.).

Voilà pour ce qui concerne les relations vécues de manières très concrètes sur le terrain entre les contingents nationaux au sein de l'OTAN mais ce constat vaut également pour les relations entre les forces de l'OTAN et celles de l'ONU (par exemple, les policiers internationaux de l'UNMIK Police) qui ne semblent pas si aisées à comprendre lorsque l'on tient un check - point ou lorsque l'on exerce une responsabilité sur un secteur de la ville. Pour autant, ces unités de terrain (militaires ou gendarmes de l'OTAN, policiers internationaux de l'ONU) sont en constante interaction, et peuvent mener des actions conjointes mais aussi et surtout des actions indépendamment des autres dont

l'issue peut être source d'effets pervers (par exemple, troubles à l'ordre public à la suite d'une perquisition entreprise par l'UNMIK Police). Bien des développements seraient à faire en la matière pour conforter l'idée que la coopération multinationale ne s'improvise pas et implique une première acculturation dès la formation initiale car, dans les faits, elle ne concerne pas que les officiers supérieurs affectés au sein des état - majors.

Insuffisances repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité ESM	Non réponse	Sciences de l'ingénieur	Gestion des ressources de Défense	Relations internationales	TOTAL
Insuffisances Formation militaire OPEX1					
Non réponse	60,0% (6)	44,8% (26)	56,4% (22)	48,8% (21)	50,0% (75)
Connaissance des procédures opérationnelles et des structures internes	20,0% (2)	36,2% (21)	30,8% (12)	30,2% (13)	32,0% (48)
Renseignement	30,0% (3)	19,0% (11)	20,5% (8)	18,6% (8)	20,0% (30)
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	0,0% (0)	22,4% (13)	15,4% (6)	18,6% (8)	18,0% (27)
Techniques de maîtrise des foules	10,0% (1)	19,0% (11)	20,5% (8)	9,3% (4)	16,0% (24)
Connaissance des armées étrangères	20,0% (2)	10,3% (6)	17,9% (7)	14,0% (6)	14,0% (21)
Logistique	0,0% (0)	13,8% (8)	17,9% (7)	9,3% (4)	12,7% (19)
Communication politico-militaire avec les autorités	20,0% (2)	12,1% (7)	7,7% (3)	9,3% (4)	10,7% (16)
Sans objet	0,0% (0)	10,3% (6)	2,6% (1)	7,0% (3)	6,7% (10)
Tactique	0,0% (0)	1,7% (1)	7,7% (3)	9,3% (4)	5,3% (8)
FEXA	0,0% (0)	0,0% (0)	5,1% (2)	4,7% (2)	2,7% (4)
Sciences et techniques de l'armement	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	7,0% (3)	2,0% (3)
Topographie	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,3% (1)	0,7% (1)
Préparation physique et sportive	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
Autre	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
TOTAL	100% (16)	100% (110)	100% (79)	100% (81)	100% (286)

4/ Les officiers des armes issus de l'EMIA.

4.1. Identification de la strate EMIA.

Filière de scolarité EMIA

Filière de scolarité EMIA	Nb cit.	Fréq.
Non réponse	7	4,0%
Sciences	52	29,7%
Economie-Gestion	69	39,4%
Renseignement-Langues	47	26,9%
TOTAL OBS.	175	100%

Année de sortie de l'EMIA

Année de sortie de formation initiale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	15,4%
Entre 1965 et 1975	0	0,0%
Entre 1976 et 1981	4	2,3%
Entre 1982 et 1990	21	12,0%
Entre 1991 et 1995	109	62,3%
Entre 1996 et 2000	14	8,0%
TOTAL OBS.	175	100%

Sur l'ensemble de l'échantillon total, nous constatons que les officiers des armes issus de l'EMIA sont sortis plus récemment du système de formation initial « Officier ». En effet, 70,3% de l'effectif sollicité sont sortis durant la première moitié de la dernière décennie, juste à la fin de la guerre froide.

Arme d'appartenance

Arme d'appartenance	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	7	4,0%
ABC	24	13,7%
Infanterie	37	21,1%
ALAT	10	5,7%
Transmissions	18	10,3%
Train	9	5,1%
Génie	17	9,7%
Génie-BSPP	3	1,7%
Artillerie	20	11,4%
Matériel	15	8,6%
TDM	13	7,4%
Sans objet (Hors armes)	2	1,1%
TOTAL OBS.	175	100%

Comme pour l'ESM, nous constatons une forte représentativité des armes de mêlée et des armes d'appui très investies –il est vrai- dans les contextes des missions d'après-guerre froide.

Grade actuel

Grade actuel	Nb. cit.	Fréq.
Sous-Lieutenant	0	0,0%
Lieutenant	0	0,0%
Capitaine (CNE)	154	88,0%
Commandant (CDT,CBA,CES,CEN)	15	8,6%
Lieutenant-Colonel	5	2,9%
Colonel	1	0,6%
Général	0	0,0%
TOTAL OBS.	175	100%

Dans le cas présent, la proportion des officiers portant le grade de Capitaine concerne près de 9 officiers enquêtés sur 10. Cette distinction entre l'ESM et l'EMIA reflète pour une large part des carrières différentes et une faible ancienneté aux fonctions d'officier. L'enquête montre parallèlement que les officiers saint-cyriens occupent traditionnellement des postes de commandement (chefs de corps).

4.2. Le vécu opérationnel des officiers sortis de l'EMIA.

Dernière opération extérieure.

Dernière opération extérieure.	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	36	20,6%
Golfe	1	0,6%
Bosnie (Forpronu)	17	9,7%
Bosnie (IFOR)	15	8,6%
Bosnie (SFOR)	30	17,1%
Timor	0	0,0%
Rwanda	0	0,0%
Cambodge	1	0,6%
Albanie	2	1,1%
Somalie	0	0,0%
Centre-afrique	7	4,0%
Kosovo	32	18,3%
Autre	34	19,4%
TOTAL OBS.	175	100%

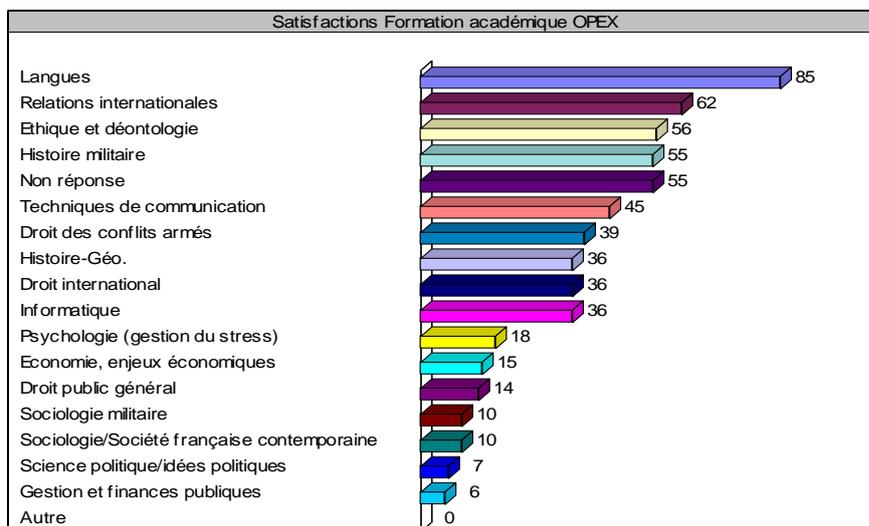
Le vécu opérationnel des officiers issus de l'EMIA ne se distingue pas ici de celui des officiers issus de l'ESM de Saint-Cyr. Ce constat constitue un élément clé pour orienter la réforme prochaine de l'EMIA en ce sens où, durant la première partie de carrière, ces deux types d'officiers éprouvent sensiblement les mêmes contraintes en opérations extérieures. Partant de ce constat, ne serait-il pas opportun de rapprocher encore un peu plus ou même d'harmoniser les cursus de formation ?

5/ Forces et faiblesses de la formation reçue à l'EMIA au regard du vécu opérationnel.

Cette partie est consacrée à la présentation des différentes appréciations portées par les anciens élèves-officiers de l'EMIA sur la formation qu'ils ont reçue. Comme pour l'ESM, les satisfactions et les insuffisances seront abordées aussi bien pour la formation académique que pour la formation militaire. Le filtre retenu pour cette « évaluation de la formation initiale » est celui de l'expérience opérationnelle extérieure ; nous n'évoquerons pas non plus les opérations intérieures compte tenu du peu de réponses significatives apportées à leur propos.

5.1. Les satisfactions de la formation initiale.

a) La formation académique.

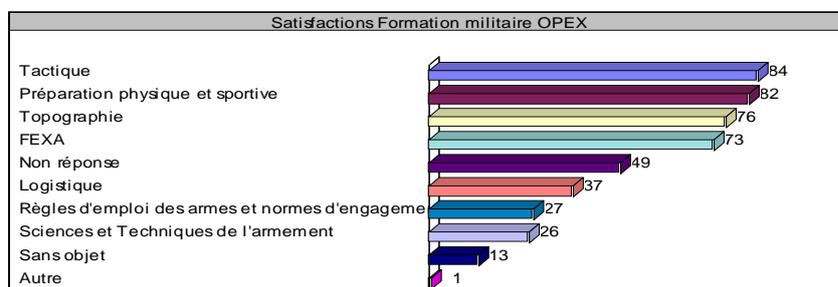


Satisfactions repérées en OPEX par filière d'enseignement.

Filière de scolarité EMIA	Non réponse	Sciences	Economie -Gestion	Renseignem ent-Langues	TOTAL
Satisfactions Formation académique OPEX					
Langues	47,4% (108)	51,9% (27)	39,1% (27)	59,6% (28)	48,0% (190)
Relations internationales	33,8% (77)	28,8% (15)	39,1% (27)	42,6% (20)	35,1% (139)
Non réponse	36,8% (84)	25,0% (13)	33,3% (23)	31,9% (15)	34,1% (135)
Ethique et déontologie	34,6% (79)	38,5% (20)	33,3% (23)	25,5% (12)	33,8% (134)
Histoire militaire	26,8% (61)	32,7% (17)	34,8% (24)	25,5% (12)	28,8% (114)
Techniques de communication	28,9% (66)	28,8% (15)	21,7% (15)	27,7% (13)	27,5% (109)
Droit des conflits armés	23,2% (53)	26,9% (14)	27,5% (19)	10,6% (5)	23,0% (91)
Histoire-Géo.	22,8% (52)	23,1% (12)	18,8% (13)	23,4% (11)	22,2% (88)
Droit international	18,9% (43)	21,2% (11)	23,2% (16)	19,1% (9)	19,9% (79)
Informatique	16,7% (38)	34,6% (18)	11,6% (8)	19,1% (9)	18,4% (73)
Psychologie (gestion du stress)	14,5% (33)	19,2% (10)	8,7% (6)	4,3% (2)	12,9% (51)
Science politique/dées politiques	12,3% (28)	3,8% (2)	1,4% (1)	8,5% (4)	8,8% (35)
Economie, enjeux économiques	7,9% (18)	5,8% (3)	11,6% (8)	8,5% (4)	8,3% (33)
Droit public général	7,5% (17)	3,8% (2)	13,0% (9)	6,4% (3)	7,8% (31)
Sociologie militaire	8,8% (20)	5,8% (3)	8,7% (6)	2,1% (1)	7,6% (30)
Sociologie/Société française contemporaine	8,3% (19)	1,9% (1)	8,7% (6)	6,4% (3)	7,3% (29)
Gestion et finances publiques	4,4% (10)	0,0% (0)	5,8% (4)	4,3% (2)	4,0% (16)
Autre	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
TOTAL	100% (806)	100% (183)	100% (235)	100% (153)	100% (1377)

Il ressort de ces deux premiers tableaux que les grands domaines de satisfaction tiennent à l'apprentissage des langues, à une connaissance en matière de relations internationales, à l'éthique et à la déontologie et enfin à l'histoire militaire. Ce premier constat prend de l'importance de l'instant où l'on note parallèlement que ces appréciations coïncident parfaitement avec le jugement apporté précédemment par les officiers des armes issus de l'ESM de Saint-Cyr. Ce qui montre bien le lien étroit entre l'évaluation de la formation et le vécu opérationnel des deux types d'officiers des armes.

b) La formation militaire.



Satisfactions repérées en OPEX par filière d'enseignement.

Filière de scolarité EMIA	Non réponse	Sciences	Economie -Gestion	Renseignem ent-Langues	TOTAL
Satisfactions Formation militaire OPEX					
Préparation physique et sportive	53,1% (121)	50,0% (26)	46,4% (32)	44,7% (21)	50,5% (200)
Tactique	46,1% (105)	50,0% (26)	49,3% (34)	44,7% (21)	47,0% (186)
Topographie	46,1% (105)	48,1% (25)	40,6% (28)	44,7% (21)	45,2% (179)
FEXA	41,7% (95)	50,0% (26)	39,1% (27)	36,2% (17)	41,7% (165)
Non réponse	27,2% (62)	17,3% (9)	33,3% (23)	27,7% (13)	27,0% (107)
Logistique	20,6% (47)	17,3% (9)	26,1% (18)	19,1% (9)	21,0% (83)
Sciences et Techniques de l'armement	23,2% (53)	17,3% (9)	11,6% (8)	14,9% (7)	19,4% (77)
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	17,5% (40)	13,5% (7)	21,7% (15)	8,5% (4)	16,7% (66)
Sans objet	8,3% (19)	11,5% (6)	2,9% (2)	10,6% (5)	8,1% (32)
Autre	1,3% (3)	0,0% (0)	1,4% (1)	0,0% (0)	1,0% (4)
TOTAL	100% (650)	100% (143)	100% (188)	100% (118)	100% (1099)

Cette convergence d'opinion se vérifie pour ce qui concerne les domaines appréciés dans le cadre de la formation militaire. La préparation physique et sportive, la topographie et la tactique et enfin la formation à l'exercice de l'autorité forment selon les quatre piliers fondamentaux de la formation initiale de l'officier devant remplir les fonctions de chef de section ou de commandant d'unité. Sont valorisés ici comme dans le cas précédent ce qui peut être rentabilisé en opérations lors de la première partie de carrière. C'est là-aussi un élément à prendre en considération pour faire évoluer la formation professionnelle de l'officier.

5.2. Les insuffisances de la formation initiale.

a) La formation académique.

Insuffisances Formation académique OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	12,6%
Oui,souvent ou à beaucoup d'égards	7	4,0%
Oui,pour certains aspects seulement	74	42,3%
Non, aucune	47	26,9%
Je ne sais pas	12	6,9%
Sans objet	13	7,4%
TOTAL OBS.	175	100%

Les officiers des armes, anciens élèves de l'EMIA, semblent exprimer dans les mêmes proportions que ceux de l'ESM l'insuffisance de leur formation académique compte tenu des missions qu'ils ont accomplies depuis la fin de la guerre froide. Il est important d'observer si cette nouvelle convergence entre les deux origines de recrutement se confirme en portant sur les mêmes besoins en compétences nouvelles.

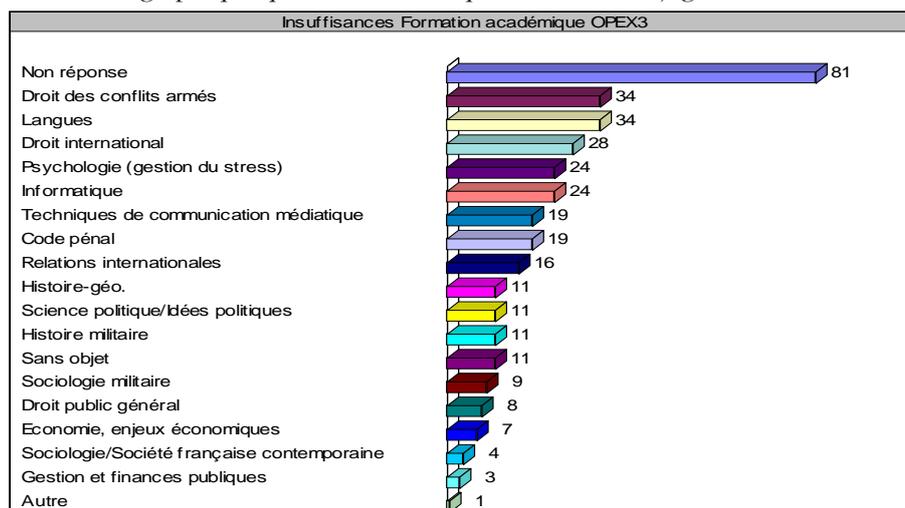
Le tableau qui suit montre –comme pour l'ESM- en quoi l'appréciation des insuffisances peut être examinée différemment selon la filière d'enseignement.

Insuffisances repérées en OPEX par filière d'enseignement

Filière de scolarité EMIA	Non réponse	Sciences	Economie -Gestion	Renseignem ent- Langues	TOTAL
Insuffisances Formation académique OPEX					
Non réponse	9,1% (2)	9,1% (2)	40,9% (9)	40,9% (9)	100% (22)
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	0,0% (0)	28,6% (2)	57,1% (4)	14,3% (1)	100% (7)
Oui, pour certains aspects seulement	4,1% (3)	31,1% (23)	40,5% (30)	24,3% (18)	100% (74)
Non, aucune	4,3% (2)	31,9% (15)	38,3% (18)	25,5% (12)	100% (47)
Je ne sais pas	0,0% (0)	41,7% (5)	41,7% (5)	16,7% (2)	100% (12)
Sans objet	0,0% (0)	38,5% (5)	23,1% (3)	38,5% (5)	100% (13)
TOTAL	4,0% (7)	29,7% (52)	39,4% (69)	26,9% (47)	100% (175)

Dans le cas présent, la filière d'enseignement ne s'affiche pas clairement comme un critère discriminant pour distinguer des besoins en compétences nouvelles selon le concours d'entrée et l'enseignement suivi. Les besoins ressentis par l'ensemble des anciennes promotions EMIA convergent globalement.

Le graphique qui suit nous indique les domaines jugés déficitaires.



Les domaines jugés déficitaires par les officiers issus de l'ESM et ceux issus de l'EMIA se rapprochent en ce qui concerne les enseignements à caractère juridique (droits de conflits armés, droit international) mais divergent sur l'enseignement des langues et celui de l'informatique. La différence d'appréciation peut tenir aussi au fait que les élèves Saint-Cyriens entrent à l'ESM sans une rupture manifeste avec l'enseignement des langues dispensé au lycée et durant les deux années de préparation au concours d'entrée. Pour leur part, la grande majorité des élèves de l'EMIA doivent reprendre cet apprentissage, et éprouvent des difficultés certainement plus importantes compte tenu de leur profil scolaire et professionnel.

b) La formation militaire.

Insuffisances Formation militaire OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	12,6%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	4	2,3%
Oui, pour certains aspects seulement	73	41,7%
Non, aucune	60	34,3%
Je ne sais pas	4	2,3%
Sans objet	12	6,9%
TOTAL OBS.	175	100%

Si l'on entreprend la même démarche de comparaison concernant les insuffisances de la formation militaire, le tableau ci-dessus démontre une analogie entre les deux appréciations portées dans un premier temps par les anciens de l'ESM dans un second par les anciens de l'EMIA qui soulignent que la formation militaire reçue souffre d'un certain nombre d'insuffisances compte tenu du regard qu'ils portent respectivement sur les missions accomplies dans les Balkans.

Voyons maintenant quelles sont ces insuffisances.

Insuffisances de la formation militaire en OPEX



Les officiers des armes issus de l'EMIA partagent le sentiment de leurs homologues saint-cyriens en confirmant leur méconnaissance des procédures opérationnelles et des structures internationales (ONU, OTAN, UE) qui définissent globalement le cadre de leur action sur le terrain.

En revanche, ils mettent en évidence leur souci de mieux connaître, en premier lieu, les techniques relatives à la maîtrise ou au contrôle des foules (maîtrise de soi, rudiments de base du maintien de l'ordre), en deuxième lieu, ce qui relève de la communication politico - militaire avec les autorités locales (autrement dit, des techniques de communication et de négociation) lorsqu'il s'agit d'identifier les leaders dans un attroupement, d'éviter une montée de la violence par la négociation, enfin montrent un intérêt favorisant l'interconnaissance entre les armées étrangères et notamment entre proches alliés.

Au cours de cette section, nous avons fait le point sur les forces et faiblesses de la formation initiale reçue globalement au cours de la dernière décennie par les officiers des armes sollicités (ESM/EMIA). Pour ce faire, nous avons voulu privilégier le retour d'expériences en prenant appui sur la dernière opération extérieure effectuée. A présent, nous allons procéder à l'examen d'une seconde variable – la professionnalisation - capable *a priori* de faire évoluer la vie des unités et les modes de relations entre catégories de personnel (personnels de carrière, personnels sous contrat).

Cela étant dit, le caractère relativement prospectif du problème à traiter limite de fait l'interprétation et une réelle prise en compte des réponses données en vue d'orienter la formation initiale des officiers des armes.

6/ La professionnalisation des armées.

La fin du XX^e siècle correspond aussi à la fin d'un modèle d'armée « inventé » sous la III^e République, voici plus de cent ans. La fin du service militaire universel, la professionnalisation des armées et la réduction de leur format qu'elle induit constituent sans nul doute l'un des événements majeurs de l'histoire de l'armée de Terre.

La formation au métier est de fait indissociable de la formation aux conditions et aux exigences de la fonction militaire. Le métier des armes s'est construit progressivement en profession militaire, l'officier marquant par son état (au sens que lui conférait l'Ancien Régime), par son haut niveau de qualification, sa technicité, et la reconnaissance légitime d'une fonction indispensable, fonction dont l'armée a le monopole, au service de l'Etat. Or cette figure de la profession connaît depuis deux à trois décennies une réforme qui trouve dans celle de la professionnalisation un puissant accélérateur de mutations. A bien des égards, la professionnalisation traduit désormais l'effort que l'on met à formaliser l'exercice de son métier dans les conditions de son époque, et recouvre à la fois les savoir-faire, les techniques, les obligations, l'art et l'éthique que l'exercice du métier des armes exige.

Plus concrètement, le passage progressif à l'armée professionnelle nous donne aussi suffisamment d'indices pour envisager des transformations que l'on peut tenter d'approcher. Elles sont de nature à faire évoluer les modes de recrutement, de fidélisation, les modes de gestion des unités, les manières d'exercer l'autorité aussi bien en garnison, en manœuvre, qu'au cours d'opérations. En effet, selon Bernard Boëne, la professionnalisation se traduit aussi parallèlement par l'intégration progressive des neuf évolutions suivantes : 1) une augmentation du taux de personnels civils de la Défense ; 2) une augmentation du taux de féminisation militaire ; 3) un développement de la sous-traitance d'activités de soutien à des entreprises ; 4) un ralentissement du rythme des mutations géographiques ; 5) une gestion et un contrôle des budgets strictes dans l'emploi des ressources humaines et matérielles ; 6) un souci constant de la reconversion des engagés volontaires de l'armée de Terre (EVAT) et parfois des cadres (sur contrat court de type « officiers spécialistes ») ; 7) une plus grande diversification des carrières des jeunes officiers supérieurs (voie commandement, voie expertise) ; 8) un rôle accru des réservistes ; enfin, la nécessité de cultiver des liens avec l'environnement civil local et, plus largement, avec la société.

Lors de l'enquête, nous avons interrogé la population sollicitée sur le besoin d'informer précisément les futurs officiers des armes sur les grandes évolutions induites notamment par la professionnalisation. Selon eux, trois

tendances significatives sont de nature à affecter la vie des unités et, en ce sens, méritent d'être intégrées à la formation initiale des futurs cadres des armées.

6.1. La reconversion des personnels sous contrat

La professionnalisation se traduit par un souci constant de la reconversion des EVAT et parfois des cadres (sur contrat court). Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,8%
Aucun inconvénient	112	28,3%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	17	4,3%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	90	22,7%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	151	38,1%
Je ne sais pas	7	1,8%
TOTAL OBS.	396	100%

6.2. Une gestion stricte de l'emploi des RH

La professionnalisation se traduit par une gestion stricte de l'emploi des ressources humaines. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	26	6,6%
Aucun inconvénient	125	31,6%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	32	8,1%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	73	18,4%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	111	28,0%
Je ne sais pas	29	7,3%
TOTAL OBS.	396	100%

6.3. L'augmentation des personnels civils.

La professionnalisation se traduit par l'augmentation du taux de personnels civils de la Défense. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
Aucun inconvénient	81	20,5%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	92	23,2%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	94	23,7%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	96	24,2%
Je ne sais pas	13	3,3%
TOTAL OBS.	396	100%

De natures extrêmement variables⁵⁷, ces différents paramètres dressent le contexte quotidien dans lequel les futurs officiers des armes vont évoluer. Leur appréhension imposera d'agir à plusieurs niveaux, et impliquera un changement des modes de commandement et des relations avec les engagés, et très certainement une prise en compte différente du facteur humain et notamment des motivations initiales des engagés. Elle suppose également une transformation profonde des habitudes managériales liées à la disparition progressive d'une main d'œuvre à faible coût en comparaison à d'autres secteurs d'activité. Tout cela justifie une attitude adaptée des cadres qui devront –lorsque ce n'est pas déjà le cas- être capables dans leur manière d'exercer

⁵⁷ Ces différentes variables ont été intégrées à l'enquête par questionnaire et ont fait l'objet de questions. Les réponses apportées par les officiers des armes sollicités se trouvent en annexe 4.

l'autorité de concilier à la fois les impératifs du service et les motivations individuelles ou catégorielles dans une société où l'on diminue le temps de travail (passage au 35 heures) au profit d'une recherche de qualité de vie et où l'on tente en ce moment même d'ajuster le temps de travail des civils et celui des militaires lorsque ces derniers occupent des postes non opérationnels.

En tout état de cause, cela revient à intégrer le fait qu'une armée professionnelle a pour principale contrainte tout d'abord de recruter en quantité et en qualité suffisantes, mais aussi et surtout d'être en mesure dans les interactions quotidiennes de maintenir un haut niveau d'intérêt pour l'emploi et le métier des armes afin de fidéliser les différentes catégories de personnels dont l'institution prend en charge la formation professionnelle. Ce dernier aspect relève encore à ce jour du défi en raison du taux de non-renouvellement des contrats au sein d'un certain nombre d'unités de l'armée de Terre (soit entre 30 et 45 % selon l'Arme et le type d'unité).

Si le recrutement 2001 ne semble pas problématique pour les armées, la fidélisation peut en revanche le devenir au terme des premiers contrats d'EVAT. Fidéliser et motiver au quotidien les personnels au travail qu'ils accomplissent font partie intégrante de la fonction d'un cadre. C'est précisément sur le travail relationnel réalisé par les cadres de proximité que la fidélisation doit trouver son assise ; cela recouvre une fonction de l'officier pragmatique. La plus grande mixité du corps crée sans nul doute l'occasion de s'interroger sur les manières d'exercer l'autorité dans une société où l'individu nourrit une plus grande propension à faire converger son intérêt personnel ou familial et l'intérêt collectif de l'institution.

Chapitre 4. La réforme« ESM 2002 » : les programmes académiques.

1/ Objectifs pédagogiques généraux de la formation

Inscrite dans le cadre d'une éducation initiale visant toutes les facettes du métier d'officier, la formation militaire générale poursuit un double objectif :

- Intégrer l'élève-officier au sein de l'institution en lui transmettant l'éthique spécifique au métier des armes, le socle de références et de valeurs sur lequel se fondent les comportements, et le sens civique qui lui permettront de tenir pleinement son rôle de chef militaire et sa place de serviteur de l'Etat au sein de la Nation ;
- Développer son autonomie, en stimulant son sens des responsabilités, et en favorisant sa capacité à s'adapter, à décider, à agir et à commander conformément à une éthique et dans le cadre des lois.

1.1 Objectifs de la composante académique

Au travers d'un enseignement pluridisciplinaire,
Développer :

- Les aptitudes intellectuelles nécessaires à une réelle intelligence des situations, à l'acquisition d'une culture générale et à la compréhension du monde et de la société ;
- Les capacités de discernement et de jugement nécessaires à la prise de décision en situations complexes ;
- la maîtrise des langages et techniques de communication ;
- Transmettre les savoirs spécialisés de haut niveau qualifiants dans un domaine de compétence particulier, débouchant sur l'obtention du *titre d'ingénieur* de l'ESM pour les élèves de la filière

scientifique et du *grade de mastaire* pour tous ;

- Enseigner les modes de raisonnement associés, en replaçant ces savoirs dans la perspective de l'action militaire et du métier d'officier.

1.2. Orientations générales qui ont présidé à l'élaboration des programmes

Les objectifs généraux et académiques de la formation dispensée se déclinent dans les programmes « ESM 2002 » en un certain nombre de sous-objectifs à atteindre par comparaison avec la scolarité existante :

- Plus d'« aération » (volume horaire dédié aux recherches et études personnelles, encouragements apportés à l'auto-formation)
- Accent plus important mis sur les langues, les cultures étrangères et la dimension européenne
- Cursus plus personnalisés, grâce à un plus large jeu d'options (et au principe de valorisation des acquis antérieurs)
- Introduction de modules inédits dérivant de l'expérience récente de l'armée de Terre, et de la nécessité d'une culture militaire large
- Accent mis sur l'interrelation entre les connaissances acquises au titre de disciplines ou matières différentes (notamment entre formation académique et formation militaire), sur l'application pratique et la communication
- Suivi pédagogique individuel plus affirmé
- Réduction du volume de cours en amphithéâtre (pédagogie unilatérale), au bénéfice d'une pédagogie interactive et privilégiant les mises en situation
- Réduction du nombre des examens

2/ Les trois filières de formation académique

Les élèves du cursus classique et ceux qui sont entrés par la voie des admissions parallèles au niveau Bac+4 sont répartis en trois filières,

- « Sciences de l'Ingénieur » (40% d'une promotion environ)
- « Relations Internationales » (30%)
- « Management Public » (30%)

dont les programmes académiques se différencient fortement. Seuls les élèves recrutés au niveau Bac+5, soumis à la seule formation militaire, ne connaissent pas cette différenciation formelle⁵⁸.

2.1. Filière « Sciences de l'Ingénieur »

L'ingénieur doit posséder une solide culture scientifique pluridisciplinaire, fondée sur les acquis dispensés en classes préparatoires ou à l'université, complétés par des enseignements scientifiques lors du séjour en école. Il y ajoute la maîtrise de l'anglais (éventuellement d'une autre langue étrangère), et une initiation succincte aux sciences sociales (notamment à l'économie, au droit et à la sociologie). Le cursus scientifique suivi à l'ESM est celui d'une école généraliste dont les axes d'effort sont liés aux principales techniques des systèmes d'armes de l'armée de Terre : mécanique, électronique, informatique. Chacune de ces disciplines constitue une option offerte au choix des élèves. L'enseignement spécifique comprend donc un tronc commun où, après des compléments en mathématiques et physique, sont abordés les modules de base de chacune des options qui seront ensuite approfondies. L'ensemble est complété par des modules techniques de formation militaire (armements, mines, explosifs, franchissements, topographie, gestion des risques nucléaire, bactériologique et chimique, transmissions, troisième dimension et lutte anti-aérienne). Enfin, la formation scientifique est couronnée par un projet d'ingénierie, entamé au cours du semestre S4 (pour le cursus classique) ou en S2 (pour les élèves entrés à l'École au niveau Bac+4) et achevé en S5 pendant le stage de 12 semaines en entreprise ou en laboratoire, en France ou (pour une majorité) à l'étranger.

2.2. Filière « Relations Internationales »

Le spécialiste de relations internationales doit posséder une solide culture générale à base d'histoire et de sciences sociales, ainsi que la maîtrise d'au moins deux langues étrangères. Il s'initie aux « aires culturelles » et aux « thèmes transversaux » de droit et science politique, parmi lesquels il choisira une option d'approfondissement et un sujet de mémoire. Formé dans l'optique réaliste classique de relations internationales centrées autour des Etats et des

⁵⁸ Toutefois, les recrutés à Bac+5 scientifiques suivent le cours renforcé de « Sciences et techniques d'armement » avec les élèves de la filière « Sciences de l'Ingénieur » au cours du semestre S6.

rapports de force, il s'initie à une recherche ouverte aux visions théoriques nées de l'après-guerre froide. Les études académiques sont couronnées pour le cursus classique par le mémoire, entamé au cours du semestre S4 et achevé en S5 pendant le stage de 12 semaines à l'étranger, ou par son équivalent pour les élèves recrutés au niveau Bac+4.

2.3. Filière « Management de la défense » :

Le spécialiste de management doit être doté à sa sortie d'école d'une solide culture générale de sciences sociales et de la maîtrise d'au moins deux langues étrangères. Histoire, droit, économie, sociologie et communication lui fournissent des options d'approfondissement parmi lesquelles il choisira le thème de son sujet de mémoire. Les études académiques sont couronnées pour le cursus classique par le mémoire, entamé au cours du semestre S 4 et achevé en S 5 pendant le stage de 12 semaines à l'étranger, ou par son équivalent pour les élèves recrutés au niveau Bac+4.

Langues étrangères

L'**anglais** est pour tous la première langue obligatoire. L'objectif la concernant vise pour l'ensemble des élèves en fin de scolarité un niveau seuil opératoire élevé, sanctionné par des étalonnages extérieurs, et mettant l'accent sur la langue et les cultures anglo-saxonnes.

Les élèves des filières « Relations Internationales » et « Management Public » étudient une seconde langue obligatoire. Pour les élèves de la filière « Sciences de l'Ingénieur », la seconde langue est facultative, et peut être choisie en option au semestre S 4. Tous peuvent étudier une langue supplémentaire, soit (sous certaines conditions, spécifiées ci-dessous) en lieu et place de l'anglais, soit à titre d'option.

Les langues proposées à ce titre aux élèves français sont l'**allemand**, l'**arabe**, l'**espagnol**, l'**italien** et le **russe**. Les élèves étrangers non francophones peuvent y substituer le **français langue étrangère**. Les langues dites rares (arabe et russe) bénéficient d'un régime particulier de notation destiné à compenser leur difficulté relative et à inciter plus d'élèves à les choisir. Les élèves disposant d'un bon niveau dans une langue autre que celles proposées peuvent, sous réserve que cela ne nuise pas à la cohérence d'ensemble de leur formation à l'École, en poursuivre l'étude et faire valider leurs résultats à l'université en lieu et place de la langue supplémentaire facultative.

Il est admis que les élèves ayant obtenu aux semestres S1 et S2 une note au moins égale à 14/20 en anglais (ou justifiant d'entrée d'un niveau équivalent attesté par des étalonnages extérieurs) pourront substituer à l'étude de cette langue celle d'une autre langue (LV2 pour **SI**, LV3 pour **RI** et **MD**) au cours des semestres S3 et S4. Ils ne sont pas pour autant dispensés de certains exercices ou contrôles d'anglais par la suite. Les notes agrégées égales ou supérieures à la moyenne (10/20) obtenues au titre de cette langue supplémentaire entraîneront une bonification imputée sur la note de comportement finale, à raison d'un point pour les notes [10 à 12[, de deux points pour les notes [12 à 14[, de trois points pour les notes [14 à 16[, et de quatre points pour les notes égales ou supérieures à 16.

Les enseignements didactiques classiques, en salle ou en laboratoire, sont complétés par des mises en situation, par l'étude tutorée de textes ou de documents audi-oraux ou audio-visuels, et par des « cours libres » professés dans leur langue par des intervenants étrangers invités, cours dont la liste est révisée et renouvelée pour partie chaque année.

2.4. Cours différenciés

1) Pour les élèves du cursus classique (CPGE et Bac + 3, scolarité en 3 ans)

a) Les élèves détenant un diplôme universitaire civil à l'entrée suivent un parcours qui se différencie du cursus normal *par application du principe de valorisation des acquis antérieurs*. Ces élèves sont dispensés des matières dans lesquelles ils sont détenteurs d'au moins une Licence. Les cours correspondants sont soit intégralement remplacés par des « cours libres » supplémentaires auxquels sont affectés leurs coefficients, soit partiellement remplacés par des cours libres (affectés de leurs propres coefficients), le solde des coefficients à remplacer étant reporté sur une ou deux des matières dans lesquelles l'intéressé est le plus faible. Les choix opérés par l'élève doivent être agréés par le commandant de Division concerné.

b) Dans un nombre limité de cas, des élèves pourront, un semestre durant *au cours de la seconde année*, suivre la formation dispensée dans un autre établissement avec lequel l'Ecole a passé un accord de partenariat. Les résultats académiques obtenus dans cet établissement se substitueront aux notes qui auraient été obtenues au titre du cursus normal. L'opportunité du choix par l'élève d'un tel semestre externalisé sera appréciée par le DGER.

c) La dernière situation susceptible de conduire à des cursus particuliers renvoie aux cas de redoublement pour insuffisance de résultats, ou incident de

parcours (blessure, maladie, etc.). Les redoublants ne seront astreints à suivre que les cours ou modules pour lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne ou qu'ils n'ont pu suivre jusqu'à leur terme normal. Afin de ne pas perdre leur temps, ils devront aller chercher à l'extérieur, grâce aux partenariats et conventions entre l'ESM et d'autres établissements d'enseignement supérieur, des modules complémentaires qui n'entreront pas dans la liste des notes concourant à leur classement, mais conditionneront leur reprise normale du cursus. Le choix de ces cours ou modules fera l'objet d'un accord préalable de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche.

2) Pour les élèves entrés par la voie des admissions parallèles

(Bac+ 5 : scolarité en un an ; Bac+ 4 : scolarité en 2 ans)

Les élèves entrés directement au niveau Bac+5 en dernière année ne restent à l'École qu'une année, et suivent la seule formation dispensée au cours des deux semestres à dominante militaire (S 1 et S 6), avec quelques aménagements de détail ; ceux qui entrent directement au niveau Bac+4 restent deux années, et suivent la même formation que les élèves du cursus classique à l'exception des semestres à dominante académique S 3 et S 4.

Il n'est pas prévu pour ces élèves d'enseignements spécifiques.

Les objectifs pédagogiques généraux présentés plus haut s'appliquent à eux, de même que les objectifs et les volumes horaires académiques correspondant aux seuls semestres que comporte leur formation à l'École.

Toutefois, par application du principe de validation des acquis antérieurs, ceux qui sont entrés à Bac+4 sont dispensés en S2 des enseignements dans la matière au titre de laquelle ils ont obtenu un diplôme civil.

Les élèves de la filière SI substitueront à ces enseignements l'amorce d'un projet d'ingénierie qu'ils poursuivront et soutiendront en S5 ; ils seront pour cela, en S2, mis en rapport avec des chercheurs du Centre de Recherche (CREC Saint-Cyr), chargés de les guider dans cette tâche.

Le sort des Bac+4 des deux autres filières est différent en ce qu'il est peu envisageable de leur faire commencer un mémoire en bonne et due forme dans le volume de temps assez bref dégagé par les dispenses de cours au titre de la validation des acquis. Pour ce qui les concerne, les coefficients affectés en S2 à ces enseignements seront soit reportés sur d'autres dans lesquels l'intéressé présente quelques faiblesses (identifiées lors d'un bilan personnalisé à l'entrée), soit réaffectés à des « cours libres » à choisir dans une liste révisée chaque année, ou à des modules validants à obtenir à l'extérieur ; pour eux le mémoire (étalé pour les élèves-officiers du cursus classique sur S4 et S5) sera remplacé par un module validant à obtenir d'un établissement académique lors du stage à l'étranger en S5, ou un rapport de stage comportant la collecte de données dans

le cadre d'une problématique proposée par l'une des équipes disciplinaires ou thématiques du Centre de Recherche.

3/ Modalités pédagogiques et articulation des enseignements

3.1. Modes opératoires

Le principe de base consiste à faire de l'élève l'acteur de sa propre formation en lui proposant à plusieurs stades des choix d'options variés, en lui laissant la libre disposition d'une part jamais négligeable du temps programmé pour lire, se documenter, assimiler, réfléchir, rédiger et communiquer avec l'extérieur. En contrepartie de cette autonomie, une responsabilisation individuelle s'impose, comportant l'éventualité de sanctions (examens à repasser, exclusion, redoublement, non-délivrance du diplôme) en cas d'insuffisances dûment constatées.

Les enseignements combinent des modalités pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés ou conférences de méthode, travaux pratiques, projet d'ingénierie ou mémoire d'initiation à la recherche) et d'autres moins traditionnelles (tutorat en petits groupes, soutien personnalisé à la demande, mises en situation pratiques multidimensionnelles, cours libres en langues étrangères, séminaires transversaux, lectures requises). Certains cours magistraux, à l'initiative de leurs titulaires, ne sont pas dispensés oralement, mais sont remis sous forme écrite aux élèves qui bénéficient alors d'un tutorat en petit groupe.

Les élèves doivent, dès l'entrée à l'École, posséder un ordinateur portable, et montrer dès le second semestre la dextérité exigée dans le maniement des logiciels les plus usuels et des techniques courantes d'information et communication.

3.2. Articulation dans le temps

Les enseignements comportent un **Tronc commun de formation générale**, intégré à la formation militaire, et donc étalé sur les deux semestres **S1** et **S6**. Ce « TCFG » a la particularité (qu'il partage avec la formation militaire technique des élèves de la filière « Sciences de l'Ingénieur ») d'être dispensé conjointement par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche et la Direction des études techniques et de l'instruction militaire, manifestant par là le caractère global et intégré de la formation.

Le semestre **S2** est dédié aux enseignements fondamentaux et à des compléments de culture générale largement communs aux trois filières. Toutefois, la filière « Sciences de l'Ingénieur » y aborde son « tronc commun sciences ».

Le semestre **S3** a pour dominante les enseignements spécifiques à chacune des filières. Seule, la filière « Sciences de l'Ingénieur » y entame le cycle de ses enseignements d'option (mécanique, informatique, électronique), qui sera achevé au semestre suivant.

La dominante du semestre **S4** réside dans les options d'approfondissement et complémentaires propres à chaque filière.

Le semestre **S5** est entièrement dédié au stage de fin d'études à l'étranger, en entreprise ou en laboratoire de recherche (12 semaines), à sa préparation et à la rédaction du mémoire ou du projet d'ingénierie (4 semaines).

3.3. Volumes horaires hebdomadaires, durée des modules

Les semaines des semestres à dominante militaire (**S1** et **S6**) ont un volume horaire de 40 heures (52 heures pour les semaines consacrées à des exercices sur le terrain). Celles des semestres à dominante académique sont décomptées pour 30 heures (les heures restantes étant consacrées au sport et à la formation non programmée à l'initiative des formations d'élèves). La semaine-type de 30 heures des semestres S2 à S4 comporte en moyenne 23,5 heures d'enseignement pour la filière « Sciences de l'Ingénieur », 21 heures pour la filière « Relations Internationales », et 20,5 heures pour la filière « Management Public », le complément à 30 étant consacré au travail personnel d'assimilation et de recherche, qui s'ajoute au temps d'étude libre attendu des élèves hors volume programmé.

Pour les semestres académiques à Coëtquidan (**S2** à **S4**), les modules de cours sont, à titre normal, de 3 heures, divisibles en deux ou trois « créneaux » à l'initiative des intervenants en fonction du style qu'ils souhaitent imprimer à leur enseignement.

3.4. Sanction de la scolarité

En dehors des examens afférents à la plupart des modules, la scolarité est sanctionnée de manière plus globale par un « oral de synthèse »

Cet oral vise à mesurer les acquis globaux, à inciter les élèves à prendre une vue synthétique des enseignements dispensés plutôt qu'à se désintéresser du contenu des cours dès l'examen final passé. Il se situe en fin de semestre **S4** pour les filières « Relations Internationales » et « Management Public », et a

pour programme le TCFG du semestre S1 et l'ensemble des composantes académiques de la formation au titre des semestres S2 à S4. S'agissant de la filière « Sciences de l'Ingénieur », cet oral intervient à l'issue du Semestre **S2**, et porte sur l'ensemble des enseignements de *formation générale* (hors enseignements spécifiques en sciences de la matière) dispensés en S1 et S2. Ceci s'applique aux élèves du cursus classique et du cursus en 2 ans (Bac + 4). Une session spéciale est organisée à l'issue du Semestre **S6** pour les élèves du cursus en un an (Bac + 5), sur un limité au TCFG des semestres S1 et S6. Les coefficients applicables à chacun de ces cas refléteront la disparité du nombre de matières au programme.

Un « grand oral »

Cet oral, situé à la fin du semestre terminal S6, ne comporte pas de programme : il vise essentiellement à tester la culture générale, l'agilité d'esprit, la capacité d'expression et le caractère de l'élève. Toutefois, le jury a communication des ouvrages lus par l'élève au titre des lectures requises (2 titres par année de scolarité : l'un choisi, l'autre imposé). Par ailleurs, la formation générale militaire dispensée au titre de S6 peut fournir matière à questions.

Une note de comportement est attribuée à chaque élève. Elle reflète, par totalisation de ses « mérites » et « démérites » tels qu'appréciés de manière collégiale au niveau de la filière chaque semestre, son assiduité, sa motivation au travail, les efforts déployés, la qualité de ses rapports avec le corps enseignant résident ou associé, ses initiatives, et les distinctions internes ou externes qui ont pu lui être décernées. Sa pondération revêt un caractère incitatif, en vue d'une scolarité « académique » réussie.

Codes couleur utilisés dans la suite :

	Tronc commun de formation générale
	Complément de culture générale
	Langages (langues et cultures, informatique)
	Enseignements spécifiques aux filières
	Options de filière
	Options complémentaires
	Stage extérieur

4/ Les semestres de formation

4.1. Semestre 1 (début septembre – fin janvier, 1^{ère} année)

18 semaines : [Semaine 37] [Semaine 4]

La formation à dominante militaire dispensée au cours de ce semestre initial s'adresse à tous les élèves, quelle que soit leur filière, et quel que soit leur mode de recrutement. Elle comprend, outre une composante « formation militaire et sportive » et une autre, dénommée « formation au comportement militaire », les éléments initiaux du « tronc commun de formation générale », conjointement dispensés par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, et par la Direction générale de la formation militaire.

Objectifs généraux

Au travers des exigences du métier militaire, donner aux élèves-officiers les moyens :

- d'en découvrir la spécificité et d'affermir leur vocation ;
- de s'approprier les principes et les fondements de l'exercice du métier des armes et de l'action militaire.

Objectifs du « Tronc commun de formation générale I »

Quel que soit le niveau de recrutement, présenter les éléments initiaux du référentiel commun (tronc commun de formation générale, première partie), composés comme suit :

- « clés du monde contemporain ¹ » : décliner les éléments constitutifs de l'identité nationale, de l'environnement européen et international dans lequel s'inscrit l'action militaire ;
- situer les acteurs, les facteurs et l'évolution récente des relations internationales ;
- situer le présent par rapport au contexte historique et juridique de l'art militaire, l'armée de terre parmi les institutions publiques ;
- s'initier aux problèmes de gestion des ressources humaines
- « sciences militaires ² » : acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des principes qui sous-tendent la conception et la conduite de l'action ;
- « savoir-être, savoir-faire militaires ³ » : amorcer la réflexion sur

- dimension éthique de l'action ; s'initier aux savoir-faire pédagogiques et de commandement ;
- entretien pratique et en situation du niveau acquis dans l'étude de l'anglais ● pour tous, conçu comme la première étape d'un projet ambitieux visant un seuil opératoire élevé dans la maîtrise de cette langue.

S 1 (suite) Toutes filières

Programmes du « Tronc commun de formation générale I »

Bloc « Clés du monde contemporain » : 34,5 heures, 2 modules

Bloc « Sciences militaires » : 51,5 heures, 4 modules

Bloc « Savoir-être, savoir-faire militaires » : 58,5 heures, 3 modules

Bloc Langages : 18 heures, 1 module

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Le contexte international contemporain (acteurs, facteurs, évolution) ¹	SSP 101	16,5 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Environnement juridique du métier des armes (statuts et responsabilités des militaires, contentieux) ¹	JUR 101	18 h*	Amphi	Ecrit 1,5 h
Droit international humanitaire ²	JUR 102	12 h*	Amphi	Ecrit 1,5 h
Connaissance du milieu militaire ²	DEF 101	12,5 h*	Amphi	--
Tactique générale : approches conceptuelle et historique ²	HIS 101	19,5 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Gestion des ressources humaines de la Défense ²	GRH 101	6 h	Amphi	--
Ethique et déontologie militaire I ³	ETH 101	20,5 h*	PC	CC
Formation à l'exercice de l'autorité I ³	FEX 101	20 h*	PC	--
Formation des formateurs ³	FEX 102	18 h	Amphi	--

Anglais ●	LAN 101	18 h*	PC	Ecrit 1,5 h
p.m. Formation militaire (FMS et FCM)		623 h		
Recherche et études personnelles		47 h	6%	
<i>Total</i>		831 h*		7,5 h = 4,6%**

* Ces enseignements font l'objet de mises en situation pratiques dans le cadre d'exercices de formation militaire sur le terrain.

* dont total des enseignements académiques en « présentiel » au titre du Tronc commun de formation générale :

161 h

** pourcentage calculé à partir de la seule composante académique du TCFG .

4.2. Semestre 2 (fin janvier - fin juin, 1^{ère} année)

18 semaines : [Semaine 5] [Semaine 25]
moins 2 semaines (SIGEM)

Ce second semestre est pour l'essentiel consacré à la formation académique. Il s'adresse aux élèves-officiers du cursus traditionnel et à ceux qui sont entrés à l'école par la voie des admissions parallèles au niveau Bac+4. Il est à dominante « formation générale ».

Objectifs généraux

Développer discernement et jugement, pour permettre d'apprécier à leur juste mesure des environnements et des situations complexes caractéristiques du métier des armes aujourd'hui.

Objectifs académiques

Développer et approfondir, en tenant compte de la diversité des recrutements, les connaissances générales acquises au cours du premier semestre afin de forger la culture commune indispensable aux officiers. Favoriser l'ouverture sur le monde et développer la réflexion personnelle.

Sous-objectifs :

- compléter le référentiel intellectuel commun à tous, en matière d'histoire, de relations internationales et de politique étrangère, de droit public et international, d'économie et de connaissance de la société française ;
- développer l'aptitude à communiquer en langues étrangères, à l'oral et à l'écrit, en mettant l'accent sur les cultures et les manières d'appréhender les questions de défense ;
- aborder les premiers éléments de formation spécifique à chaque filière ;
- favoriser l'aisance d'utilisation de l'outil informatique (maîtrise des logiciels courants) chez les élèves des deux filières non scientifiques.

S 2 (suite)

Filière Sciences de l'Ingénieur

Programmes

Bloc Sciences de l'ingénieur : 252 heures, 5 modules [17 ECTS]

Bloc Histoire : 48 heures, 2 modules [3 ECTS]

Bloc Droit : 33 heures, 2 modules [3 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 36 heures, 2 modules [3 ECTS]

Bloc Langues : 54 heures, 1 module [4 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Ccode</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Histoire des relations internationales	HIS 201	24 h	Amphi	} Ecrit 3 h
Histoire militaire	HIS 202	24 h	PC	
Institutions publiques françaises et européennes	JUR 201	18 h	Amphi	} Ecrit 3 h
Droit international public	JUR 202	15 h	Amphi	
Politique étrangère de la France	SSP 201	15 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Société française contemporaine	SSP 202	21 h	Amphi + PC	CC

Anglais ●	LAN 201	54 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Tronc commun sciences ● Mathématiques 72 h Physique 75 h Mécanique 39 h Electronique 31,5 h Informatique 34,5 h	SCI 201 202 203 204 205	252 h	PC	CC + écrit 15 h
Recherche et études personnelles	16%	87 h	<i>23,5 h de semaine en cours par moyenne</i>	
Souplesse		30 h	--	--
<i>Total</i>		<i>540 h</i>		<i>24,5 h = 4,5%</i>

S 2 (suite)

Filière Relations Internationales

Bloc Histoire : 96 heures, 3 modules [6 ECTS]

Bloc Droit : 51 heures, 3 modules [6 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 78 heures, 4 modules [8 ECTS]

Bloc Langages : 186 heures, 3 modules + 2 « cours libres » [10 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Histoire des relations internationales ●	HIS 203	48 h	Amphi + PC	} Ecrit 3 h
Histoire militaire ●	HIS 204	27 h	PC	
Histoire et cultures de l'Europe ●	HIS 205	21 h	PC	CC
Institutions publiques françaises et européennes ●	JUR 203	21 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Droit international public ●	JUR 204	15 h	Amphi	} Ecrit 3 h
Droit des conflits armés ●	JUR 205	15 h	Amphi	

Politique étrangère de la France ●	SSP 203	24 h	Amphi	Ecrit 3 h
Economie de la défense ●	SSP 204	15 h	CM écrit + tutorat	CC
Relations économiques internationales ●	SSP 205	15 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Initiation à l'analyse stratégique I ●	SSP 206	24 h	Amphi	Aucun*
Cours libre 1 (anglais) ●	COL 201	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Cours libre 2 (langue au choix) ●	COL 202	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 202	72 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 203	60 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Bureautique ●	LAN 204	12 h	Tutorat	CC
Recherche et études personnelles	18,3%	99 h	<i>22,8 h de cours en moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h	--	--
<i>Total</i>		<i>540 h</i>		<i>22 h=4%</i>

* L'examen est renvoyé à la fin de S 3 (fusion avec « Initiation à l'analyse stratégique II »)

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions

S2 (suite)

Filière Management Public

Bloc Histoire : 96 heures, 3 modules [6 ECTS]

Bloc Droit : 54 heures, 3 modules [6 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 87 heures, 5 modules [10 ECTS]

Bloc Langages : 165 heures, 3 modules + 1 « cours libre » [8 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Histoire des relations internationales ●	HIS 206	48 h	Amphi + PC	} Ecrit 3 h
Histoire militaire ●	HIS 207	27 h	PC	
Histoire et cultures de l'Europe ●	HIS 208	21 h	PC	CC
Droit constitutionnel ●	JUR 206	18 h	Amphi	} Ecrit 3 h
Droit européen ●	JUR 207	18 h	Amphi	
Droit administratif ●	JUR 208	18 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Politique étrangère de la France ●	SSP 207	15 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Société française contemporaine ●	SSP 208	21 h	PC	CC
Défense, économie nationale, relations économiques internationales ●	SSP 209	15 h	CM écrit, tutorat	} Ecrit 3 h
Dynamique de l'innovation, économie nationale et défense ●	SSP 210	21 h	Amphi	
Principes généraux du management ●	SSP 211	15 h	PC	Aucun*
Cours libre 1 (anglais) ●	COL 203	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 202	72 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 203	60 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Bureautique ●	LAN 204	12 h	Tutorat	CC
Recherche et études personnelles	20%	108 h	<i>22,3 h de cours de moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h		
<i>Total</i>		<i>540 h</i>		<i>19 h = 3,5%</i>

* L'examen est renvoyé à la fin de S 3 (fusion avec « Outils et contrôle de gestion »).

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions.

4.3. Semestre 3 (début septembre – mi-janvier, 2^e année)

18 semaines : [Semaine 36] (Semaine 3]

Ce semestre, principalement consacré à la formation académique, s'adresse aux seuls élèves-officiers du cursus traditionnel. Il est à dominante « formation spécifique » par filière.

Objectifs généraux

Développer chez l'élève officier les capacités d'analyse, une agilité d'esprit éloignée de tout dogmatisme, et l'aptitude à se remettre en cause. Poursuivre l'apprentissage des langues étrangères.

Objectifs académiques

Faire acquérir les éléments de savoirs spécialisés propres à chacune des filières d'enseignement, en faisant une bonne place à la réflexion autonome et au travail personnel. Développer les capacités à :

- s'impliquer personnellement dans sa formation, notamment par le choix d'enseignements optionnels ;
- rendre intelligible une situation complexe en évaluant ses différentes composantes et en les intégrant dans une problématique globale.

Sous-objectifs :

- Acquérir les savoirs spécialisés par filière ● ;
- Développer ses compétences linguistiques et culturelles ● ;
- Opérer un choix parmi les options d'approfondissement proposées ●.

S 3 (suite)

Filière Sciences de l'Ingénieur

Programmes

Bloc Sciences de l'ingénieur : 390 heures, Tronc commun (270 h) et Option d'approfondissement (120 h) [25 ECTS]

Bloc Langages : 51 heures, 1 module + 1 « cours libre » [5 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Tronc commun sciences (suite) ● : Mathématiques 39 h Mécanique 70,5 h Informatique 75 h Electronique 85,5 h	SCI 301 302 303 304	270 h	PC	CC + Ecrit 15 h
Option d'approfondissement ● soit <i>Informatique et simulation</i> soit <i>Mécanique et énergétique</i> soit <i>Electronique : communications et détection</i>	SCI 304/ 305/ 306	120 h	PC	Ecrit 9 h
Cours libre 1 (anglais) ●	COL 301	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 301	30 h	PC	CC
Recherche et études personnelles	12,7%	69 h	24,5 h de cours en moyenne par semaine	
Souplesse		30 h	--	--
Total		540 h		27 h=5%

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions

S3 (suite)

Filière Relations Internationales

Bloc Histoire : 75 heures, 3 modules [7 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 159 heures, 6 modules [15 ECTS]

Bloc Langages : 132 heures, 2 modules + 2 « cours libres » [8 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Histoire des relations internationales ●	HIS 301	18 h	PC	CC
Etudes tactiques historiques ●	HIS 302	21 h*	Mise en situation	CC
Géographie militaire ●	HIS 303	36 h	Amphi + PC	CC
Sociologie des relations internationales ●	SSP 301	30 h	Amphi	Ecrit 3 h
Initiation à l'analyse stratégique II ●	SSP 302	42 h	Amphi + PC	CC +Ecrit 3 h**
Analyse des zones de tension ●	SSP 303	27 h	PC	CC
Grandes doctrines de sécurité ●	SSP 304	24 h	Amphi	Ecrit 3 h
Géo-économie ●	SSP 305	15 h	CM écrit + tutorat	CC
Option complémentaire ¹ ●	SSP 306	21 h	PC	Ecrit 3 h
Cours libre 3 (anglais) ●	COL 301	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Cours libre 4 (autre langue) ●	COL 302	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 302	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 303	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Recherche et études personnelles	26,6%	144 h	<i>20,3 h de cours en moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h		
<i>Total</i>		<i>540 h</i>		<i>22 h=4%</i>

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions

* dont 3 heures de présentation de l'exercice en amphi.

** Le programme inclut le cours « Initiation à l'analyse stratégique I » dispensé en S 2.

(1) Aires culturelles : Espace eurasiatique (SSP 306a) ; Afrique (SSP 306b) ; Proche-Orient/ monde arabe (SSP 306c) ; Sous-continent et Océan indiens (SSP 306d) ; Asie-Pacifique (SSP 306e) ; Amérique latines (SSP 306f).

S3 (suite)

Filière Management Public

Bloc Histoire : 75 heures, 3 modules [6 ECTS]

Bloc Droit : 30 heures, 2 modules [3 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 111 heures, 5 modules [12 ECTS]

Bloc Langages : 132 heures, 2 modules + 2 « cours libres » [8 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Histoire des relations internationales ●	HIS 304	18 h	PC	CC
Etudes tactiques historiques ●	HIS 305	21 h*	<i>Mise en situation*</i>	CC
Géographie militaire ●	HIS 306	36 h	Amphi + PC	CC
Droit international public ●	JUR 301	15 h	Amphi	} Ecrit 3 h
Droit des conflits armés ●	JUR 302	15 h	PC	
Sociologie générale ●	SSP 307	21 h	Amphi + PC	CC
Economie, puissance et souveraineté ●	SSP 308	21 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Structures et stratégies d'organisation civiles et militaires ●	SSP 309	21 h	PC	CC
Outils et contrôle de gestion ●	SSP 310	27 h	PC	Ecrit 3 h**
Option complémentaire ¹ ●	SSP 311	21 h	PC	CC
	COL			

Cours libre 2 (anglais) ●	304	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Cours libre 3 (autre langue) ●	COL 305	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 304	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 305	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Recherche et études personnelles	30%	162 h	<i>19,3 h de cours en moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h		
<i>Total</i>		<i>540 h</i>		<i>17,5 h=3,2%</i>

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions

* dont 3 heures de présentation de l'exercice en amphi.

** Le programme inclut celui du cours « Principes généraux du management » dispensé en SA1.

(1) Introduction à la psychologie (SSP 311a) ; Soutien psychologique et social de l'action (SSP 311b) ; Communication et relations publiques (SSP 311c) ; Statuts et gestion des personnels civils de la défense (SSP 311d) ; Sociologie politique (SSP 311e) ; Libertés publiques (SSP 311f).

4.4. Semestre 4 (début février – début juillet, 2^e année)

21 semaines : [Semaine 6] [Semaine 27]

Ce semestre, essentiellement consacré à la formation académique, s'adresse aux seuls élèves-officiers du cursus traditionnel. Il est à dominante « options d'approfondissement par filières ».

Objectifs généraux

Conforter le goût du travail personnel, et favoriser l'établissement de liens entre les savoirs.

Objectifs académiques

Prolonger les enseignements spécifiques obligatoires et le début de

spécialisation du semestre 3 par l'approfondissement de l'option choisie. Aider l'élève-officier à devenir pleinement acteur de sa formation et à acquérir la capacité à travailler de façon autonome et à s'auto-évaluer.

Sous-objectifs :

- Parfaire la formation générale et la formation spécifique
- Poursuivre les enseignements optionnels de haut niveau, dans le but de renforcer et d'affiner les compétences d'ingénieur, notamment en s'initiant au travail de recherche dans le cadre d'un projet personnel, qui se traduira ultérieurement par la rédaction d'un mémoire ou d'un projet d'ingénierie ;
- Offrir des options complémentaires permettant à l'élève-officier de s'affirmer comme un acteur de sa formation ;
- Conforter le niveau linguistique des élèves en prévision du futur stage.

S 4 (suite)

Filière Sciences de l'Ingénieur

Programmes

Bloc Sciences de l'Ingénieur : 375 heures (option : suite) [22 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 15 heures, 1 module [1 ECTS]

Bloc Langues : 72 heures, 1 module + 1 « cours libre » + 1 option [7 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Option d'approfondissement (IS ou ME ou EEM) : suite soit <i>Informatique et simulation</i> soit <i>Mécanique et énergétique</i> soit <i>Electronique :communications et détection</i>	SCI 401/ 402/ 403	375 h	PC	CC + Ecrit 19,5 h
Problèmes économiques contemporains	SSP 401	21 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Cours libre 2 (anglais)	COL 401	21 h	Amphi	Ecrit 1,5 h*
Anglais	LAN 401	30 h	PC	Oral 0,5 h

Option 2^e langue¹	LAN/ COL 402	21 h	PC	CC
Recherche et études personnelles	21%	132 h	22,3 h de cours par semaine en moyenne	
Souplesse		30 h	--	--
Total		630 h		23 h=3,6%

LV2 ou « Cours libre » 3.

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions

S 4 (suite)

Filière Relations Internationales

Bloc Histoire : 21 heures, 1 module [2 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 228 heures, 6 modules [20 ECTS]

Bloc Langages : 162 heures, 2 modules + 2 « cours libres » [8 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Société française contemporaine	SSP 402	21 h	Amphi + PC	CC
Idées politiques	SSP 403	21 h	PC	CC
Méthodologie des sciences sociales	SSP 404	15 h	CM écrit + tutorat	CC
Option d'approfondissement	SSP 405	120 h	PC	CC
Option complémentaire I	SSP 406	21 h	PC	Ecrit 3 h
Séminaire transversal	SSP 407	30 h	PC	Ecrit 1,5 h

Pensées stratégiques ¹ ●	HIS 401	21 h	PC	CC
Cours libre 5 (anglais) ●	COL 402	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Cours libre 6 (autre langue) ●	COL 403	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 403	60 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 404	60 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Recherche et études personnelles	30%	189 h	<i>19,6 h de cours en moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h		
Total		<i>630 h</i>		<i>14,5 h=2,3%</i>

Etude d'auteurs classiques et contemporains. Ce module fait le lien avec le module HIS 601 du semestre S 6.

Une option d'approfondissement est à choisir parmi les cinq proposées : **Défense, sécurité et coopération internationale ; Est européen et espaces eurasiatiques ; Armées et relations extérieures ; Méditerranée, Afrique, Orient ; Evolutions stratégiques et politique militaire des Etats-Unis**. Ces options comportent chacune un *séminaire de recherche* (suivi de mémoire, 30 h), et *trois modules*, également de 30 h.

Sociologie de la guerre et des conflits (SSP 406a) ; Théories des rapports civilo-militaires (SSP 406b) ; Conditions de légitimité de l'action militaire (SSP 406c) ; Communication et action militaire (SSP 406d) ; Gestion des armées professionnelles (SSP 406e) ; Libertés publiques (SSP 406f).

* Le « séminaire transversal » comporte une restitution collective (3 h, devant l'ensemble de la filière) des travaux du groupe qui l'a suivi.

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions.

S4 (suite)

Filière Management Public

Bloc Droit : 36 heures, 2 modules [3 ECTS]

Bloc Sciences sociales et politiques : 279 heures, 8 modules [20 ECTS]

Bloc Langues : 132 heures, 2 modules + 2 « cours libres » [7 ECTS]

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Finances publiques ●	JUR 401	18 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Droit comparé ●	JUR 402	18 h	PC	CC
Idées politiques ●	SSP 408	21 h	PC	CC
Méthodologie des sciences sociales ●	SSP 409	21 h	PC	CC
Gestion des ressources de la Défense ●	SSP 410	15 h	CM écrit + tutorat	CC
Option d'approfondissement ¹ ●	SSP 411	135 h	PC	CC
Option complémentaire ² ●	SSP 412	21 h	PC	Ecrit 1,5 h
Séminaire transversal	SSP 413	30 h	PC	Ecrit 1,5 h
Cours libre 4 (anglais) ●	COL 404	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Cours libre 5 (langue au choix) ●	COL 405	21 h	Amphi	Ecrit 3 h*
Anglais ●	LAN 405	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Langue vivante 2 ●	LAN 406	45 h	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
Recherche et études personnelles	30%	189 h	<i>19,6 h de cours en moyenne par semaine</i>	
Souplesse		30 h		
<i>Total</i>		<i>630 h</i>		<i>14,5 h=2,3%</i>

Une option d'approfondissement est à choisir parmi les suivantes : **Histoire, Economie, Sociologie, Droit, Communication**, comportant chacune *un séminaire de recherche* (suivi de mémoire, 27 h), et *quatre modules* de 27 h, conditionnant le choix du sujet de mémoire. *Les élèves peuvent (sous réserve de l'approbation du directeur général, et de l'existence d'un partenariat avec une université) tenter de valider leur mémoire en vue d'une Maîtrise dans la discipline considérée.*

Sociologie de la guerre et des conflits (SSP 412a) ; Théories des rapports civilo-militaires (SSP 412b) ; Conditions de légitimité de l'action militaire (SSP 412c) ; Communication et action militaire (SSP 412d) ; Gestion des armées professionnelles (SSP 412e) ; Libertés publiques (SSP 412f).

* Le « séminaire transversal » comporte une restitution collective (3 h, devant l'ensemble de la filière) des travaux du groupe qui l'a suivi.

* Examen de compréhension écrite en français portant sur le cours professé en langue étrangère : questionnaire à choix multiples, puis réponse rédigée à des questions.

4.5. Semestre 5 (début septembre – début janvier, 3^e année)

17 semaines : [Semaine 36] [Semaine 2]

Ce semestre, essentiellement consacré à des stages extérieurs (pour l'essentiel à l'étranger), s'adresse aux officiers-élèves du cursus traditionnel et à ceux qui sont entrés à l'école par la voie des admissions parallèles au niveau Bac + 4. Il comporte, en fin de parcours, la soutenance d'un projet d'ingénierie entamé au semestre précédent (cursus classique) ou en S2 (cursus Bac + 4), et rédigé au cours du stage.

Objectifs généraux

Développer chez les officiers-élèves l'autonomie intellectuelle en mobilisant leurs acquis académiques et leur expérience personnelle, pour conduire à son terme un projet de recherche exigeant.

Objectifs pédagogiques

Donner, grâce au stage, l'occasion de mener à bien un projet et de s'intégrer dans un milieu extérieur, prioritairement à l'étranger, dans le but de mobiliser de manière synthétique, autour d'une problématique, les connaissances acquises durant la scolarité, de confirmer l'autonomie de l'officier, de développer son aptitude à prendre du recul et à s'orienter dans un esprit d'interopérabilité culturelle ●.

Sous-objectifs :

- Conduire un stage d'application et de recherche ● de trois mois, pendant lequel sera rédigé le projet d'ingénierie, dans un établissement industriel ou un laboratoire, à l'étranger non francophone (pour la majorité des officiers-élèves), en France ou à l'étranger francophone (pour une minorité) en

fonction des sujets sur lesquels porte le projet d'ingénierie ;
 - puis soutenir publiquement le projet.

S 5 (suite)

Toutes filières Programmes

Bloc Stage : 420 heures [30 ECTS]
 Bloc Préparation du stage et rédaction du projet
 d'ingénierie (SI) : 150 heures

Détail :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Stage à l'étranger * ●	STG	420 h	Mémoire ou projet	Soutenance : 1 h
Recherche et études personnelles	26,3%	150 h		
Total		570 h		1h = 0,001%

* **Sur douze semaines.** L'ensemble des sous-lieutenants des filières RI et MP effectuent ce stage à l'étranger non francophone. Ceux de la filière SI l'effectuent, à concurrence d'*au moins* les 4/5, dans une entreprise ou un laboratoire non francophone, le reste dans des entreprises ou institutions francophones (critère : niveau de langue). Finalités : **application et recherche** (en vue de la rédaction du mémoire ou du projet d'ingénierie), « **ouverture** » et « **internationalisation** » (culture du pays étranger, approfondissement linguistique). Si le séjour d'un officier-élève du cursus classique ou du cursus en 2 ans s'accomplit dans une institution à finalité éducative (université, école, académie militaire), il *peut* comporter l'intégration à un cursus local de formation.

4.6. Semestre 6 (début janvier - fin juin, 3^e année)

22 semaines : [Semaine 3] [Semaine 25]

Ce dernier semestre est en majeure partie consacré à la formation militaire. Toutefois, comme c'était le cas du Semestre 1, il comporte des modules de « Tronc commun de formation générale », étroitement intégrée aux

autres composantes, et tournés cette fois vers le *leadership* et l'*aguerrissement*. Il s'adresse à tous les officiers-élèves, quel que soit leur mode d'entrée à l'école.

Objectifs généraux

Favoriser l'affirmation des officiers-élèves comme chefs meneurs d'hommes, sachant gérer et maîtriser des situations conflictuelles marquées par la complexité.

Objectifs pédagogiques

Quel que soit le niveau de recrutement, parfaire le référentiel commun abordé en S1, au moyen de compléments (tronc commun de formation générale, seconde partie) composés comme suit :

- « clés du monde contemporain ¹ » : maîtriser les modes de raisonnement sociologiques concernant les systèmes d'hommes militaires ;
- « sciences militaires ² » : maîtriser, en situant concrètement la pertinence historique, les principes de l'action d'ensemble, et des moyens techniques qui la servent ;
- « savoir-être, savoir-faire militaires ³ » : placer leur action et la communication qui l'accompagne dans un cadre éthique, juridique, politique et psychologique, et dans un contexte de rapports interculturels ; cultiver, par une combinaison de cours théoriques et de mises en situation, leur aptitude à la prise de décision, à la négociation ou médiation ;
- compétence linguistique : communiquer en anglais opérationnel en milieu multinational avec des chefs de leur niveau ● ;
- savoirs et compétences indispensables à tout chef militaire afin de mobiliser ses subordonnés, de réagir à l'imprévu et prendre des décisions adaptées, quels que soient les circonstances et l'environnement.

S 6 (suite)

Toutes filières

Programmes du « Tronc commun de formation générale II »

Bloc « Clés du monde contemporain » : 13,5 heures, 1 module

Bloc « Sciences militaires » : 47 heures, 3 modules

Bloc « Savoir-être, savoir-faire militaires » : 75 heures, 4 modules

Bloc Langues : 24 heures, 1 module

Détail des modules :

<i>Intitulé</i>	<i>Code</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Mode pédagogique</i>	<i>Examen</i>
Sociologie des appareils de défense ¹	SSP 601	13,5 h	CM écrit, tutorat	CC
Principes généraux de stratégie : approches conceptuelle et historique ²	HIS 601	15 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Sciences et techniques de l'armement ²	SCI 601	30 h	Amphi	Ecrit 1,5 h
Connaissance du milieu militaire ²	DEF 601	2 h	Amphi	--
Techniques de négociation-médiation ³	SSP 602	15 h	CM écrit + PC	CC
Gestion des rapports interculturels ³	SSP 603	15 h	CM écrit + PC	CC
Ethique et déontologie militaire II ³	ETH 601	14 h*	PC	Ecrit 1,5 h
Formation à l'exercice de l'autorité II ³ **	FEX 601	31 h*	PC	CC
Anglais●	LAN 601	24 h*	PC	Ecrit 1,5 h Oral 0,5 h
p.m. Formation militaire (FMS et FCM)		849,5 h		
Recherche et études personnelles		60 h	5,6%	
<i>Total</i>		1069 h*		6,5 h =4% **

* Ces enseignements font l'objet de mises en situation pratiques dans le cadre d'exercices de formation militaire sur le terrain.

** dont : Formation des formateurs 2 h ; Psychologie du combattant et gestion du stress 6 h ; Processus de prise de décision 9h ; Communication et action militaire 14 h.

* dont total des enseignements académiques en « présentiel » au titre du Tronc commun de formation générale :

159,5 h

** pourcentage calculé à partir du seul TCFG.

5/ Vue synoptique

5.1. Filière Sciences de l'Ingénieur

Répartition des volumes horaires d'enseignement de type académique « présentiel » par blocs de matières.

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Sciences de l'Ingénieur	0	252	390	375	420	30	1467*	70,8%
Histoire	19,5	48	0	0	0	15	82,5	4,0%
Droit	30	33	0	0	0	0	63	3,0%
Sciences sociales et politiques**	73	36	0	21	0	76,5	206,5	10,0%
Langues vivantes et langages	18	54	51	72	0***	24	219	10,6%
Philosophie et réflexion critique	20,5	0	0	0	0	14	34,5	1,6%
Total	161	423	441	468	420	159,5	2072,5	100%

* dont 1047 heures en salle à l'Ecole et 420 heures de stage encadré de fin d'études en S5.

** dont « clés du monde contemporain », « sciences militaires » et « savoir-être, savoir-faire » des semestres S1 et S6.

*** Ici s'ajoutent, pour les élèves accomplissant leur stage à l'étranger non francophone, 420 heures de pratique linguistique en immersion totale.

Répartition des volumes horaires par type d'activité « élèves »

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Enseignements obligatoires	161	423	300	51	0	159,5	1094,5	43,6%
Options	0	0	141	417	420	0	978	39,0%
Travail d'assimilation / recherches	0	87	69	132	150	0	438	17,4%
Total	161	510	510	600	570	159,5	2510,5	100%

5.2. Filière Relations Internationales

Répartition des volumes horaires d'enseignement de type académique « présentiel » par blocs de matières

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Histoire	19,5	96	75	21	0	15	226,5	12,0%
Droit	30	51	0	0	0	0	81	4,2%
Sciences sociales et politiques*	73	78	159	328	420	76,5	1134,5	59,7%
Langues vivantes et langages	18	186	132	162	0**	24	422	22,2%
Sciences et techniques	0	0	0	0	0	30	30	
Philosophie et réflexion critique	20,5	0	0	0	0	14	34,5	1,8%
Total	161	411	366	511	420	159,5	1928,5	100%

* dont « clés du monde contemporain », « sciences militaires » et « savoir-être, savoir-faire » des semestres S1 et S6.

** Ici s'ajoutent, pour les élèves accomplissant leur stage à l'étranger non francophone, 420 heures de pratique linguistique en immersion totale.

Répartition des volumes horaires par type d'activité « élèves »

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Enseignements obligatoires	161	369	303	198	0	159,5	1190,5	47,4%
Options	0	42	63	213	420	0	738	29,4%
Travail d'assimilation / recherches	0	99	144	189	150	0	582	23,2%
Total	161	510	510	600	570	159,5	2510,5	100%

5.3. Filière Management Public

Répartition des volumes horaires d'enseignement de type académique « présentiel » par blocs de matières

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Histoire	19,5	96	75	0	0	15	205,5	10,8%
Droit	30	54	30	36	0	0	150	7,9%
Sciences sociales et politiques*	73	87	111	243	420	76,5	1010,5	53,1%
Langues vivantes et langages	18	165	132	132	0**	24	471	24,8%
Sciences et techniques	0	0	0	0	0	30	30	1,6%
Philosophie et réflexion critique	20,5	0	0	0	0	14	34,5	1,6%
Total	161	402	348	411	420	159,5	1901,5	100%

* dont « clés du monde contemporain », « sciences militaires » et « savoir-être, savoir-faire » des semestres S1 et S6.

** Ici s'ajoutent, pour les élèves accomplissant leur stage à l'étranger non francophone, 420 heures de pratique linguistique en immersion totale.

Répartition des volumes horaires par type d'activité « élèves »

	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	Total	%
Enseignements obligatoires	161	381	285	183	0	159,5	1169,5	46,6%
Options	0	21	63	228	420	0	732	29,2%
Travail d'assimilation / recherches	0	108	162	189	150	0	609	24,2%
Total	161	510	510	600	570	159,5	2510,5	100%

6/ Comparaison des programmes « ESM 2002 » avec la scolarité existante

(cursus classique, composantes et semestres académiques seuls : S 2, S 3, S 4, S 5)

Réalisation des effets majeurs recherchés :

6.1. Recherches et études personnelles

N.B. Dans les chiffres qui suivent, le stage (8 semaines en SI, 3 semaines en RI et GRD au cours de l'année A 3 pour la scolarité existante, 12 semaines en S 5 pour les trois filières dans la scolarité ESM 2002) est entièrement décompté, à raison de 35 heures par semaine, comme temps non contraint consacré à la recherche et à l'assimilation.

	SI	RI	MP
Volume horaire existant (% sur 1860 h)	335,5 h (18,0%)	671 h (36,0%)	620 h (33,3%)
« ESM 2002 » (% sur 2280 h)	930 h (40,7%)	1002 h (43,9%)	1029 h (45,1%)

Soit **126% d'augmentation relative pour SI**, **22% pour RI** (filière la plus favorisée à cet égard dans la scolarité existante), et **35% pour MP**. Augmentation relative moyenne : 33,3%.

6.2. Langues

(enseignements didactiques en salle + « cours libres » + stage à l'étranger)

N.B. Dans les chiffres qui suivent, le stage à l'étranger non francophone est décompté à raison de 10 heures par semaine dans le volume horaire total consacré à l'étude des langues (proportion qui sous-estime la réalité, puisqu'il s'agit d'une immersion linguistique totale qui devrait inclure la totalité des heures ouvrables plus le temps libre). Dans la scolarité existante, au mieux 20% des officiers-élèves de la filière SI et 60% de la filière GRD (mais 100% de la filière RI) effectuent ce stage en ambiance linguistique non francophone. Au titre d'ESM 2002, ce sera le cas de la très grande majorité des sous-lieutenants (SI : 85% ; RI et MP : 100%). Il convient donc de moduler l'imputation du stage en fonction des proportions indiquées ci-dessus ; il faut également tenir compte des différences de durée du stage : 8 semaines en SI, 3 semaines en RI et GRD pour la scolarité actuelle, 12 semaines pour tous ou presque au titre de la scolarité à venir. Les résultats obtenus en fonction de ces critères sont les suivants :

	SI	RI	MP
Volume horaire existant (% sur 1860 h)	252 h (13,5%)	403,5 h (21,7%)	321 h (17,2%)
« ESM 2002 » (% sur 2280 h)	321 h (14,1%)	630 h (27,6%)	579 h (25,4%)

L'augmentation relative est de **4,4% pour SI**, et **27,2% pour RI**, et **47,6% pour MP**. L'augmentation relative moyenne est de 28%. Si le chiffre relatif est faible s'agissant de la filière scientifique, l'augmentation absolue (69 heures) est néanmoins non négligeable. Elle est substantielle pour les deux autres filières (RI : + 226,5 h ; MP : + 258 heures).

6.3. Réduction du nombre de cours en amphi

	SI	RI	MP
Amphi	51,7% ➔ 10,6%	50,3% ➔ 30,5%	46,0% ➔ 25,6%

Scolarité existante en noir ; ESM 2002 en rouge.

N.B. Un gros effort (40%) a été consenti au profit de la filière SI (la plus problématique en matière de pédagogie et de motivation), mais les gains dans les deux autres filières (20%) ne sont pas négligeables.

6.4. Evolution des volumes hebdomadaires de cours programmés (semestres S2 à S4)

	SI	RI	MP
Scolarité existante	28 h	19 h 40	20h 36
« ESM 2002 »	23 h 21	20 h 50	20 h 21

N.B. Les saint-cyriens scientifiques se plaignent, à juste titre, de volumes hebdomadaires d'enseignement trop lourds dans la scolarité existante : ESM 2002 leur apportera un allègement hebdomadaire de 4 heures 39 minutes en moyenne. La filière MP « gagne » 15 minutes, toujours en moyenne, mais l'on constate en RI (filière jusqu'ici la plus « légère ») un alourdissement d'1 heure 10 minutes (20 h 50). A titre de comparaison, la semaine type à l'IEP de Paris est de 20 heures d'enseignements programmés. Elle est du même ordre à Polytechnique dans la première phase de 15 mois avant approfondissement et spécialisation.

6.5. Réduction du nombre et de la durée des examens écrits

	SI	RI	MP
Nombre	42 → 28	42 → 23	42 → 22
Durée	90 h → 74,5 h	87 h → 58,5 h	96 h → 51 h
% du volume horaire total	4,8% → 3,2%	4,6% → 2,5%	5,1% → 2,2%

N.B. La baisse relative est de **33% en SI**, de **46% en RI**, et de **57% en MP**.

6.6. Innovations thématiques

SI : « Tactique générale : approches conceptuelle et historique », « Institutions publiques françaises et européennes », « Politique étrangère de la France », « Problèmes économiques contemporains », « Droit international public », « Sociologie des appareils de défense », « Techniques de négociation-médiation », « Gestion des rapports interculturels », 2 « cours libres » dispensés

en langue étrangère, « Principes généraux de stratégie : approche conceptuelle et historique ». **Option** : LV 2 ou « cours libre » supplémentaire.

RI : « Tactique générale : approches conceptuelle et historique », « Histoire et cultures de l'Europe », « Institutions publiques françaises et européennes », « Géo-économie », « Géographie militaire », « Méthodologie des sciences sociales », « Pensées stratégiques », « séminaire transversal », « Sociologie des appareils de défense », « Techniques de négociation-médiation », « Gestion des rapports interculturels », 6 « cours libres » dispensés en langue étrangère, « Principes généraux de stratégie : approche conceptuelle et historique ». **Options** : « Aires culturelles », « Sociologie de la guerre et des conflits », « Théories des rapports civilo-militaires », « Communication et action militaire », « Conditions de légitimité de l'action militaire », « Gestion des armées professionnelles », « Libertés publiques », possibilité d'un 3^e langue vivante.

MP : « Tactique générale : approches conceptuelle et historique », « Politique étrangère de la France », « Histoire et cultures de l'Europe », « Institutions publiques françaises et européennes », « Droit européen », « Défense, économie nationale et relations économiques internationales », « Dynamique de l'innovation, économie nationale et défense », « Principes généraux du management », « Droit international public », « Géographie militaire », « Economie, puissance et souveraineté », « Structures et stratégies d'organisation civiles et militaires », « Outils et contrôle de gestion », « Droit comparé », « Méthodologie des sciences sociales », « séminaire transversal », « Techniques de négociation-médiation », « Gestion des rapports interculturels », 5 « cours libres » dispensés en langue étrangère, deux langues vivantes obligatoires (au lieu d'une), « Principes généraux de stratégie : approche conceptuelle et historique ». **Options** : « Introduction à la psychologie », « Soutien psychologique et social de l'action », « Communication et relations publiques », « Statuts et gestion des personnels civils de la défense », « Sociologie politique », « Libertés publiques », « Sociologie de la guerre et des conflits », « Théories des rapports civilo-militaires », « Communication et conditions de légitimité de l'action militaire », « Gestion des armées professionnelles », possibilité d'une 3^e langue vivante.

6.7. Innovations Pédagogiques

SCOLARITE EXISTANTE

Cours magistraux
TD, TP/ Conférences de
méthode
Stage (en majorité en France, 8
semaines en SI, 3 semaines en
GRD)
Tutorat informel
Suivi pédagogique informel

« ESM 2002 »

Cours magistraux
TD, TP/ Conférences de méthode
Stage (12 semaines, presque tous à l'étranger)
Cours photocopiés
Cours libres en langues étrangères
Tutorat formalisé
Suivi pédagogique individuel formalisé
Mises en situation
Séminaire transversal
Lectures requises

Conclusion générale.

La réflexion sur l'évolution de la formation initiale des officiers de l'armée de Terre s'articule autour de deux axes. Le premier est la prise en compte des multiples changements affectant les contextes international et national dans lesquels s'inscrit l'action des armées d'aujourd'hui. Le second est un axe de continuité puisque la réflexion actuelle sur la formation initiale s'inscrit dans le sillon de la réforme entamée en 1983. En outre, si la réflexion semble -pour l'instant- ne concerner que l'Ecole spéciale militaire (ESM), elle ne saurait écarter de ses préoccupations l'Ecole militaire interarmes (EMIA), toute adaptation dans la première des Ecoles militaires de l'armée de terre ayant des répercussions sur la deuxième⁵⁹.

Depuis la création des deux Ecoles (ESM et EMIA) en 1961 à la suite de l'Ecole spéciale militaire interarmes, la formation initiale et son évolution ont été au centre des préoccupations des hautes autorités de l'institution militaire. Si certains projets de réforme ont connu des fortunes diverses (exemple de la première et seconde commission de Camas en 1964 et 1966⁶⁰) alors que d'autres ont été menées à bien (réforme de 1983), tous ont dans leur formulation des principes directeurs communs tels que :

- la nécessité d'une adaptation de la formation à un contexte géopolitique nouveau,
- l'élévation du niveau de formation des futurs officiers de l'armée de terre afin que ce dernier soit équivalent à ceux des autres corps de la haute fonction publique
- le rapprochement des élites militaires des élites civiles (politiques et sociales).

Ainsi la réflexion sur la formation initiale est à la fois réactive (au contexte politique international et national) et dynamique, c'est-à-dire qu'elle est un processus permanent d'évaluation et d'adaptation.

⁵⁹ La réforme de la scolarité à l'EMIA a eu lieu trois ans après celle de l'ESM, en 1986.

⁶⁰ HAMELIN Fabrice, *op. cit.*, 51 et s.

1/ L'évolution des contextes : un cadre de référence inédit.

Le contexte international a été affecté par les bouleversements politiques des années 1989-1991⁶¹. Ces événements ont transformé aussi bien le système international que les différents sous-systèmes régionaux dans leurs dimensions politique, militaire et économique. Ils ont également remis en cause la pertinence de l'ordre des Etats tout en ayant des répercussions au niveau intraétatique.

Toutefois, si l'ère de la post-guerre froide marque une rupture par rapport à la précédente, cet ordre nouveau est marqué par la cohabitation de lignes de ruptures et de lignes de continuité. Bien que d'une part, la disparition d'un des deux protagonistes de la guerre froide -l'URSS- et par conséquent la fin de la terreur nucléaire et l'exclusion probable de tout conflit atomique mutuellement destructeur, et d'autre part l'érosion de l'*imperium* du facteur politico-stratégique au profit de l'économie dans la conduite des affaires internationales marquent effectivement une césure par rapport à l'ordre ancien, il convient de souligner que ces éléments de rupture sont également le produit de mouvements de fond antérieurs à la nouvelle donne politique internationale. Parmi ces mouvements de fonds qui sont arrivés à maturité à la fin des années 80, l'affirmation de nouveaux acteurs internationaux dont les intégrations régionales telles que l'Union européenne (UE)⁶², l'irruption de problématiques transnationales (environnement, criminalité, religion, migrations..), le retour de la question identitaire et nationale et enfin la mondialisation (économique, financière, technologique) sont autant de facteurs qui remodelent le champ des relations internationales, remettent en cause la prééminence des Etats dans la conduite des affaires internationales et bouleversent le mode d'action de ces derniers quand ils ne bouleversent pas leur système interne.

Le nouvel ordre mondial est ainsi traversé de multiples courants contradictoires où se côtoient dynamiques unificatrices et dynamiques de fragmentation. L'apparente « anarchie » de l'ordre international est en outre renforcée par l'absence d'autorité « suprême » et régulatrice, l'unique superpuissance ayant -pour l'instant- privilégié plus les intérêts du centre que ceux de « l'Empire ». Sans vouloir figer les contours de la configuration du monde, celle-ci est dans une forme inédite de transition. Elle ne semble donc pas être caractérisée par le « chaos » en attendant qu'un nouvel ordre avec ses

⁶¹ C'est-à-dire la chute du Mur de Berlin (9 novembre 1988), la seconde Guerre du Golfe (janvier-mars 1991) et la disparition de l'URSS.

⁶² Mais également les firmes transnationales ou les organisations non gouvernementales.

normes et ses règles se substitue à l'ancien. Cet état de transition peut être qualifié de *post-moderne*⁶³, c'est-à-dire qu'il rompt « avec les principales caractérisations de la modernité : celle de modèles types linéaires et construits (la guerre froide), fondés sur la causalité directe et prévisible » et voit la « juxtaposition, la coexistence, l'interpénétration et l'entrechoquement » de plusieurs réalités contradictoires.

Le régime libéral mis en place sous l'égide des Etats-Unis au lendemain de la Seconde guerre mondiale peut survivre en dépit de la remise en cause de son principal promoteur et de l'émergence du pôle de puissance en devenir qu'est l'UE. En effet, « la force de l'inertie, l'absence d'alternative ainsi qu'un minimum d'intérêts et d'objectifs communs peuvent contribuer à maintenir le système »⁶⁴. Le système international entretient ainsi sa propre projection. Il serait donc plus conforme à la réalité de penser que la période de transition, post-guerre froide et en apparence chaotique, risque de perdurer.

Cet ordre en transition se confond avec la fin de la menace militaire massive. Toutefois, cette nouvelle ère stratégique qui se dessine n'est pas exempte de nouvelles menaces qui résultent de : l'affirmation de nouveaux acteurs et des transformations dans la typologie des conflits⁶⁵

Le nouveau contexte stratégique voit, en effet, l'aggravation de phénomènes déjà existant ainsi que l'apparition de « vulnérabilités nouvelles », essentiellement non militaires. Les menaces militaires pesant sur la sécurité de la France sont la prolifération des armes de destruction massive (nucléaire, chimique et bactériologique). Les menaces non militaires tels que le terrorisme, l'extrémisme religieux, le réveil nationaliste, la criminalité liée au trafic de drogues ou à la prostitution, la piraterie informatique sont autant de vulnérabilités qui ont connu un regain du fait des bouleversements de 1989, de la mondialisation des flux et des échanges et de la « révolution de la technologie et de l'information ».

La fin des solidarités issues de la guerre froide, la remise en cause de la « splendide solitude » de l'acteur étatique ont vu l'émergence d'acteurs ne

⁶³ LAÏDI Zaki , *Sens et puissance dans le système international*, in LAÏDI Zaki (dir.), *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Presses de la FNSP, 1993, 2^{ème} ed., pp 30-33.

⁶⁴GILPIN Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton University Press, Princeton, 1987, p 79.

⁶⁵ Livre Blanc sur la Défense, La documentation Française, 1994. Bureau de conception des systèmes de forces de l'état-major de l'armée de terre, *Les engagements futurs des forces terrestres*, 2001.

partageant pas la même rationalité et ne poursuivant pas les mêmes buts que les acteurs traditionnels de la scène internationale. Les groupes terroristes, les organisations criminelles, les Etats dits « voyous », les pirates informatiques sont autant d'acteurs dont les actions peuvent converger et qui disposent de moyens « armés », financiers et informatiques opposables aux forces militaires régulières. Les populations civiles sont également acteurs de cette nouvelle donne stratégique en ce sens qu'elles représentent de plus en plus un enjeu lors des conflits actuels.

Si l'hypothèse d'un conflit interétatique généralisé est hautement improbable, il serait toutefois quelque peu prématuré de conclure à la fin de ce type de conflit. Néanmoins, les conflits armés de l'ère post-guerre froide sont pour l'essentiel intraétatiques « n'étant plus soumis aux seules volontés des gouvernements ». On assisterait à une « désinstitutionnalisation de la guerre [qui] s'affranchit ainsi quasi complètement du contrôle des Etats »⁶⁶. Cette « désinstitutionnalisation » de la guerre verrait le retour des guerres *pré-modernes*⁶⁷ et une plus grande fréquence de conflits asymétriques⁶⁸.

La transformation du cadre stratégique de référence a pour effet principal de faire passer au premier plan les opérations de *peace support* (maintien, rétablissement et imposition de la paix) qui ont pour théâtre opérationnel le reste du monde. Si cet « activisme *internationaliste* » répond à une volonté de maintenir son rang, il a pour effet d'inverser l'ordre des actions, les interventions extérieures prenant le pas -dans les faits- sur la défense du territoire national et sur la solidarité européenne⁶⁹.

La professionnalisation de l'armée française, décidée en 1996, si elle répond aux exigences de la nouvelle donne internationale, est également le produit d'évolutions affectant la scène nationale, parmi lesquelles :

- Le processus d'individualisation, et la montée de l'individualisme, dans nos sociétés post-industrielles remodèlent le lien social et modifient notamment les allégeances citoyennes. En effet, l'érosion des notions d'intérêt général,

⁶⁶DAVID Charles-Philippe, *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Presses de Sciences Po, 2000, p 152.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Bureau de conception des systèmes de force, op. cit., p 27.

⁶⁹ BOËNE Bernard, *Formation et armée professionnelle, op.cit.* PAULMIER Thierry, *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*, LG.D.J, 1997, p 33.

- de sacrifice, de communauté nationale, remet en cause les fondements mêmes de la légitimité de la conscription⁷⁰.
- L'introduction d'un nouveau style néo-libéral de gestion des armées, visant à un rendement optimal des ressources humaines et budgétaires devenues rares⁷¹.
 - Enfin, l'appartenance des forces armées à l'appareil de l'Etat n'est pas sans incidences sur l'évolution de l'armée de Terre, tout changement ou réforme au niveau de l'Etat se répercutant au niveau de la Défense et de ses différentes composantes.

2/ Résumé des principaux constats.

1°) Les missions autres que la guerre, notamment les opérations de paix, ne sont pas nouvelles mais sont plus fréquentes qu'auparavant, mobilisent plus de personnels à une époque où l'on réduit les effectifs et le budget des armées.

2°) Sans écarter complètement la probabilité de conflits armés importants, les militaires interviennent dans un contexte d'action où l'emploi des armes et l'usage de la violence légitime connaissent des variations relativement imprévisibles. C'est très certainement cette réversibilité des menaces et des risques encourus par les forces comme par les populations civiles qui caractérise le plus fortement ce que les forces militaires doivent « gérer » voire, lorsque cela est possible, anticiper dans les Balkans. La situation du Kosovo pousse assurément ce phénomène à son paroxysme. De prime abord, l'action que les forces militaires (Armée de Terre / Gendarmerie) de l'OTAN engagent aux côtés des policiers de l'ONU s'apparente aujourd'hui de plus en plus à des missions de police judiciaire ou de maintien de l'ordre sans que nul ne puisse pour autant se prémunir contre tout débordement donnant de nouveau la parole aux armes de guerre. Dans ce contexte, la mise en œuvre de savoir-faire classiques (fondamentaux) des armes dédiées à l'action combative, au combat de rues, reste prégnant car seuls les soldats sont à même d'assumer une montée en puissance dans l'emploi de la force armée.

3°) Les missions d'après-guerre froide ne sont pas nouvelles d'un point de vue historique mais le sont pour les unités qui interviennent compte tenu de leur formation initiale. Le contexte d'action est une composante fondamentale

⁷⁰ BOËNE Bernard, *Armées de métier contemporaines* in DABEZIES Pierre et KLEIN Jean, *La réforme de la politique française de défense*, Economica/Institut de stratégie comparée, 1998, pp 106-108 ; LECOMTE Jean-Louis, *Entre mythes des fonctions sociales et incertitudes de la faisabilité : la suppression du service militaire en France*, in VENNESSON, Pascal (dir.), op. cit., p127.

⁷¹BOËNE Bernard, *Armées de métier contemporaines*, op.cit., p 98.

de la mission ; elle détermine tout autant la mise en œuvre des savoir-faire et des attitudes dans un contexte relationnel rendu complexe par la diversité et la méconnaissance des « amis » et l'identification pour le moins floue des « ennemis » potentiels.

Les principaux changements vécus au sein de la profession militaire viennent de l'environnement dans lequel les militaires du rang et les cadres sont respectivement amenés à agir et à décider. Les officiers subalternes n'échappent pas aux évolutions décrites dans le cadre de cette étude. L'internationalisation des crises, celles des interventions militaires et le travail inter-armées ne sont pas exclusivement vécues au sein des Etats-Majors. Les différents maillons de la hiérarchie exécutive (chef de section, commandant d'unité) sont en prises directes avec les réalités complexes du terrain, leur formation doit par conséquent s'adapter aux relations de coopération avec d'autres contingents nationaux en cultivant en amont l'interconnaissance entre les forces. Ces cadres sont amenés de plus en plus souvent à traiter avec les populations, les autorités locales, ou des organisations religieuses avec lesquelles il faut bien souvent convenir d'ajustements locaux au profit de l'ordre public. Enfin, ces officiers peuvent être aussi investis dans des situations où l'on fait valoir les compétences techniques ou logistiques de l'unité ou même d'une entreprise française dans le cadre des actions civilo-militaires, etc.

Dans ces contextes d'action, les situations inédites sont en réalité assez fréquentes pour le militaire. Si la formation initiale que reçoivent les futurs officiers des armes ne les y prépare pas globalement, c'est aussi et surtout parce qu'elles ne relèvent pas dans l'absolu de la spécificité militaire et des compétences requises plus communément pour devenir officier des armes. Là-encore, le métier militaire ne change pas radicalement, c'est l'environnement au sein duquel l'armée de Terre met à l'épreuve ses compétences.

3/ Constabulary Force⁷² et formation de professionnels pragmatiques.

Dans le même esprit, l'établissement d'une armée professionnalisée près de 10 ans après la chute du Mur de Berlin, pose les jalons d'armées moins compactes mais en alerte permanente. Vouées à un usage minimum de la force

⁷² JANOWITZ Morris, 1974 (1^{ère} édition, 1960), *The Professional Soldier, A Social and Political Portrait*, Glencoe, The Free Press, pp. 417-440. Voir aussi LARSON Arthur D., « Military Professionalism and Civil Control : A Comparative Analysis of Two Interpretations » in *Journal of Political and Military Sociology*, Vol. 2, 1974, pp. 51-54.

(« *force-in-being* »), ces armées en cours de professionnalisation forment des forces capables d'être projetées aux différents points de l'Europe ou du monde au profit d'un nouvel ordre international encore bien instable. Cette tendance générale conforte les analyses de Morris Janowitz produites dès les années 1960-70. Ses travaux défendaient de manière prémonitoire l'hypothèse d'après laquelle les armées occidentales modernes seraient de plus en plus amenées à adopter le rôle de « *Constabulary Forces* » (gendarmes du monde). Dès lors, elles interviendraient au profit d'intérêts transnationaux en alternant, en fonction des besoins et des impératifs politiques posés par l'ONU ou l'OTAN ou bien encore l'UE, des actions de basse ou de haute intensité. C'est au sein de ces « forces projetables » que les officiers des armes exercent déjà leur métier, et tout laisse à penser l'extension de ce modèle.

Dans ce contexte, l'officier « idéal » doit incarner l'image d'un « professionnel pragmatique » acceptant de conjuguer, au cours d'un même mandat, ce qui relève des missions dédiées plus couramment à un « *Heroic leader* » menant ses hommes au combat au prix de leur vie tout en étant capable d'assurer, à d'autres moments, la sécurité d'une zone urbaine (îlot, quartier) permettant ainsi aux forces de police (Police locale, Policiers internationaux de l'ONU, ou à l'avenir les Forces Européenne de Police) de remplir leur fonction de police judiciaire (etc.). Dans d'autres circonstances, l'officier pourra être également en mesure de participer à des « négociations » avec la population ou les autorités locales (élues ou claniques selon l'ethnie) ou bien encore intervenir à titre supplétif aux côtés de Médecins Sans Frontières (MSF) ou d'Action Contre la Faim (ACF) pour distribuer des vivres dans un camp de réfugiés. Il peut ainsi remplir des fonctions tout à fait différentes en adaptant son action aux aspects du contexte et aux divers objectifs qu'on lui pose. En opérations, l'efficacité⁷³ militaire n'est dès lors plus seulement appréciée aux victoires tactiques emportées sur un ennemi clairement désigné. Car vaincre un ennemi par les armes semble de moins en moins déterminant pour assurer la réussite d'une opération. La formation de l'officier des armes doit intégrer ces nouveaux paramètres, et les incertitudes nouvelles qui en découlent, afin d'ajuster le comportement du militaire sur le terrain sans oublier que la guerre reste *in fine* le cœur fondamental du métier des armes.

D'un autre côté, Charles Moskos, à la fin des années 80, conforte le point de vue de M. Janowitz en affirmant que les opérations de paix ne relèvent pas des missions et du métier militaire, pour autant seuls les militaires sont à même de s'en charger. Il met ici l'accent sur le fait que la présence des militaires sur des théâtres aussi complexes (parce qu'incertains) et instables que ceux des

⁷³ CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, *op. cit.*, pp. 173-177.

Balkans répond en partie aux incertitudes que ces contextes génèrent. Aux différentes phases de résolution d'une crise ou d'un conflit –d'une lutte selon J. Freund- cette présence des forces aux côtés d'acteurs civils très divers, notamment de policiers, se justifient donc sans trop de difficultés. Moskos conforte ainsi l'hypothèse souvent évoquée selon laquelle « qui peut le plus, peut le moins ». Autrement dit, qui peut faire la guerre pourrait tout aussi bien –c'est-à-dire avec la même efficacité- s'engager dans des actions à caractère humanitaire, de maintien de l'ordre, etc. Cette argumentation peut apparaître séduisante –comme nous l'avons précisé au cours de l'étude LARES⁷⁴- mais nous laisse perplexe sur les réalités et conséquences opératoires de cette hypothèse foncièrement axée sur la polyvalence des armées en opérations extérieures comme sur le territoire national. Peut-on sciemment considérer le combat comme une action parmi les plus difficiles à mettre en œuvre pour des unités dont c'est le métier ? Le « plus » n'est peut-être pas toujours là où on l'a situé de prime abord.

4/ Des enseignements majeurs de l'enquête aux recommandations.

Les recommandations qui suivent s'inspirent des différents constats réalisés dans le cadre de cette enquête, elles se complètent pour une large part en prenant compte les multiples changements (décrits dans le Chapitre 2) qui affectent l'institution militaire dans la conduite de ses missions. Ces orientations forment au final les principaux axes sur lesquels la formation des officiers des armes devrait être interrogée pour examiner en quoi le système existant ou à venir répond aux exigences professionnelles qu'imposent les missions contemporaines.

Avant de les aborder, il nous faut rappeler les deux enseignements majeurs de cette enquête :

1. Les officiers des armes issus de la filière « Sciences de l'Ingénieur » de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr marquent de manière explicite les carences de la formation académique qu'ils ont reçue respectivement depuis la réforme de 1983. Consacrés par le statut d'ingénieur, ils démontrent néanmoins qu'ils n'ont pu rentabiliser dans un cadre opérationnel les connaissances « scientifiques » qu'on leur a dispensés durant leur scolarité à Coëtquidan. De prime abord, ils considèrent être favorisés par l'acquisition d'une formation qui leur attribue le titre d'ingénieur mais en revanche confortent l'idée selon laquelle la lourdeur de cette formation scientifique les dessert dans les missions qu'ils ont été amenés à

⁷⁴ LARES-C2SD, *Armée et Sécurité intérieure*, Mai 2001.

accomplir depuis la fin de la guerre froide. Car, au final, l'organisation et les exigences inhérentes au respect des règles imposées par la Commission des Titres délivrés dans les Grandes Ecoles sont assumées au détriment d'autres formes d'apprentissages professionnels et/ou techniques (1/ connaissances de culture générale, historiques, sociologiques, juridiques et politiques ; 2/ sciences militaires, tactique, stratégie, maîtrise des armes, etc.) plus à même de renforcer leur compétence dans des contextes complexes comme ceux des Balkans.

2. Quelles que soient l'origine de recrutement et le type de formation initiale suivie, les officiers des armes qui ont accompli des missions analogues dans des contextes opérationnels comparables établissent les mêmes constats vis-à-vis des forces et des faiblesses repérées dans la formation académique et militaire reçue. Autrement dit, la mission et le contexte opérationnel rapprochent les deux profils d'officier des armes autour de contraintes professionnelles liées au métier qu'il leur faut traiter avec efficacité.

Recommandation N°1 : Former des opérationnels pragmatiques.

Le cadre général donné aux formes contemporaines de l'action militaire impose toujours la connaissance du métier des armes et de la profession militaire, milieu au sein duquel le futur officier construit sa compétence. Globalement, l'apprentissage du combat tel qu'il est transmis dans les écoles de formation initiale (ESM, EMIA, ENSOA, Ecoles d'application, régiments) ne nécessite pas de modifications importantes si l'on intègre les différents ajustements réguliers inhérents à l'évolution des matériels et des systèmes d'armes. L'armée de Terre doit pouvoir assumer une grande diversité de missions et être pour ce faire polyvalent mais ne doit pas négliger les fondamentaux du métier des armes à savoir, former des personnels et des officiers au combat et à la guerre.

La première conclusion qui ressort de la problématique exposée ci-dessus soutient l'idée que les officiers doivent composer avec des réalités d'une complexité sans précédent pour remplir leur fonction avec efficacité. Pour ce faire, la formation initiale qu'ils reçoivent doit non seulement intégrer les éléments propres au métier des armes et au statut d'officier en matière de « savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et d'éthique » mais former véritablement des professionnels capables de s'adapter idéalement à tous les types de missions

(dans le cadre défini précédemment) dès la sortie de l'école d'application. A ces fins, les élèves et ce, quelle que soit leur filière d'enseignement, doivent donc disposer des mêmes savoirs notamment académiques leur permettant de comprendre le sens de leur action, ultime condition de l'efficacité opérationnelle dans les missions d'après-guerre froide.

Autrement dit, les contextes actuels ne commandent pas la formation et la présence sur le théâtre de « scientifiques » ou de « gestionnaires » qualifiés mais plutôt celles d'officiers professionnels capables d'être réactifs, et donc acculturés, face aux problèmes d'exercice du métier des armes et capables d'assumer le large spectre des contraintes pratiques qu'éprouvent *in situ* respectivement les chefs de section ou les commandant d'unité. Les attentes que formulent les officiers Saint-Cyriens anciens élèves de la filière « Sciences de l'Ingénieur » sollicités confortent encore davantage cette hypothèse.

L'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr n'a pas pour vocation initiale de former des Ingénieurs scientifiques mais plutôt des professionnels et futurs chefs militaires aguerris aux réalités physique et psychologique spécifiques du métier des armes. Cette acception, si elle était retenue, implique des modifications importantes dans l'organisation des cursus, et questionne directement l'utilité et le maintien du titre d'Ingénieur et du statut de Grande Ecole conférée à l'ESM.

En effet, l'interprétation poussée de l'enquête peut permettre d'aller encore plus loin dans l'analyse prospective en démontrant qu'une plus grande harmonisation de la formation initiale dédiée aux futurs officiers des armes (1) entre filières d'enseignement à l'ESM et (2) entre l'ESM et l'EMIA pourrait accentuer la cohérence de l'ensemble et souligner encore davantage le caractère spécifique et professionnel de la formation de l'officier des armes au sein de l'armée de Terre. Si l'on pousse la logique jusqu'au bout, cela reviendrait à ne constituer qu'un seul et même pôle d'excellence dédié à la formation des officiers des armes de l'armée de Terre entièrement tourné vers l'opérationnel et la première partie de carrière.

Recommandation N°2 : Former des managers des relations interculturelles.

La plus grande imbrication des enjeux humanitaires, politiques, économiques et militaires impose le développement de coopérations entre acteurs militaires et civils d'organisations différentes gouvernementales et non

gouvernementales, les autorités politiques locales et nationales (etc.). Dans les contextes que nous venons de dépeindre, les « ennemis » sont globalement mal identifiés, et bien souvent les « amis » sont d'une part plus nombreux et parfois mal connus. Or les coopérations ou les échanges avec les « amis » doivent être, semble-t-il, encouragés au profit d'une paix durable.

Le souci de coopérer est conforté également compte tenu des développements technologiques, logistiques, juridiques, autrement dit, de par la plus grande complexité des problèmes à traiter et, par ricochet, par l'hyper-spécialisation des savoir-faire et des corps qui en découle. Aussi est-il devenu plus difficile dans le contexte des Balkans pour un professionnel ou une organisation de travailler en huis-clos. Dans un secteur donné, des acteurs distincts sont aujourd'hui plus à même d'apporter une compétence ou une logistique pour traiter un aspect d'un problème plus global. Ce nouvel impératif ne peut être négligé pour les armées, et doit en l'occurrence être intégré à la formation (initiale et continue) des cadres de terrain.

Coopérer nécessite une formation car comme nous y invite le sociologue Philippe Zarifian⁷⁵ coopérer n'implique pas simplement coordonner des actions mises en œuvre de manières séparées. Ce peut être le cas dans le sens où une coopération réussie ne doit bien évidemment pas négliger le travail réalisé par chaque corps professionnel. Mais travailler ensemble revient surtout à communiquer, au sens de construire et développer un espace d'intersubjectivité, de compréhension réciproque, capable d'établir des accords solides entre militaires d'unités ou de nations différentes, ou bien entre militaires et polices de statut militaire et civil, enfin entre militaire et la grande diversité d'acteurs présents sur les théâtres d'opérations au nombre desquels on ne peut écarter les organisations non gouvernementales, les populations civiles et minorités ethniques qui les composent, présents sur les territoires sur lesquels les armées de l'Alliance interviennent.

Plus précisément, travailler ensemble revient concrètement à communiquer sur les circonstances et objets de la coopération ou sur – je cite⁷⁶ l'auteur- « la nature des problèmes à traiter et des savoirs à développer ; l'identité (au moins partielle) des objectifs, et donc le processus commun de définition de ces objectifs ; le sens donné aux actions, et donc les valeurs qui les fondent ; les implications subjectives « croisées » des individus qui agissent ainsi

⁷⁵ ZARIFIAN Philippe, *Travail et communication*, Paris, P.U.F., Coll. Sociologie d'aujourd'hui, pp. 11-25.

⁷⁶ *Id.*, p 16.

ensemble, et donc la convergence des mobiles de ces individus (qui est beaucoup plus qu'une simple convergence des actes) ».

Partant de ces différents constats empiriques et théoriques, nous pouvons avancer la seconde hypothèse selon laquelle les efforts en matière de formation que les militaires semblent devoir réaliser portent non seulement sur la connaissance des acteurs et le fonctionnement respectif des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, mais surtout doivent privilégier une meilleure acculturation aux contextes relationnels avec lesquels ils font corps le plus fréquemment, privilégiant ainsi une connaissance culturellement plus approfondie des règles sociales (anthropologiques) qui organisent l'économie des relations interculturelles ou même interprofessionnelles. La connaissance générale des « cultures » et des « cultures de métier » recouvrent les bases essentielles de toute coopération internationale ou professionnelle.

Des résultats de l'enquête aux orientations de la réforme « ESM 2002 » : Quelle(s) convergence(s) ?

La réforme « ESM 2002 » qui a été présentée précédemment privilégie la formation d'un officier « pragmatique » polyvalent, et, en ce sens, épouse très étroitement les perspectives définies par Morris Janowitz dès les années 60 aux Etats-Unis. Notre enquête conforte les principales orientations de la réforme sur le plan du choix des modules de formation académique. La place accordée aux langues étrangères, à la connaissance du droit des conflits armés, à celle des armées alliées et aux relations inter-culturelles témoignent d'une réelle prise en compte des différents paramètres du contexte d'action militaire contemporain mis en exergue au cours de cette étude. La seconde recommandation semble tout à fait satisfaite dans les orientations qui sont dessinées par la réforme.

En revanche, elle s'écarte très nettement de la première recommandation proposée que nous tirons de l'enquête et des entretiens réalisés en France et *in situ* au Kosovo. Il faut dire qu'elle ne prône pas seulement une adaptation de la formation initiale des officiers des armes mais plutôt une mutation radicale non pas de l'esprit de la réforme ESM 2002 mais des structures sur lesquelles elle pourrait s'appuyer pour renforcer la spécificité professionnelle du métier militaire.

Bibliographie.

- ARQUILLA John, RONFELDT David, *The Emergence of Noopolitik : Toward an American Information Strategy*, The Rand Corporation éd., 75 p.
- BOËNE Bernard, dir., 1990, *La spécificité militaire*, Paris, Armand Colin.
- BOËNE Bernard, *Formation et armée professionnelle*, communication réalisée dans le cadre de la rencontre des responsables des grandes écoles et académies militaires européennes organisée par le Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense, Lyon-Bron, Ecole du Service de Santé des Armées, 18 novembre 1999.
- BOËNE Bernard, DANDEKER Christopher, dir., 1998, *Les armées en Europe*, Paris, La Découverte.
- BOËNE Bernard, MARTIN Michel-Louis, dir., 1991, *Conscription et armée de métier*, Paris, FEDN.
- BRUNETEAUX Patrick, 1996, *Maintenir l'ordre*, Paris, Presses de Science PO.
- CAPLOW Theodore, VENNESSON Pascal, 2000, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin.
- CHEVRIER Sylvie, 2000, *Le management des équipes interculturelles*, Paris, P.U.F.
- CLAUSEWITZ Carl von, 1955, *De la guerre*, Paris, Editions de Minuit.
- Id., 1998, *Théorie du combat*, Paris, Economica (Coll. Bibliothèque Stratégie).
- CUCHE Denys, 2001 (1996), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte (Coll. Repères).
- DANDEKER Christopher, *La nécessaire flexibilité des forces dans l'après-guerre froide : le défi des ressources humaines vu du Royaume-Uni*.
- DAVID Charles-Philippe, 2000, *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences-Po
- DODIER Nicolas, 1995, *Les hommes et les machines*, Paris, Métailié.
- DUBAR Claude, 1995 (2^{ème} édition, 1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Id., 1998, TRIPIER Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- FREUND Julien, 1965, *L'essence du politique*, Paris, 1965, Sirey (Coll. Philosophie politique).

GILPIN Robert, 1987, *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press.

HUNTINGTON Samuel, 1957, *The Soldier and the State. A Theory of Civil-Military Relations*. Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press.

JANOWITZ Morris, 1960 (1971), *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, Glencoe, The Free Press.

LAGADEC Patrick, 1981, *La civilisation du risque*, Paris, Seuil.

MARTIN Michel-Louis, 1981, *Warriors to Managers. The French Military Establishment since 1945*, University of North Carolina Press.

MOSKOS Charles C., 1988, « Institutional and Occupational Trends in Armed Forces », 15-26, in Moskos, Charles C. and Wood, Frank R., dir. *The Military : More than Just a Job*, Washington, D.C., Pergamon-Brassey's.

PAULMIER Thierry, 1997, *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*, Paris, LGDJ.

Les articles.

BOËNE Bernard, *Banalisation des armées : le cas français*, in *Futuribles*, Juin 1987.

BOËNE Bernard, *Armées de métier contemporaine*, in DABEZIES Pierre et KLEIN Jean (dir.), *La réforme de la politique française de défense*, Economica-Institut de stratégie comparée, 1998.

BOËNE, Bernard, *Finalités des enseignements à l'ESM de Saint-Cyr dans la période contemporaine* in HOFFMANN Gérard (dir.), *La formation initiale des officiers*, Actes du colloque international organisé à Coëtquidan, 12-14 mai 1992, Centre de sociologie de la Défense nationale.

BRODEUR Jean-Paul, *Force policière et Force militaire*, in *Ethique publique*, Vol. 2, n°1, 2000.

HAMELIN Fabrice, *La formation des officiers : quelle politique ?*, in VENNESSON Pascal (dir.), 2000, *Politiques de Défense : Institutions, innovations, européanisation*, Paris, L'Harmattan.

LAÏDI Zaki, *Sens et puissance dans les relations internationales*, in LAÏDI Zaki (dir.), 1993, *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Presses de la FNSP.

LECOMTE, Jean-Louis, *Entre mythes des fonctions sociales et incertitudes de la faisabilité : la suppression du service militaire en France*, in VENNESSON Pascal (dir.), 2000, *Politiques de Défense : Institutions, innovations, européanisation*, Paris, L'Harmattan.

NOGUES Thierry et BOËNE Bernard, *Selection and Training of the Officers in the French Army* in CARFORIO Giuseppe, 2000, *The*

European officer : A Comparative View on Selection and Education, Piza, Edizioni ETS, 2000.

TARDY Thierry, *Pour une meilleure insertion des officiers français dans les organisations internationales*, in Défense nationale, Mai 2000.

Le rôle de l'homme dans les systèmes d'armes du futur (2015-2025) in Les cahiers du CHEAR, n°43, Automne 1999.

Rapports et revue du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense.

« *Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention* », Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994 sous la direction de Hubert Jean-Pierre THOMAS, Les documents du C2SD, Décembre 2000.

« *Le langage des militaires. Les opérations de maintien de la paix* » in Les Champs de Mars, La Documentation Française, Paris, 1998.

« *Les conséquences des opérations extérieures* » in Les Champs de Mars, La Documentation Française, Paris, 2000, N°166.

Actes des 1ères rencontres « *Sciences sociales et Défense* » in Les Champs de Mars, Numéro spécial, La Documentation Française, 1^{er} Semestre 2000.

Les Cahiers de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure.

Risque et démocratie. *Savoirs, pouvoir, participation. Vers un nouvel arbitrage ?*, 4^{ème} trimestre 1999, N°38.

Polices post-communistes. *Une transformation inachevée ?*, 3^{ème} trimestre 2000, N°41.

Littérature institutionnelle.

Livre Blanc sur la Défense, 1994, La documentation française

Eléments de Doctrine et directives.

L'exercice du métier des armes dans l'armée de Terre. Fondements et principes. Etat-Major de l'armée de Terre, Janvier 1999.

Directive relative aux relations de l'armée de Terre avec la communauté nationale. Etat-Major de l'armée de Terre, Mars 2000.

Directive relative aux comportements dans l'armée de Terre. Etat-Major de l'armée de Terre, Mars 2000.

Directive sur le comportement de l'armée de terre française en milieu international. Etat-Major de l'armée de Terre, Août 2000.

Les engagements futurs des forces terrestres, EMAT/BCSF, 2000.

Rapport et documents EMAT/CRH

LCL EMOND, Synthèse de l'étude sur la formation initiale des officiers d'origine ESM et EMIA après un an en corps de troupe, enquête réalisée entre octobre 1996 et juin 1997

L'action du commandement dans la maîtrise du stress, TTA 122, EMAT/CRH, 1993.

Force et calme des troupes. La forme psychologique des unités EMAT/CRH, 1989.

CoFAT Information. Journal des organismes de formation de l'armée de Terre.

«*Citoyen, soldat, formateur informationnel*», N°16, Décembre 1998.

Le partenariat. «*Le cadre en formation, aujourd'hui, c'est l'opérationnel de demain*», N°17, Juin 1999.

«*La refondation de l'armée de Terre : La formation aussi !*», N°19, Janvier 2000.

Dossier recrutement et formation des officiers de l'armée de terre, N°21, avril 2001.

Le CASOAR

- «*Saint-Cyr : pour de nouvelles ambitions...loin du débat réducteur sur la nécessaire ouverture sociologique !*» in Le Casoar, 1/2001, N°160.

- Intervention du Colonel Georges LEBEL, «*Les exigences du métier d'officier aujourd'hui au regard de la déontologie, de la formation, et de l'environnement politique, juridique et international, Colloque de la Saint-Cyrienne, 19 Mai 2000.*

In Le Casoar, 10/2000, N°159.

Annexes.

Liste des personnes rencontrées.

Membres du Comité de pilotage.

- CDES.
- COFAT.
- EMAT/BCSF.
- EMAT/BPRH.
- SIRPA Terre.
- EMA/COIA.

Autres entretiens réalisés.

- EMA/COIA.
- EMA/COIA.
- COFAT.
- COFAT.
- COFAT.
- COFAT.

Pourquoi réformer l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr ?

La réforme engagée vise la formation initiale des officiers de recrutement direct dans les trois armées et la gendarmerie. Si les principes en sont les mêmes dans les quatre écoles concernées, les modalités pratiques sont susceptibles de différer à la marge, en fonction des spécificités fonctionnelles de chacune.

Il convient de commencer par dire que, s'agissant de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ce qui s'annonce ne fait pas table rase de ce qui existe et a donné satisfaction : la réforme du recrutement et de la formation initiale des saint-cyriens s'inscrit dans le prolongement de celle intervenue en 1982-1983. L'objectif, à cette époque, était d'élargir leurs horizons. Il s'agissait de sortir d'un isolement intellectuel hérité de l'après-guerre, et de faire face à des missions (Liban) qui exigeraient de la part des jeunes officiers la capacité d'inclure les dimensions non militaires de l'action dans leurs analyses de situation. On entendait ne plus se contenter de former des chefs de section, mais bien se préoccuper de la formation initiale des « colonels de l'an 2000 ». La souci d'une meilleure intégration à la société civile et à ses élites figurait déjà parmi les préoccupations des réformateurs. A ces fins diverses, la scolarité avait été allongée d'une année ; économie, droit, sociologie, relations internationales avaient fait une entrée remarquable dans des programmes ; et le corps enseignant s'était étoffé, notamment par l'adjonction de « professeurs associés » - représentant jusqu'à 2/3 des effectifs - venus des universités et de la haute fonction publique. Des conventions passées avec des établissements d'enseignement supérieur, au nombre d'une vingtaine aujourd'hui, attestaient déjà de la volonté d'en faire des partenaires.

Les effets de la réforme de 1982-1983 sont avec le recul jugés positifs. Les « employeurs » des promotions successives de jeunes saint-cyriens - ceux de leurs aînés qui les ont vus à l'œuvre, et commandés sur le terrain - s'en montrent très généralement satisfaits. Alors pourquoi remettre aujourd'hui sur le métier ce qui semble fonctionner fort convenablement ?

Tout simplement parce que le contexte externe et interne a changé, et qu'il convient de s'y adapter. On n'imaginait pas, il y a vingt ans, que l'action, devenue surabondante, aurait très souvent pour cadre des forces multinationales d'intervention loin de nos frontières, ni que les missions de « maîtrise de la violence » occuperaient la place qu'elles occupent depuis une décennie. Et il n'était alors guère question d'une professionnalisation intégrale de nos forces. Le fil conducteur des inflexions substantielles à venir se trouve dans ces changements majeurs.

L'esprit de la réforme 2002 de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

Ces inflexions ont pour axes centraux une ouverture accrue sur la société civile, une « internationalisation » et un approfondissement de la qualité de la formation. Tout cela s'appuie sur le socle, qu'on entend renforcer, de ce qui a fait les qualités reconnues au saint-cyriens : son aptitude à l'action, au commandement des hommes en situation difficile, sa loyauté, son sens de l'Etat, son patriotisme, son sens de l'honneur et de la dignité de l'homme.

L'ouverture accrue de la société civile prendra plusieurs formes. L'une consiste à inviter des étudiants civils à venir côtoyer les saint-cyriens en suivant sur place, à Coëtquidan, des cours théoriques et pratiques touchant à la « formation humaine » : leadership et gestion du stress, prise en compte de la dimension communication dans l'action, éthique et déontologie professionnelle, et d'autres. La scolarité sera d'ailleurs semestrialisée, pour s'aligner sur ce qui se fait à l'extérieur et favoriser les échanges d'enseignants et d'élèves.

La nouveauté la plus radicale affecte les modalités du recrutement des saint-cyriens. On se propose d'introduire, comme cela commence à se faire dans les grandes écoles, un accès direct en deuxième année (pour les diplômés de niveau bac + 4) et en troisième année (pour les étudiants de 3^{ème} cycle), le tout accompagné d'une personnalisation des cursus par valorisation des acquis antérieurs.

L'inspiration est claire. A l'approche du départ des derniers appelés, on se soucie de renforcer les liens concrets qui unissent à leurs contemporains ceux qui, dans l'armée, encadrent et donnent le ton : de faire en sorte qu'ils se sentent de plain-pied avec la société dont ils sont issus et au nom de laquelle ils agissent.

On attend de ces saint-cyriens d'un type nouveau, qui représenteront jusqu'à 30% des effectifs, un élargissement et une diversification du vivier des jeunes de bon niveau intéressés par une carrière d'officier dans l'armée de Terre. Ces vocations tardives existent dans les universités de province ou de Paris. A travers elles, on peut espérer toucher des milieux nouveaux, et faire passer un courant neuf dans la culture saint-cyrienne. En d'autres termes, on aura renforcé la représentativité du corps : la probabilité que la société se reconnaisse en lui, et lui accorde son soutien. Ce faisant, on l'aura unifié en faisant en sorte que tous les officiers de recrutement direct, dont jusque-là certains (en nombre limité) n'avaient pas la qualité de saint-cyrien, passent par l'ESM.

L'internationalisation de la formation vise à renforcer la capacité « relationnelle » des officiers sur les théâtres d'opérations extérieures et au sein des formations multinationales. Les mesures envisagées consistent ici à

renforcer l'accent mis sur les langues étrangères (avec une priorité à l'anglais), et à envoyer une majorité de saint-cyriens à l'étranger durant un semestre entier. Des cours professés dans leur langue par des universitaires étrangers invités seront intégrés au cursus ; d'autres, en français, les sensibiliseront à l'histoire et à la culture de nos grands partenaires européens, tandis que certaines des nombreuses options prévues leur feront découvrir les caractéristiques des grandes « aires culturelles » qui se partagent la planète. Le tout sera complété par une formation aux techniques de médiation/négociation et à la gestion des rapports interculturels.

Le dernier axe, celui de la qualité, emprunte lui aussi plusieurs voies. Les objectifs généraux de la formation, pluridisciplinaire par vocation, privilégient la capacité de se situer dans la société, le monde et l'histoire, ingrédient indispensable d'une réflexion autonome, et du discernement qui sera nécessaire au futur officier dans des situations mêlant facteurs militaires et facteurs politiques ; toutefois, les savoirs spécialisés nécessaires à la maîtrise de la complexité d'une action multidimensionnelle ne sont pas perdus de vue, comme le montrent les enseignements et options spécifiques à chaque filière.

Une meilleure intégration des formations militaire et académique, gommant des contrastes naguère accusés, conduit à un niveau de sortie étalonné à bac + 5, avec obtention du grade de mastaire (et, comme auparavant, du titre d'ingénieur pour les élèves du cursus scientifique). L'équilibre entre les trois filières existantes (« sciences de l'ingénieur », « relations internationales », « management de la Défense ») continuera à faire l'originalité de l'ESM. Deux semestres militaires encadreront quatre semestres académiques, suivant une progression qui ira d'un tronc commun de formation générale aux enseignements spécialisés, puis aux options et aux stages débouchant sur la rédaction et la soutenance d'un mémoire, ou d'un projet d'ingénierie. Finalisés, les enseignements suivront des logiques thématiques plus souvent que strictement disciplinaires. Des plages de travail personnel, de plus en plus larges au fil des semestres, permettront une assimilation et une réflexion personnelle, mieux valorisée que par le passé ; matérialisée par des rendez-vous sur objectifs (le cas échéant sanctionnés par le risque de redoublement ou de non-obtention du diplôme), la responsabilisation des élèves, partenaires actifs de leur propre formation, viendra en contrepartie de cette liberté accrue.

Telles sont les orientations retenues à ce jour au titre du projet pédagogique de l'ESM. Elles précisent le profil d'un saint-cyrien répondant aux attentes que définissent les textes de référence comme tout à la fois « homme d'action et de réflexion », « soldat meneur d'hommes, fédérateur d'énergies maîtrisant l'art du commandement », « citoyen », « serviteur de l'Etat », « manager » et « ambassadeur de la France ». Elles apparaissent ambitieuses, cohérentes, et surtout adaptées. Elles expriment un souci manifeste d'équilibre entre ouverture au monde, indispensable aujourd'hui pour y agir efficacement,

et refus d'une banalisation qui priverait les officiers des vertus spécifiques nécessaires à ce qui constitue le cœur de leur action : l'emploi de la force.

Bernard BOËNE, professeur de sociologie à l'Université de Toulouse II et Directeur général de l'enseignement et de la recherche aux Ecoles de Saint-Cyr – Coëtquidan.

Le questionnaire.

Présentation de l'enquête

Les dix dernières années ont modifié, souvent de manière substantielle, les rôles tenus par l'armée de Terre, les ressources qui lui sont dévolues et les rapports qu'elle entretient avec l'environnement civil. Les missions de l'après-guerre froide (MAGF), en France et dans les pays voisins ou comparables, ont vu les armées accomplir des opérations de *maintien*, de *rétablissement* et d'*imposition* de la paix, mais aussi de sécurité du territoire national, de surveillance des frontières (immigration clandestine) et de lutte contre le trafic de drogue, le trafic illicite ou la prolifération d'armements. Il faut y ajouter le concours apporté aux autorités civiles en cas de désastre sur le territoire national et à l'étranger, et d'autres encore.

Le présent questionnaire vise à cerner la manière dont les officiers qui ont participé à des missions de ce type évaluent la *formation académique* et la *formation militaire* qu'ils ont reçues (si c'est le cas) en vue de telles opérations.

1^{ère} PARTIE

Votre expérience des missions d'après-guerre froide.

I.1 LES OPERATIONS EXTERIEURES

Q 1. Depuis 1990, à quelle(s) opération(s) extérieure(s) avez-vous participé ?

(Consigne : Si vous n'avez pas servi en opérations extérieures, passez aux questions PAGE 5 : I.2 Opérations sur le territoire national).

	Cochez ici	Année	Nom du mandat
1. La guerre du Golfe			
2. Bosnie (FORPRONU)			

3. Bosnie (IFOR)			
4. Bosnie (SFOR)			
5. Timor			
6. Rwanda			
7. Cambodge			
8. Autre (à préciser)..... ...			
9. Pas de mission en opérations extérieures ces 10 dernières années.		Sans objet	

Q 2. Quelle est la dernière opération extérieure à laquelle vous avez pris part ?

1. Type de mission (ex. maintien, rétablissement, ou imposition de la paix, etc.)	
2. Nom du mandat	
3. Lieu de la mission	
4. Année	
5. Type d'affectation (entourez la bonne réponse)	1- Individuel (ex. Etat-Major) 2- En unité constituée
6. Durée de votre mission	

Q 3. Quelle fonction exerciez-vous lors de votre dernière opération extérieure ?

.....

Q 4. Au moment du départ en mission (dernière opération extérieure), comment estimez-vous votre niveau d'information sur la **situation générale (politique, socio-économique, culturelle) du pays dans lequel vous êtes intervenu ?**

	Cochez ici une seule case
1. Très suffisant	
2. Suffisant	
3. Insuffisant	
4. Très insuffisant	
5. Je ne sais pas	

Q 5. Si vous avez répondu “Très suffisant” ou “Suffisant”, pouvez-vous nous dire si cette information fut **principalement** acquise ... ?

	Cochez une seule case		Cochez une seule case
1. En formation initiale (ESM, EMIA)		4. Par des lectures personnelles, les médias ou des contacts	
2. En formation supérieure (CID, CFCU, etc)		5. Juste avant de partir, lors d'un camp de cohésion	
3. Lors d'une formation universitaire		6. Par expérience antérieure	

Q 6. Au moment de votre départ en mission (dernière opération extérieure), comment estimez-vous votre niveau d'information sur le **contexte militaire** du pays dans lequel vous êtes intervenu ?

	Cochez ici une seule case
1. Très suffisant	
2. Suffisant	
3. Insuffisant	
4. Très insuffisant	
5. Je ne sais pas	

Q 7. Si vous avez répondu “Très suffisant” ou “Suffisant”, pouvez-vous nous dire si cette information fut **principalement** acquise ... ?

	Cochez une seule case		Cochez une seule case
1. En formation initiale (ESM, EMIA)		4. Par des lectures personnelles, les médias ou des contacts	
2. En formation supérieure (CID, CFCU, etc)		5. Juste avant de partir, lors d'un camp de cohésion	
3. Lors d'une formation universitaire		6. Par expérience antérieure	

Relations entre militaires et civils en opérations extérieures.

Q 8. Au cours de votre dernière mission extérieure, avez-vous été en contact avec des acteurs civils ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	
5. Je ne sais pas	

Q 9. En opérations extérieures, avez-vous rencontré des difficultés dans vos relations avec des acteurs civils présents sur le théâtre ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	

5. Ne se prononce pas	
-----------------------	--

Q 10. Si **OUI** (souvent ou parfois) *avec quels “ civils ”?*

(Plusieurs réponses possibles)

	Cochez ici
1. Des fonctionnaires civils de l'ONU, l'OTAN, l'UEO ou d'autres organismes	
2. Des autorités politiques légitimes-légales	
3. Des autorités auto-proclamées	
4. La population civile	
5. O.N.G. : Laquelle ou lesquelles ?	
6. Communauté religieuse locale	
7. Les forces de police locales	
8. Des factions civiles armées, des milices	
9. Médias étrangers	
10. Médias français	
11. Autres Précisez.....	

Q 11. Si vous avez éprouvé des difficultés dans vos relations avec des civils, de quel type de difficultés s'agit-il ? avec qui en particulier ?

(Plusieurs réponses possibles)

	Cochez ici	AVEC QUI ?
1. Des difficultés d'ordre linguistique		
2. Des modes de pensée différents		
3. Des problèmes d'ordre éthique : mauvaise foi, manque de fiabilité, manque de loyauté		
4. Esprit partisan, absence d'impartialité		
5. Mauvaise application des règles édictées		
6. Liberté de circulation / mouvement		
7. Autre (Précisez)		

I. 2. LES OPERATIONS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Q. 12. Etes-vous déjà intervenu sur le territoire national ?

	Cochez ici une seule case
1. Oui	
2. Non	

**(CONSIGNE : Si “ pas de mission sur le territoire national ”,
passez à la PAGE 7)**

Q 13. A quelle(s) opération(s) intérieure(s) avez-vous participé et combien de mois pour chacune ?

(Plusieurs réponses possibles)

	OUI (cochez)	Combien de temps ?
Opérations intérieures (OPIN)		
1. Sécurité du territoire national (Vigipirate, Coupe du monde, etc.)		
2. Surveillance des frontières (immigration clandestine)		
3. Lutte contre le trafic de drogue		
4. Contrôle du commerce ou de la prolifération d'armements		
5. Catastrophe civile sur le territoire national (Erika, inondations, tempêtes)		
6. Autre(s) mission(s) à préciser :		

Q. 14. Quelle est la **dernière opération intérieure** à laquelle vous avez pris part ?

(Vous préciserez le lieu et la durée de la mission)

	OUI (cochez)	Lieu	Durée
Opérations intérieures (OPIN)			
1. Sécurité du territoire national (Vigipirate, Coupe du monde, etc.)			
2. Surveillance des frontières (immigration clandestine)			

3. Lutte contre le trafic de drogue			
4. Contrôle du commerce ou de la prolifération d'armements			
5. Secours lors de catastrophes civiles (Erika, inondations, tempêtes)			
6. Autre(s) mission(s) à préciser :			

Q 15. **Quelle fonction exerciez-vous lors de** votre dernière opération intérieure ?

.....

Q 16. Au cours de votre dernière mission **intérieure**, avez-vous été en contact avec des acteurs civils ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	
5. Ne se prononce pas	

Q 17. Si vous êtes intervenu sur le territoire national, avez-vous rencontré des difficultés dans vos relations avec des acteurs civils présents sur les lieux ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	
5. Ne se prononce pas	

Q 18. Si OUI (souvent ou parfois) *avec quels " civils " ?*
(Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

	Cochez ici
1. La population (usagers du lieu, résidents, etc.)	
2. Des personnes sans domicile fixe s'appropriant les lieux	
3. Des journalistes	
4. Des agents travaillant sur le lieu (SNCF, RATP, etc.)	
5. Des agents d'information et de sécurité (agences privées, médiateurs, agents RATP, etc.)	
6. Autres (Précisez).....	

Q 19. Si OUI, quel genre de difficultés et avec qui en particulier ?

(Plusieurs réponses possibles)

	Cochez ici	Avec qui ?
1. Des incivilités (défiance, insultes verbales ou gestuelles)		
2. De la méfiance		
3. Le non-respect des règles de sécurité		
4. Autre (Précisez)		

I.3. Questions *mixtes* relatives aux OPEX et OPIN.

Relations entre votre unité et les autres professionnels engagés.

Q 20. Au cours de **votre dernière mission extérieure**, avez-vous été en contact avec des officiers d'autres contingents nationaux ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	

Q 21. En opérations extérieures, avez-vous rencontré des difficultés dans vos rapports avec des officiers appartenant à des contingents d'autres pays ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	
5. Sans objet	

Q 22. Si OUI (souvent ou parfois), quel genre de difficultés ?

(Plusieurs réponses possibles)

	Cochez ici
1. Problèmes d'interopérabilité	
2. Différences d'éthique	
3. Interprétations divergentes des missions	
4. Interprétation différente des normes d'engagement et des règles d'emploi des armes (ROE)	
5. Doubles allégeances (OTAN, ONU / nationale, etc.)	
6. Manque de préparation de ces unités à la mission	
7. Des difficultés d'ordre linguistique	
8. Des différences culturelles	
9. Des rivalités entre contingents nationaux	
10. Des rivalités professionnelles	
11. Autres. Précisez.....	

Q 23. Lors de votre dernière intervention sur le territoire national, avez-vous rencontré des difficultés dans vos rapports avec les forces de l'ordre (Police nationale, CRS, Gendarmerie nationale) ?

Cochez ici une

	seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	
5. Sans objet	

Q 24. Si OUI (souvent ou parfois), quel genre de difficultés ?

(Plusieurs réponses possibles)	Cochez ici
1. Problèmes d'interopérabilité, manque de coordination	
2. Différences d'éthique	
3. Interprétations divergentes des missions	
4. Interprétation différente des règles d'emploi des armes et des normes d'engagement	
5. Manque de préparation de ces unités à la mission	
6. Rétention d'informations	
7. Des différences de formation	
8. Des rivalités professionnelles	
9. Autres. Précisez.....	

Les facteurs de stress en mission.

Q 25. Lors de votre dernière opération extérieure, personnellement, avez-vous connu des difficultés, dues aux conditions mêmes de l'opération, dans la gestion de **vosre propre stress** ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	

Q 26. Si OUI (souvent, parfois ou rarement), à quel type de facteurs de *stress* avez-vous été personnellement confronté ?

(Plusieurs réponses possibles)

	Cochez ici
1. Incertitudes sur l'évolution de la situation	
2. Manque de clarté des missions	
3. Problèmes d'adaptation	
4. Problèmes de légitimité de l'intervention	
5. Risque de pertes amies	
6. Faible identification de l'ennemi ou des adversaires potentiels	
7. Inefficacité de la mission, disproportion entre les moyens et les objectifs	
8. Restrictions de mouvement, ou des déplacements	
9. Absence ou faiblesse du soutien accordé à votre famille	
10. Difficultés à joindre la famille (par téléphone ou par courrier)	
11. Manque de reconnaissance de la part des médias	
12. Ennui	
13. Durée trop longue de la mission	
14. Autres. Précisez.....	

Q 27. Lors de votre dernière opération extérieure, avez-vous connu des difficultés, dues aux conditions mêmes de l'opération, dans la gestion du *stress* de vos *subordonnés* ?

	Cochez ici une seule case
1. Souvent	
2. Parfois	
3. Rarement	
4. Jamais	

Q 28. Si OUI (souvent, parfois ou rarement), à quel type de facteurs de *stress* avez-vous été confronté dans la gestion du *stress* de vos *subordonnés* ?

(Plusieurs réponses possibles)

	OUI
1. Incertitudes sur l'évolution de la situation	

2. Manque de clarté des missions	
3. Problèmes d'adaptation	
4. Problèmes de légitimité de l'intervention	
5. Risque de pertes amies	
6. Faible identification de l'ennemi ou des adversaires potentiels	
5. Inefficacité de la mission, disproportion entre les moyens et les objectifs	
6. Restrictions de mouvement, ou des déplacements	
7. Absence ou faiblesse du soutien accordé à votre famille	
8. Difficultés à joindre la famille (par téléphone ou par courrier)	
9. Manque de reconnaissance de la part des médias	
10. Ennui	
11. Durée trop longue de la mission	
Autres. Précisez.....	

2^{ème} PARTIE : Forces et faiblesses de la formation initiale des officiers des armes.

I. Les forces.

Q 29. Au regard de vos dernières missions intérieures et extérieures, quels sont, selon vous, les points satisfaisants de votre formation initiale (Formation académique / militaire) ?

Consigne :

1/ Veuillez répondre à cette question au regard de votre dernière opération extérieure (OPEX) et (si c'est le cas) au regard de votre dernière opération intérieure (OPIN).

2/ La formation ayant évolué, on vous demande de signaler lorsque vous n'avez pas suivi tel ou tel enseignement.

Formation académique.

(Sans objet : -)	Discipline non enseignée	OPEX	OPIN
1. Droit des conflits armés			
2. Droit international			
3. Droit public général			
4. Ethique et déontologie			
5. Relations internationales			
6. Histoire militaire			
7. Histoire / géographie			
8. Psychologie (gestion du stress, etc.)			
9. Sociologie militaire			
10. Sociologie / Société française contemporaine			
11. Science politique / Idées politiques			
12. Langues			
13. Informatique			
14. Gestion et finances publiques			
15. Economie, enjeux économiques			
16. Techniques de communication			
17. Autre. Précisez.....			

Formation militaire.

	Discipline non enseignée	OPEX	OPIN
1. Tactique			
2. Logistique			
3. Topographie			
4. Formation à l'EXercice de l'Autorité			
5. Préparation physique et sportive			
6. Sciences et techniques de l'armement			
7. Règles d'emploi des armes et normes d'engagement (RoE)			
8. Autre. Précisez.....			

II. Les insuffisances.

Q 30. Au regard de vos dernières missions intérieures et extérieures (Moins de 10 ans), **avez-vous éprouvé, des insuffisances dans votre formation académique initiale ?**

	En OPEX	En OPIN
1. Oui, souvent ou à beaucoup d'égards		
2. Oui, pour certains aspects seulement		
3. Non, aucune		
4. Je ne sais pas		

Q 31. Si OUI, dans quel(s) domaine(s) ? (**Plusieurs réponses possibles**)

Formation académique.

(Sans objet : -)

Disciplines	OPEX	OPIN
1. Droit des conflits armés		-
2. Droit international		-
3. Droit public général		
4. Code pénal		
5. Relations internationales		-
6. Histoire militaire		
7. Histoire / géographie		
8. Techniques de communication médiatique		
9. Psychologie (gestion du stress, etc.)		
10. Sociologie militaire		
11. Sociologie / Société française contemporaine		
12. Science politique / Idées politiques		
13. Langues		
14. Informatique		
15. Gestion et finances publiques		
16. Economie, enjeux économiques		
17. Autre à préciser		

Q 32. Avez-vous éprouvé, au regard de vos dernières missions extérieures et intérieures (Moins de 10 ans), des insuffisances dans votre formation militaire initiale?

	En OPEX	En OPIN
1. Oui, souvent ou à beaucoup d'égards		
2. Oui, pour certains aspects seulement		
3. Non, aucune		
4. Je ne sais pas		

Q 33. Si OUI, dans quel(s) domaine(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

Formation militaire.

	OPEX	OPIN
1. Tactique		
2. Logistique		
3. Topographie		

4. Formation à l'EXercice de l'Autorité		
5. Renseignement		
6. Préparation physique et sportive		
7. Sciences et techniques de l'armement		
8. Communication politico-militaire avec les autorités		
9. Règles d'emploi des armes et normes d'engagement (RoE)		
10. Techniques de maîtrise des foules		
11. Connaissance des armées étrangères		
12. Connaissance des procédures opérationnelles et des structures internationales (ONU / OTAN / UEO)		
13. Autre. Précisez.....		

Langues étrangères et conditions d'apprentissage

Q 34. Quelle(s) langue(s) étrangère(s) parlez-vous ?

	Langues parlées
1. Anglais	
2. Allemand	
3. Italien	
4. Espagnol	
5. Arabe	
6. Russe	
7. Autre	
.....	

Q 35. Quel est votre degré de connaissances linguistiques validé ?
(Plusieurs réponses possibles pour chacune des langues)

Anglais	Allemand	Autre à préciser	Autre à préciser

1. CML 1				
2. CML 2				
3. CML 3				
4. Diplôme universitaire de type Deug ou Licence				
5. Diplôme universitaire plus élevé				

Q 36. Où avez-vous appris chacune d'elles ?
(Plusieurs réponses possibles pour chacune des langues)

	Anglais	Allemand	Autre à préciser	Autre à préciser
1. En formation initiale (ESM/EMIA)				
2. En formation initiale (Scolaire/ens. Sup.)				
3. En formation militaire supérieure				
4. En opérations extérieures				
5. En état-major interalliés				
6. Auto-formation				
7. En résidant à l'étranger				

Quels seraient, selon vous, les nouveaux besoins en compétence induits par la professionnalisation ?
--

Q 37. La professionnalisation en cours de l'armée de terre s'accompagne d'évolutions que nous pouvons déjà observer. Parmi ces évolutions figurent, notamment, celles qui sont listées ci-dessous.

Quel est votre sentiment à leur propos du point de vue de la formation

initiale de l'officier ?

(Utilisez l'échelle suivante (1, 2, 3, 4, ou 5) pour classer les 9 propositions)

1. Je n'y vois aucun inconvénient.
2. Je n'y vois pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer.
3. Une sensibilisation serait utile en formation continue.
4. Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers).
5. Je ne sais pas.

Consigne : Mettre une croix dans la case correspondante.

	1	2	3	4	5
1. Augmentation du taux de personnels civils de la Défense					
2. Augmentation du taux de féminisation militaire					
3. Augmentation du taux de sous-traitance d'activités de soutien à des entreprises					
4. Ralentissement du rythme des mutations géographiques					
5. Gestion stricte de l'emploi des ressources humaines					
6. Souci constant de la reconversion des EVAT et parfois des cadres (sur contrat court)					
7. Diversification des carrières d'officiers au-delà du niveau "unité élémentaire" (voie commandement, voie expertise)					
8. Rôle accru des réservistes					
9. Nécessité de cultiver des liens forts avec l'environnement civil local					

Q 38. Lorsque vous occupez la fonction de Chef de section, ce temps de commandement vous a surtout amené à... ?

	OUI	NON
1. Commander des unités principalement composées d'appelés.		
2. Commander des unités principalement composées d'engagés.		
3. Les deux types		

d'unités (appelés/engagés)		
-------------------------------	--	--

Q 39. Partant du constat souvent évoqué selon lequel “ nous ne commandons pas des engagés de la même manière que des appelés ”, dès lors, nous pouvons considérer que ces évolutions (citées à la page précédente) dressent les grandes lignes d’un nouveau contexte d’exercice de l’autorité.

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?

Consigne : Mettre une croix dans la case correspondante.

1. Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres.
2. Je leur laisse une certaine latitude d’action et d’initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats.
3. Je ne suis pas directif(ve) du tout.
4. Je donne l’exemple de façon explicite pour chaque type d’activité.

	1	2	3	4
1. A l’égard d’ appelés mdr				
2. A l’égard d’ EVAT				
3. A l’égard de Sous-officiers				
4. A l’égard d’officiers				
5. A l’égard de personnels civils				

Q. 40. Personnellement, trouvez-vous la manière de commander les militaires féminins ?

	Cochez une seule case
1. Plus facile	
2. Plus difficile	
3. Ni plus ni moins	

4. Je ne sais pas	
-------------------	--

3ème PARTIE : Profil de l'officier.
--

Q 41. Quelle est votre origine de recrutement ?

	Formation initiale	Année de sortie
1. ESM de Saint-Cyr		
2. EMIA		
3. Autre à préciser		

Q 42. Quelle était votre filière de scolarité à Coëtquidan ?
Anciens élèves de l'ESM

	OUI
1. Sciences de l'ingénieur	
2. Gestion des ressources de Défense	
3. Relations internationales	

Anciens élèves de l'EMIA

	OUI
1. Sciences	
2. Economie-gestion	
3. Renseignement- Langues	

Q 43. Actuellement, quelle est votre fonction ?

.....

- Q 44. Quel est votre grade actuel ?
- Q 45. À quelle arme appartenez-vous ?
- Q 46. Quel âge avez-vous?

4ème Partie : Commentaires libres

Selon vous, au vu de votre expérience des missions de type “ après-guerre froide ”, quels enseignements positifs et négatifs peut-on franchement tirer aujourd’hui à propos de l’adéquation à ces missions de votre formation académique et militaire?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résultats statistiques tirés sur l'échantillon total.

1/ LES OPERATIONS EXTERIEURES.

Lieu d'enquête

Quel est l'organisme sollicité ?

Lieu d'enquête	Nb. cit.	Fréq.
Ecole d'Etat-Major	171	43,2%
Collège Inter-Armées de Défense	48	12,1%
Ecole d'Application	144	36,4%
DETIM	17	4,3%
Chefs de Corps	16	4,0%
TOTAL OBS.	396	100%

Opérations extérieures

Depuis 1990, à quelle(s) opération(s) extérieure(s) avez-vous participé ?

Opérations extérieures	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	0,5%
Golfe	23	5,8%
Bosnie (Forpronu)	131	33,1%
Bosnie (IFOR)	102	25,8%
Bosnie (SFOR)	102	25,8%
Timor	1	0,3%
Rwanda	12	3,0%
Cambodge	8	2,0%
Kosovo	80	20,2%
Albanie	7	1,8%
Somalie	10	2,5%
Centre-Afrique	34	8,6%
Pas d'OPEX	2	0,5%
Autre	23	5,8%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

Dernière opération extérieure.

Quelle est la dernière opération extérieure à laquelle vous avez pris part ?

Dernière opération extérieure.	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	77	19,4%
Golfe	6	1,5%
Bosnie (Forpronu)	36	9,1%
Bosnie (IFOR)	39	9,8%
Bosnie (SFOR)	66	16,7%
Timor	1	0,3%
Rwanda	1	0,3%
Cambodge	3	0,8%
Albanie	4	1,0%
Somalie	1	0,3%
Centre-afrique	14	3,5%
Kosovo	79	19,9%
Autre	69	17,4%
TOTAL OBS.	396	100%

Type de mission

Quel était l'objet de cette dernière opération ?

Type de mission	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	95	24,0%
Maintien de la paix	70	17,7%
Maintien de l'ordre	3	0,8%
Rétablissement ou imposition de la paix	123	31,1%
Consolidation de la paix	48	12,1%
Evacuation de ressortissants	8	2,0%
Autre	49	12,4%
TOTAL OBS.	396	100%

Nom du mandat**Quel était le nom du mandat ?**

Nom du mandat	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	90	22,7%
Daguet	6	1,5%
FORPRONU	34	8,6%
SFOR	58	14,6%
IFOR	36	9,1%
KFOR	66	16,7%
Almandin	10	2,5%
Epervier	23	5,8%
ORYX	0	0,0%
ONUSOM	1	0,3%
Autre	72	18,2%
TOTAL OBS.	396	100%

Lieu de la mission**Où avez-vous exercé cette mission ?**

Lieu de la mission	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	87	22,0%
Sarajevo	40	10,1%
Mostar	42	10,6%
Pristina	2	0,5%
Bangui	11	2,8%
Autre	214	54,0%
TOTAL OBS.	396	100%

Année dernière opération extérieure**En quelle année avez-vous effectué cette dernière mission ?**

Année dernière opération extérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	74	18,7%
1990	1	0,3%
1991	10	2,5%
1992	2	0,5%

1993	16	4,0%
1994	18	4,5%
1995	21	5,3%
1996	51	12,9%
1997	35	8,8%
1998	18	4,5%
1999	57	14,4%
2000	81	20,5%
2001	12	3,0%
TOTAL OBS.	396	100%

Type d'affectation

Quelle était votre type d'affectation ?

Type d'affectation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	83	21,0%
Individuel	77	19,4%
En unité constituée	236	59,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Durée dernière opération extérieure

Quelle était la durée de cette mission extérieure ?

Durée dernière opération extérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	88	22,2%
Moins d'un mois	5	1,3%
1 mois	5	1,3%
2 mois	8	2,0%
3 mois	9	2,3%
4 mois	165	41,7%
5 mois	43	10,9%
6 mois	56	14,1%
Entre 6 mois et un an	15	3,8%
Plus d'un an	2	0,5%
TOTAL OBS.	396	100%

Fonction lors de la dernière OPEX

Quelle fonction exerciez-vous lors de votre dernière opération extérieure ?

Fonction lors de la dernière OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	76	19,2%
Chef de section	51	12,9%
Commandant d'unité (CDU)	82	20,7%
Chef de Corps	2	0,5%
Autre	185	46,7%
TOTAL OBS.	396	100%

Niveau d'information OPEX

Au moment du départ en mission, comment estimez-vous votre niveau d'information sur la situation générale (politique, socio-économique, culturelle) du pays dans lequel vous êtes intervenu ?

Niveau d'information OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	74	18,7%
Très suffisant	105	26,5%
Suffisant	170	42,9%
Insuffisant	42	10,6%
Très insuffisant	5	1,3%
Je ne sais pas	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Très suffisant) à 5 (Je ne sais pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 1,84 Ecart-type = 0,70

Période d'information

Si vous avez répondu "Très suffisant" ou "Suffisant", pouvez-vous nous dire si cette information fut principalement acquise ...?

Période d'information	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	123	31,1%
En formation initiale (ESM/EMIA)	6	1,5%

En formation supérieure (CID, CFCU, etc.)	10	2,5%
En formation universitaire	2	0,5%
Lectures personnelles, les médias ou des contacts	114	28,8%
En camp de cohésion	76	19,2%
Par expérience antérieure	64	16,2%
Sans objet	1	0,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Information contexte militaire

Au moment de votre départ en mission (dernière OPEX), comment estimez-vous votre niveau d'information sur le contexte militaire du pays dans lequel vous êtes intervenu ?

Information contexte militaire	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	76	19,2%
Très suffisant	74	18,7%
Suffisant	177	44,7%
Insuffisant	58	14,6%
Très insuffisant	11	2,8%
Je ne sais pas	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Très suffisant) à 5 (Je ne sais pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 2,02 Ecart-type = 0,74

Niveau d'information

Si vous avez répondu "Très suffisant" ou "Suffisant", pouvez-vous nous dire si cette information fut principalement acquise... ?		
Niveau d'information	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	149	37,6%
En formation initiale (ESM/EMIA)	3	0,8%
En formation supérieure (CID, CFCU, etc.)	9	2,3%
En formation universitaire	2	0,5%
Lectures personnelles, les médias ou des contacts	81	20,5%
En camp de cohésion	102	25,8%
Par expérience antérieure	49	12,4%

Sans objet	1	0,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Fréquence rencontre avec civils

Au cours de votre dernière opération extérieure, avez-vous été en contact avec des acteurs civils ?

Fréquence rencontre avec civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	74	18,7%
Souvent	131	33,1%
Parfois	110	27,8%
Rarement	55	13,9%
Jamais	26	6,6%
Je ne sais pas	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Je ne sais pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 1,93 Ecart-type = 0,95

Fréquence problèmes avec civils

En opérations extérieures, avez-vous rencontré des difficultés dans vos relations avec des acteurs civils présents sur le théâtre ?

Fréquence problèmes avec civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	100	25,3%
Souvent	8	2,0%
Parfois	81	20,5%
Rarement	129	32,6%
Jamais	74	18,7%
Ne se prononce pas	4	1,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle. Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Ne se prononce pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 2,95 Ecart-type = 0,83

Quels civils

Si OUI, avec quels civils ?

Quels civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	254	64,1%
Des fonctionnaires civils ONU / OTAN / UEO	49	12,4%
Des autorités politiques légitimes-légalement	29	7,3%
Des autorités auto-proclamées	21	5,3%
La population civile	50	12,6%
O.N.G.	28	7,1%
Communauté religieuse locale	8	2,0%
Les forces de police locales	39	9,8%
Des factions civiles armées, des milices	53	13,4%
Médias étrangers	12	3,0%
Médias français	26	6,6%
Autre	10	2,5%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (11 au maximum).

Type de difficultés

Si vous avez éprouvé des difficultés dans vos relations avec des civils, de quel type de difficultés s'agit-il ?

Type de difficultés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	240	60,6%
Des difficultés d'ordre linguistique	41	10,4%
Des modes de pensée différents	31	7,8%
Des problèmes d'ordre éthique : mauvaise foi, manque de fiabilité, manque de loyauté	73	18,4%
Esprit partisan, absence d'impartialité	55	13,9%
Mauvaise application des règles édictées	31	7,8%
Liberté de circulation/Mouvement	49	12,4%
Autre	6	1,5%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

2/ LES OPERATIONS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.

Opérations intérieures¹

Etes-vous déjà intervenu sur le territoire national ?

Opérations intérieures ¹	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	1,3%
Oui	209	52,8%
Non	161	40,7%
Ni OPEX ni OPIN	21	5,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Opérations intérieures

A quelle(s) opération(s) intérieure(s), avez-vous participé ?

Opérations intérieures	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	188	47,5%
Sécurité du territoire national (Vigipirate)	154	38,9%
Surveillance des frontières	37	9,3%
Lutte contre le trafic de drogue	6	1,5%
Contrôle du commerce ou de la prolifération d'armements	2	0,5%
Catastrophe civile sur le territoire national (Inondations)	92	23,2%
Autre	18	4,5%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

Dernière opération intérieure

Quelle est la dernière opération intérieure à laquelle vous avez pris part ?

Dernière opération intérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	186	47,0%
Sécurité du territoire national (Vigipirate)	112	28,3%
Surveillance des frontières	15	3,8%
Lutte contre le trafic de drogue	0	0,0%
Contrôle du commerce ou de la prolifération d'armements	0	0,0%
Catastrophe civile sur le territoire national	76	19,2%

Autre	11	2,8%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

Lieu dernière opération intérieure

Où avez-vous effectué cette dernière opération intérieure ?

Lieu dernière opération intérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	194	49,0%
Paris / région parisienne	77	19,4%
Région de la métropole	101	25,5%
Frontières de la métropole	17	4,3%
DOM-TOM	7	1,8%
TOTAL OBS.	396	100%

Durée dernière opération intérieure

Quelle était la durée de cette opération intérieure ?

Durée dernière opération intérieure	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	191	48,2%
Moins d'1 semaine	5	1,3%
1 semaine	30	7,6%
2 semaines	79	19,9%
3 semaines	25	6,3%
1 mois	50	12,6%
Entre 1 et 2 mois	9	2,3%
Entre 2 et 4 mois	5	1,3%
Plus de 4 mois	2	0,5%
TOTAL OBS.	396	100%

Fonction dernière OPIN

Quelle fonction exerciez-vous lors de votre dernière opération intérieure

Fonction dernière OPIN	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	188	47,5%

Chef de section	52	13,1%
Commandant d'unité (CDU)	93	23,5%
Autre dont 1. Adjoint CDU	63	15,9%
TOTAL OBS.	396	100%

Fréquence rencontres avec civils

Au cours de votre dernière mission intérieure, avez-vous été en contact avec des acteurs civils ?

Fréquence rencontres avec civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	185	46,7%
Souvent	138	34,8%
Parfois	38	9,6%
Rarement	24	6,1%
Jamais	11	2,8%
Ne se prononce pas	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Ne se prononce pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 1,56 Ecart-type = 0,89

Fréquence Difficultés relations civils

Si vous êtes intervenu sur le territoire national, avez-vous rencontré des difficultés dans vos relations avec des acteurs civils présents sur les lieux ?

Fréquence Difficultés relations civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	186	47,0%
Souvent	2	0,5%
Parfois	38	9,6%
Rarement	71	17,9%
Jamais	95	24,0%
Ne se prononce pas	4	1,0%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Ne se prononce pas).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 3,29 Ecart-type = 0,82

Avec quels "civils" ?

Si vous avez rencontré des difficultés avec des civils présents sur les lieux, avec quels "civils" était-ce ?		
Avec quels "civils" ?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	334	84,3%
La population	24	6,1%
Des personnes SDF	9	2,3%
Des journalistes	7	1,8%
Des agents travaillant sur le lieu (SNCF,RATP,etc.)	6	1,5%
Des agents d'information et de sécurité	3	0,8%
Autres	32	8,1%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (6 au maximum).

Types de difficultés

Si OUI, quel genre de difficultés ?

Types de difficultés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	337	85,1%
Des incivilités	20	5,1%
De la méfiance	13	3,3%
Le non-respect des règles de sécurité	15	3,8%
Autre	22	5,6%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

3/ QUESTIONS MIXTES RELATIVES AUX OPEX ET OPIN.

Fréquence contact officiers étrangers

Au cours de votre dernière opération extérieure, avez-vous été en contact avec des officiers d'autres contingents nationaux ?

Fréquence contact officiers étrangers	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	43	10,9%
Souvent	194	49,0%
Parfois	83	21,0%
Rarement	33	8,3%
Jamais	19	4,8%
Sans objet	24	6,1%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Sans objet).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 1,86 Ecart-type = 1,21

Importance des difficultés

En opérations extérieures, avez-vous rencontré des difficultés dans vos rapports avec des officiers appartenant à des contingents d'autres pays ?

Importance des difficultés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	62	15,7%
Souvent	1	0,3%
Parfois	55	13,9%
Rarement	122	30,8%
Jamais	127	32,1%
Sans objet	29	7,3%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Sans objet).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 3,38 Ecart-type = 0,87

Types de difficultés1

Si OUI (Souvent, parfois, rarement), quel genre de difficultés ?

Types de difficultés1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	291	73,5%

Problèmes d'interopérabilité	13	3,3%
Différences d'éthique	23	5,8%
Interprétations divergentes des missions	41	10,4%
Interprétation différente des normes d'engagement et des règles d'emploi des armes	14	3,5%
Doubles allégeances (OTAN,ONU/nationale)	23	5,8%
Manque de préparation de ces unités à la mission	18	4,5%
Des difficultés d'ordre linguistique	31	7,8%
Des différences culturelles	28	7,1%
Des rivalités entre contingents nationaux	17	4,3%
Des rivalités professionnelles	5	1,3%
Autre	3	0,8%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (11 au maximum).

Fréquence difficultés

Lors de votre dernière intervention sur le territoire national, avez-vous rencontré des difficultés dans vos rapports avec les forces de l'ordre (Police nationale, CRS, Gendarmerie nationale) ?

Fréquence difficultés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	66	16,7%
Souvent	5	1,3%
Parfois	28	7,1%
Rarement	34	8,6%
Jamais	149	37,6%
Sans objet	114	28,8%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Sans objet).

Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

Moyenne = 4,03 Ecart-type = 0,96

Type de difficultés1

Si OUI (souvent, parfois, rarement), quel genre de difficultés ?

Type de difficultés1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	358	90,4%
Problèmes d'interopérabilité, manque de coordination	7	1,8%
Différences d'éthique	19	4,8%
Interprétations divergentes des missions	17	4,3%
Interprétation différente des règles d'emploi des armes et des normes d'engagement	5	1,3%
Manque de préparation de ces unités à la mission	4	1,0%
Rétention d'informations	6	1,5%
Des différences de formation	7	1,8%
Des rivalités professionnelles	3	0,8%
Autre	5	1,3%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (9 au maximum).

Votre propre stress

Lors de votre dernière opération extérieure, personnellement, avez-vous connu des difficultés, dues aux conditions mêmes de l'opération, dans la gestion de votre propre stress ?

Votre propre stress	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	40	10,1%
Souvent	8	2,0%
Parfois	75	18,9%
Rarement	118	29,8%
Jamais	126	31,8%
Sans objet	29	7,3%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle. Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Sans objet). Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses. **Moyenne = 3,26 Ecart-type = 0,96**

Facteurs de stress

Si OUI, à quel type de facteurs de stress avez-vous été personnellement confronté ?

Facteurs de stress	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	215	54,3%

Incertitudes sur l'évolution de la situation	65	16,4%
Manque de clarté des missions	50	12,6%
Problèmes d'adaptation	2	0,5%
Problèmes de légitimité de l'intervention	18	4,5%
Risque de pertes amies	50	12,6%
Faible identification de l'ennemi / des adversaires potentiels	30	7,6%
Inefficacité de la mission, disproportion entre les moyens et les objectifs	34	8,6%
Restrictions de mouvement ou des déplacements	24	6,1%
Absence ou faiblesse du soutien accordé à votre famille	14	3,5%
Difficultés à joindre la famille	20	5,1%
Manque de reconnaissance de la part des médias	10	2,5%
Ennui	10	2,5%
Durée trop longue	17	4,3%
Autre	38	9,6%
TOTAL OBS.	396	

Stress subordonnés

Lors de votre dernière opération extérieure, avez-vous connu des difficultés, dues aux conditions mêmes de l'opération, dans la gestion du stress de vos subordonnés ?

Stress subordonnés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	74	18,7%
Souvent	7	1,8%
Parfois	119	30,1%
Rarement	110	27,8%
Jamais	81	20,5%
Sans objet	5	1,3%
TOTAL OBS.	396	100%

La question est à réponse unique sur une échelle. Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Souvent) à 5 (Sans objet). Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses. **Moyenne = 2,87 Ecart-type = 0,87**

Facteurs de stress subordonnés

Si OUI, à quel type de facteurs de stress avez-vous été confronté dans la gestion du stress de vos subordonnés ?

Facteurs de stress subordonnés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	176	44,4%
Incertitudes sur l'évolution de la situation	55	13,9%

Manque de clarté des missions	32	8,1%
Problèmes d'adaptation	35	8,8%
Problèmes de légitimité de l'intervention	18	4,5%
Risque de pertes amies	32	8,1%
Faible identification de l'ennemi ou des adversaires potentiels	29	7,3%
Inefficacité de la mission, disproportion entre les moyens et les objectifs	41	10,4%
Restrictions de mouvement, ou des déplacements	39	9,8%
Absence ou faiblesse du soutien accordé à votre famille	22	5,6%
Difficultés à joindre la famille	50	12,6%
Manque de reconnaissance de la part des médias	16	4,0%
Ennui	42	10,6%
Durée trop longue de la mission	42	10,6%
Autre	41	10,4%
TOTAL OBS.	396	

4/ LES FORCES DE LA FORMATION INITIALE.

Satisfactions Formation académique OPEX

Au regard de vos dernières missions extérieures, quels sont selon vous, les points satisfaisants de votre formation académique initiale ?

Satisfactions Formation académique OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	135	34,1%
Droit des conflits armés	91	23,0%
Droit international	79	19,9%
Droit public général	31	7,8%
Ethique et déontologie	134	33,8%
Relations internationales	139	35,1%
Histoire militaire	114	28,8%
Histoire-Géo.	88	22,2%
Psychologie (gestion du stress)	51	12,9%
Sociologie militaire	30	7,6%
Sociologie/Société française contemporaine	29	7,3%

Science politique/idées politiques	35	8,8%
Langues	190	48,0%
Informatique	73	18,4%
Gestion et finances publiques	16	4,0%
Economie, enjeux économiques	33	8,3%
Techniques de communication	109	27,5%
Autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (17 au maximum).

Discipline non enseignée

Quelles sont les disciplines non enseignées lors de la formation académique initiale de l'enquêté ?

Discipline non enseignée	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	163	41,2%
Droit des conflits armés	110	27,8%
Droit international	75	18,9%
Droit public général	96	24,2%
Ethique et déontologie	19	4,8%
Relations internationales	40	10,1%
Histoire militaire	28	7,1%
Histoire-Géo.	46	11,6%
Psychologie (Gestion du stress)	118	29,8%
Sociologie militaire	102	25,8%
Sociologie/SFC	69	17,4%
Sciences politiques/idées politiques	101	25,5%
Langues	5	1,3%
Informatique	48	12,1%
Gestion et finances publiques	105	26,5%
Economie, enjeux économiques	75	18,9%
Techniques de communication	39	9,8%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (16 au maximum).

Satisfactions Formation académique OPIN

Au regard de vos dernières missions intérieures, quels sont selon vous, les points satisfaisants de votre formation académique initiale ?

Satisfactions Formation académique OPIN	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	177	44,7%
Droit des conflits armés	4	1,0%
Droit international	3	0,8%
Droit public général	25	6,3%
Ethique et déontologie	58	14,6%
Relations internationales	2	0,5%
Histoire militaire	15	3,8%
Histoire-Géo.	25	6,3%
Psychologie (gestion du stress)	20	5,1%
Sociologie militaire	6	1,5%
Sociologie/Société française contemporaine	32	8,1%
Science politique/idées politiques	16	4,0%
Langues	20	5,1%
Informatique	22	5,6%
Gestion et finances publiques	10	2,5%
Economie, enjeux économiques	13	3,3%
Techniques de communication	58	14,6%
Sans objet	101	25,5%
Autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (17 au maximum).

Satisfactions Formation militaire OPEX

Au regard de vos dernières missions extérieures, quels sont, selon vous, les points satisfaisants de votre formation militaire initiale ?

Satisfactions Formation militaire OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	107	27,0%
Tactique	186	47,0%

Logistique	83	21,0%
Topographie	179	45,2%
FEXA	165	41,7%
Préparation physique et sportive	200	50,5%
Sciences et Techniques de l'armement	77	19,4%
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	66	16,7%
Sans objet	32	8,1%
Autre	4	1,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

Discipline militaire non enseignée¹

Quelles sont les disciplines non enseignées lors de la formation militaire initiale de l'enquêté ?

Discipline militaire non enseignée¹	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	246	62,1%
Tactique	6	1,5%
Logistique	59	14,9%
Topographie	2	0,5%
FEXA	10	2,5%
Renseignement	0	0,0%
Préparation physique et sportive	4	1,0%
Sciences et Techniques de l'armement	38	9,6%
Communication politico-militaire avec les autorités	0	0,0%
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	106	26,8%
Techniques de maîtrise des foules	0	0,0%
Connaissance des armées étrangères	0	0,0%
Connaissance des procédures opérationnelles et des structures internationales (ONU, OTAN, UEO)	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (12 au maximum).

Satisfactions Formation militaire OPIN

Au regard de vos dernières missions intérieures, quels sont, selon vous, les points satisfaisants de votre formation militaire initiale ?

Satisfactions Formation militaire OPIN	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	165	41,7%
Tactique	42	10,6%
Logistique	29	7,3%
Topographie	53	13,4%
FEXA	88	22,2%
Préparation physique et sportive	84	21,2%
Sciences et Techniques de l'armement	22	5,6%
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	28	7,1%
Sans objet	108	27,3%
Autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (8 au maximum).

5/ LES INSUFFISANCES DE LA FORMATION INITIALE.

Insuffisances Formation académique OPEX

Au regard de vos dernières missions extérieures (MAGF), avez-vous éprouvé des insuffisances dans votre formation académique initiale ?

Insuffisances Formation académique OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	64	16,2%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	14	3,5%
Oui, pour certains aspects seulement	158	39,9%
Non, aucune	101	25,5%
Je ne sais pas	29	7,3%
Sans objet	30	7,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Insuffisances Formation académique OPIN

Au regard de vos dernières missions intérieures (MAGF), avez-vous éprouvé des insuffisances dans votre formation académique initiale ?

Insuffisances Formation académique OPIN	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	121	30,6%

Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	8	2,0%
Oui, pour certains aspects seulement	59	14,9%
Non, aucune	87	22,0%
Je ne sais pas	15	3,8%
Sans objet	106	26,8%
TOTAL OBS.	396	100%

Insuffisances Formation académique OPEX3

Si vous avez éprouvé des insuffisances dans le cadre de votre formation académique (OPEX), dans quel(s) domaine(s) ?

Insuffisances Formation académique OPEX3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	195	49,2%
Droit des conflits armés	67	16,9%
Droit international	62	15,7%
Droit public général	24	6,1%
Code pénal	51	12,9%
Relations internationales	34	8,6%
Histoire militaire	20	5,1%
Histoire-géo.	23	5,8%
Techniques de communication médiatique	48	12,1%
Psychologie (gestion du stress)	52	13,1%
Sociologie militaire	19	4,8%
Sociologie/Société française contemporaine	8	2,0%
Science politique/Idées politiques	18	4,5%
Langues	54	13,6%
Informatique	47	11,9%
Gestion et finances publiques	17	4,3%
Economie, enjeux économiques	22	5,6%
Sans objet	27	6,8%
Autre	4	1,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (17 au maximum).

Insuffisances Formation académique OPIN1

Si vous avez éprouvé des insuffisances dans le cadre de votre formation académique (OPIN), dans quel(s) domaine(s) ?

Insuffisances Formation académique OPIN1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	227	57,3%
Droit des conflits armés	3	0,8%
Droit international	2	0,5%
Droit public général	36	9,1%
Code pénal	40	10,1%
Relations internationales	2	0,5%
Histoire militaire	4	1,0%
Histoire-géo.	2	0,5%
Techniques de communication médiatique	22	5,6%
Psychologie (gestion du stress)	17	4,3%
Sociologie militaire	7	1,8%
Sociologie/Société française contemporaine	11	2,8%
Science politique/Idées politiques	7	1,8%
Langues	4	1,0%
Informatique	11	2,8%
Gestion et finances publiques	15	3,8%
Economie, enjeux économiques	7	1,8%
Sans objet	101	25,5%
Autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (17 au maximum).

Insuffisances Formation militaire OPEX

Avez-vous éprouvé, au regard de vos dernières missions extérieures (MAGF), des insuffisances dans votre formation militaire initiale ?

Insuffisances Formation militaire OPEX	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	61	15,4%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	9	2,3%
Oui, pour certains aspects seulement	154	38,9%

Non, aucune	132	33,3%
Je ne sais pas	10	2,5%
Sans objet	30	7,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Insuffisances Formation militaire OPIN

Avez-vous éprouvé, au regard de vos dernières missions intérieures (MAGF), des insuffisances dans votre formation militaire initiale ?

Insuffisances Formation militaire OPIN	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	140	35,4%
Oui, souvent ou à beaucoup d'égards	7	1,8%
Oui, pour certains aspects seulement	42	10,6%
Non, aucune	94	23,7%
Je ne sais pas	9	2,3%
Sans objet	104	26,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Insuffisances Formation militaire OPEX1

Si vous avez éprouvé des insuffisances dans le cadre de votre formation militaire initiale, pouvez-vous nous préciser dans quel(s) domaine(s) (OPEX) ?

Insuffisances Formation militaire OPEX1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	201	50,8%
Tactique	21	5,3%
Logistique	46	11,6%
Topographie	5	1,3%
FEXA	5	1,3%
Renseignement	67	16,9%
Préparation physique et sportive	1	0,3%
Sciences et techniques de l'armement	8	2,0%
Communication politico-militaire avec les autorités	55	13,9%
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	56	14,1%
Techniques de maîtrise des foules	66	16,7%
Connaissance des armées étrangères	62	15,7%
Connaissance des procédures opérationnelles et des structures internationales (ONU/OTAN/UEO)	119	30,1%
Sans objet	26	6,6%

Autre	4	1,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

Insuffisances Formation militaire OPIN1

Si vous avez éprouvé des insuffisances dans le cadre de votre formation militaire initiale, pouvez-vous nous préciser dans quel(s) domaine(s) (OPIN) ?

Insuffisances Formation militaire OPIN1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	244	61,6%
Tactique	9	2,3%
Logistique	13	3,3%
Topographie	3	0,8%
FEXA	3	0,8%
Renseignement	10	2,5%
Préparation physique et sportive	0	0,0%
Sciences et techniques de l'armement	2	0,5%
Communication politico-militaire avec les autorités	33	8,3%
Règles d'emploi des armes et normes d'engagement	14	3,5%
Techniques de maîtrise des foules	25	6,3%
Connaissance des armées étrangères	4	1,0%
Connaissance des procédures opérationnelles et des structures internationales (ONU/OTAN/UEO)	4	1,0%
Sans objet	106	26,8%
Autre	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

6/ LA CONNAISSANCE DES LANGUES ETRANGERES.

Connaissances linguistiques

Quelle(s) langue(s) étrangère(s) parlez-vous ?

Connaissances linguistiques	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	15	3,8%

Anglais (1ère langue)	379	95,7%
Allemand	128	32,3%
Italien	9	2,3%
Espagnol	66	16,7%
Arabe	7	1,8%
Russe	15	3,8%
Autre	22	5,6%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Connaissances validées en Anglais

Quel est votre degré de connaissances linguistiques validé (1ère langue)?

Connaissances validées en Anglais	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	30	7,6%
CML 1	129	32,6%
CML 2	220	55,6%
CML 3	19	4,8%
Deug, Licence	16	4,0%
Diplôme universitaire plus élevé	2	0,5%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (2 au maximum).

Connaissances validées en Allemand

Quel est votre degré de connaissances linguistiques validé (2ème langue)?

Connaissances validées en Allemand	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	233	58,8%
CML 1	95	24,0%
CML 2	58	14,6%
CML 3	11	2,8%
Deug, Licence	17	4,3%
Diplôme universitaire plus élevé	0	0,0%
TOTAL OBS.	396	

Conditions d'apprentissage Anglais
Où avez-vous appris chacune d'elles (1ère langue) ?

Conditions d'apprentissage Anglais	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	5,3%
En formation initiale (ESM/EMIA)	225	56,8%
En formation initiale (Scolaire/Ens.Sup.)	231	58,3%
En formation militaire supérieure	41	10,4%
En opérations extérieures	52	13,1%
En état-major interalliés	17	4,3%
Auto-formation	127	32,1%
En résidant à l'étranger	22	5,6%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Conditions d'apprentissage Allemand
Où avez-vous appris chacune d'elles (2ème langue) ?

Conditions d'apprentissage Allemand	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	197	49,7%
En formation initiale (ESM/EMIA)	87	22,0%
En formation initiale (Scolaire/Ens.Sup.)	138	34,8%
En formation militaire supérieure	1	0,3%
En opérations extérieures	6	1,5%
En état-major interalliés	3	0,8%
Auto-formation	42	10,6%
En résidant à l'étranger	26	6,6%
TOTAL OBS.	396	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

7/ LA PROFESSIONNALISATION.

La professionnalisation se traduit par l'augmentation du taux de personnels civils de la Défense. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
Aucun inconvénient	81	20,5%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	92	23,2%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	94	23,7%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	96	24,2%
Je ne sais pas	13	3,3%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par l'augmentation du taux de féminisation militaire. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation1	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	6,8%
Aucun inconvénient	122	30,8%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	134	33,8%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	52	13,1%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	33	8,3%
Je ne sais pas	28	7,1%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par l'augmentation du taux de sous-traitance d'activités de soutien à des entreprises. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation2	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,8%
Aucun inconvénient	114	28,8%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	109	27,5%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	79	19,9%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	37	9,3%
Je ne sais pas	38	9,6%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par le ralentissement du rythme des mutations géographiques. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation3	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
Aucun inconvénient	247	62,4%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	48	12,1%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	31	7,8%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	12	3,0%
Je ne sais pas	38	9,6%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par une gestion stricte de l'emploi des ressources humaines. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation4	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	26	6,6%
Aucun inconvénient	125	31,6%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	32	8,1%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	73	18,4%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	111	28,0%
Je ne sais pas	29	7,3%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par un souci constant de la reconversion des EVAT et parfois des cadres (sur contrat court). Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation5	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,8%
Aucun inconvénient	112	28,3%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	17	4,3%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	90	22,7%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	151	38,1%
Je ne sais pas	7	1,8%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par la diversification des carrières d'officiers au-delà du niveau "unité élémentaire" (Voie commandement,

voie expertise). Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation6	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	4,5%
Aucun inconvénient	108	27,3%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	42	10,6%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	116	29,3%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	86	21,7%
Je ne sais pas	26	6,6%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par le rôle accru des réservistes.
Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation7	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	4,3%
Aucun inconvénient	131	33,1%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	61	15,4%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	98	24,7%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	53	13,4%
Je ne sais pas	36	9,1%
TOTAL OBS.	396	100%

La professionnalisation se traduit par la nécessité de cultiver des liens forts avec l'environnement civil local. Comment appréhendez-vous cette évolution ?

Professionnalisation8	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,8%
Aucun inconvénient	202	51,0%
Pas vraiment d'inconvénient mais il faudra s'y habituer	30	7,6%
Une sensibilisation serait utile en formation continue	81	20,5%
Une formation s'impose (intégrée à la formation initiale des officiers)	35	8,8%
Je ne sais pas	29	7,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Public commandé

Lorsque vous occupiez la fonction de Chef de section, ce temps de commandement vous a surtout amené à...?

Public commandé	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	4,3%
Commander des unités principalement composées d'appelés	122	30,8%
Commander des unités principalement composées d'engagés	146	36,9%
Les deux types d'unités (appelés/engagés)	111	28,0%
TOTAL OBS.	396	100%

Commandement d'appelés MDR

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?
(Appelés MDR)

Commandement d'appelés MDR	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	58	14,6%
Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres	179	45,2%
Je leur laisse une certaine latitude d'action et d'initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats	114	28,8%
Je ne suis pas directif(ve) du tout	2	0,5%
Je donne l'exemple de façon explicite pour chaque type d'activité	43	10,9%
TOTAL OBS.	396	100%

Commandement d'EVAT

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?
(EVAT)

Commandement d'EVAT	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	18	4,5%
Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres	162	40,9%
Je leur laisse une certaine latitude d'action et d'initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats	178	44,9%
Je ne suis pas directif(ve) du tout	3	0,8%
Je donne l'exemple de façon explicite pour chaque type d'activité	35	8,8%

TOTAL OBS.	396	100%
------------	-----	------

Commandement de sous-officiers

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?
(Sous-officiers)

Commandement de sous-officiers	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres	26	6,6%
Je leur laisse une certaine latitude d'action et d'initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats	327	82,6%
Je ne suis pas directif(ve) du tout	4	1,0%
Je donne l'exemple de façon explicite pour chaque type d'activité	19	4,8%
TOTAL OBS.	396	100%

Commandement d'officiers

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?

Commandement d'officiers	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	27	6,8%
Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres	21	5,3%
Je leur laisse une certaine latitude d'action et d'initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats	283	71,5%
Je ne suis pas directif(ve) du tout	27	6,8%
Je donne l'exemple de façon explicite pour chaque type d'activité	38	9,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Commandement de personnels civils

A quel style de commandement va (ou ira) votre préférence quand vous êtes (ou serez) confronté aux catégories de personnel listées ci-dessous ?
(Personnels civils)

Commandement de personnels civils	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	78	19,7%
Je commande, ils/elles exécutent fidèlement mes ordres	50	12,6%
Je leur laisse une certaine latitude d'action et d'initiative. Je veille à la cohésion et aux résultats	228	57,6%
Je ne suis pas directif(ve) du tout	18	4,5%

Je donne l'exemple de façon explicite pour chaque type d'activité	22	5,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Type de commandement

Personnellement, trouvez-vous la manière de commander les militaires féminins...?

Type de commandement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
Plus facile	7	1,8%
Plus difficile	70	17,7%
Ni plus ni moins	234	59,1%
Je ne sais pas	65	16,4%
TOTAL OBS.	396	100%

8/ PROFIL DE L'OFFICIER.

Origine de recrutement

Quelle est votre origine de recrutement ?

Origine de recrutement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	17	4,3%
ESM de Saint-Cyr	150	37,9%
EMIA	175	44,2%
Autre	54	13,6%
TOTAL OBS.	396	100%

Année de sortie de formation initiale

Quelle est votre année de sortie de formation initiale (ESM/EMIA) ?

Année de sortie de formation initiale	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	111	28,0%
Entre 1965 et 1975	2	0,5%
Entre 1976 et 1981	16	4,0%

Entre 1982 et 1990	76	19,2%
Entre 1991 et 1995	168	42,4%
Entre 1995 et 2000	23	5,8%
TOTAL OBS.	396	100%

Filière de scolarité ESM

Quelle était votre filière de scolarité à Coëtquidan ?

Filière de scolarité ESM	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	254	64,1%
Sciences de l'ingénieur	60	15,2%
Gestion des ressources de Défense	39	9,8%
Relations internationales	43	10,9%
TOTAL OBS.	396	100%

Filière de scolarité EMIA

Quelle était votre filière de scolarité à Coëtquidan ?

Filière de scolarité EMIA	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	228	57,6%
Sciences	52	13,1%
Economie-Gestion	69	17,4%
Renseignement-Langues	47	11,9%
TOTAL OBS.	396	100%

Grade actuel

Quel est votre grade actuel ?

Grade actuel	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	0,8%
Sous-Lieutenant	0	0,0%
Lieutenant	7	1,8%
Capitaine (CNE)	289	73,0%
Commandant (CDT,CBA,CES,CEN)	62	15,7%
Lieutenant-Colonel	21	5,3%
Colonel	14	3,5%
Général	0	0,0%

TOTAL OBS.	396	100%
------------	-----	------

Arme d'appartenance

A quelle arme appartenez-vous ?

Arme d'appartenance	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	20	5,1%
ABC	52	13,1%
Infanterie	95	24,0%
ALAT	23	5,8%
Transmissions	33	8,3%
Train	21	5,3%
Génie	40	10,1%
Génie-BSPP	5	1,3%
Artillerie	38	9,6%
Matériel	33	8,3%
TDM	27	6,8%
Sans objet (Hors armes)	9	2,3%
TOTAL OBS.	396	100%

Age de l'enquêté.

Quel âge avez-vous ?

Age de l'enquêté.	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	24	6,1%
20-25 ans	0	0,0%
26-30 ans	33	8,3%
31-35 ans	166	41,9%
36-40 ans	131	33,1%
41-45 ans	29	7,3%
46-50 ans	10	2,5%
51-55 ans	3	0,8%
TOTAL OBS.	396	100%